

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022



PAYS DE  
SAINT GILLES  
CROIX DE VIE  
AGGLOMÉRATION



# SOMMAIRE

Un établissement au service des habitants :  
la Communauté d'Agglomération

01

02

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie,  
un territoire ambitieux, attractif et constructif

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie,  
un territoire attaché à la proximité  
et aux solidarités

03

04

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie,  
un territoire attentif à l'environnement

# LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION





14

communes

47

élus communautaires



**51 560 habitants** au 1er janvier 2023  
soit une augmentation de  
1 249 habitants au cours de l'année

## DE NOMBREUX SERVICES DE PROXIMITÉ

- 1 Multiplexe aquatique
- 3 structures d'accueil « petite enfance »
- 3 Relais d'Assistants Maternels
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents
- 9 accueils de loisirs sans hébergement
- 1 salle de spectacles
- 1 complexe sportif sur le site du lycée
- 1 golf
- 1 réseau de transport à la demande
- 1 service de collecte des déchets
- Des transports scolaires
- 1 résidence autonomie
- 19 Zones d'Activités Economiques
- 7 bâtiments économiques
- 1 hôtel d'entreprises de 10 cellules (ateliers et bureaux)
- 1 Espace France services
- 1 guichet unique d'enregistrement de la demande de logement social

## LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération ayant une vocation d'intercommunalité aidante, de nombreuses aides à la population ont été mises en place au sein de celle-ci, telles que les aides à l'achat d'un vélo ou à l'amélioration de l'habitat, ce qui a généré le traitement de **plus de 1 850 actes administratifs** par le Secrétariat Général, soit le double de l'an passé.

Le Secrétariat Général assure les tâches incombant au service ; à savoir :

- l'organisation des assemblées, préparation des dossiers
- les convocations
- la gestion des actes administratifs
- la rédaction des procès-verbaux
- la gestion des agendas
- le recueil des actes administratifs
- le registre des délibérations
- la gestion du courrier
- l'accueil central au siège de l'Agglomération

Le Secrétariat Général assure le **double secrétariat du Président de la Communauté d'Agglomération et du Directeur Général des Services**. Il peut être également sollicité ponctuellement par les autres Directeurs Généraux Adjoints.

## Un établissement au service des habitants

# DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

Sont reconnus d'intérêt communautaire la conduite d'études, la participation à des études, les projets d'aménagements et aménagements de l'espace communautaire (études relatives aux mobilités, aux transports, aux infrastructures d'intérêt communautaire).

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire :

Sont seuls d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- La construction et l'entretien du commerce multiple rural de Saint Maixent sur Vie,
- La construction et l'entretien de la boulangerie du Moulin des Gourmands à Saint Révérend,
- La construction et l'entretien de la crêperie du Moulin des Gourmands à Saint Révérend,
- La construction et l'entretien de la Maison du Terroir à Brem sur Mer.

Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire :

Sont reconnues d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- L'entretien du parc de logements sociaux communautaires,
- La conduite des procédures contractuelles d'amélioration de l'habitat (OPAH, plateforme territoriale de rénovation énergétique, ...),
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique communautaire de revitalisation des centres-bourgs,
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique communautaire d'aide à l'habitat : aide à l'accession à la propriété, aide à l'amélioration de l'habitat (adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie, aide à l'amélioration énergétique de l'habitat, ...), aide au développement de l'habitat intergénérationnel, ...

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire :

Sont reconnus d'intérêt communautaire les équipements suivants :

- Le Multiplexe aquatique, à Saint Hilaire de Riez,
- Le dojo de Commequiers,
- Le stand de tir de Saint Hilaire de Riez,
- La salle de gymnastique du Fenouiller,
- Le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, à L'Aiguillon sur Vie,
- L'école de musique FA SI LA, à L'Aiguillon sur Vie,
- La salle de spectacles La Balise,
- Les équipements sportifs annexes au Lycée de Saint Gilles Croix de Vie.

Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement de parcs de stationnement d'intérêt communautaire :

Sont reconnues d'intérêt communautaire les voies suivantes, conformément aux plans annexés :

- La rue de la Bégaudière – Saint Gilles Croix de Vie,
- La liaison Saint Gilles Croix de Vie – Le Fenouiller (chemin du Grand Fief),
- La liaison Saint Gilles Croix de Vie – Givrand (route de L'Aiguillon),
- La liaison Saint Hilaire de Riez – Notre Dame de Riez (route de la Marzelle),
- La liaison Saint Hilaire de Riez – Le Fenouiller (chemin des Vallées),
- La liaison Commequiers – Saint Maixent sur Vie (rue des Brigassières et du Val de Vie),
- La liaison Commequiers – Challans (secteur de Garanger)
- La liaison Notre Dame de Riez – Commequiers (route des Garateries),
- La liaison Le Fenouiller – Saint Révérend (secteur des Bazinières),
- La liaison Saint Révérend – L'Aiguillon sur Vie (secteur de la Guédonnière),
- La liaison Sion – Les Demoiselles – Saint Hilaire de Riez (avenue des Becs),
- La liaison Landevieille – RD 40 (rue de l'Océan),
- La liaison Le Fenouiller – Notre Dame de Riez (chemin du Doyenné).

Actions sociales d'intérêt communautaire :

Sont reconnues d'intérêt communautaire les actions suivantes :

Enfance :

- coordination de la politique contractuelle à l'enfance et à la parentalité avec la CAF et la MSA,
- gestion et coordination du Multi Accueil Multi Sites de Saint Hilaire de Riez, de Brétignolles sur Mer et de Coëx,
- gestion des Relais Assistants Maternels,
- gestion du Lieu d'Accueil Enfant Parent,
- gestion de la compétence extra-solaire et coordination des accueils de loisirs pour les périodes des mercredis et vacances scolaires,
- gestion d'actions éducatives.

Seniors :

- accompagnement du vieillissement de la population et prévention de la perte d'autonomie,
- construction et entretien du Centre d'Hébergement Temporaire de Saint Gilles Croix de Vie,
- construction et entretien de l'EHPAD de La Chaize Giraud,
- construction, entretien et gestion de la Résidence Autonomie "Les Primevères" de Saint Maixent sur Vie,
- coordination avec les établissements publics pour personnes âgées du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour garantir le parcours des aînés et la pérennité des établissements.

Santé et Handicap :

- politique de lutte contre la désertification médicale,
- soutien aux actions de santé publique,
- analyse, évaluation et propositions d'évolutions du territoire dans le champ du handicap.

### Logement social :

- animation de la CIL,
- coordination des structures œuvrant en matière de logement social,
- participation au Fonds Solidarité Logement.

### Solidarités :

- lutte contre la précarité,
- pilotage de la Banque Alimentaire,
- fonds d'aide aux jeunes,
- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi,
- coordination des structures œuvrant en matière d'insertion et d'emploi.

### Protection et mise en valeur de l'environnement :

Sont reconnues d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- Les actions tendant à la protection du littoral et des milieux dunaires, définies ci-après :
  - La sauvegarde des espaces naturels dunaires ou littoraux ;
  - La gestion des espaces naturels du conservatoire de l'espace littoral ;
  - Le contrôle de la qualité des eaux de baignade (élaboration des profils et des zones de pêche à pied)
- L'animation, la coordination et le suivi des contrats Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay" et "Bassin versant de la Baie de Bourgneuf" ;
- L'élaboration et la mise en œuvre des SAGE et des CRE ;
- La maîtrise d'ouvrage du barrage du Gué Gorand ainsi que l'alimentation en eau brute du parcours de golf et de l'association syndicale d'irrigation agricole ;
- La lutte contre les nuisibles (rongeurs aquatiques, frelons asiatiques, chenilles processionnaires) ;
- La mise en place et l'exploitation de dispositifs et ouvrages destinés à l'amélioration qualitative ou quantitative de la ressource en eau, hors assainissement et alimentation en eau potable.

### Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme :

Sont reconnus d'intérêt communautaire l'étude et l'aménagement stratégique lié au développement du territoire communautaire.

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire est présidé par François Blanchet, Maire de Saint Gilles Croix de Vie et Conseiller régional des Pays de la Loire.

Il compte 7 démissions sur l'année :

- Madame Nathalie JAN a été remplacée par Madame Patricia ROUVREAU
- Monsieur Christophe CHABOT a été remplacé par Monsieur Jean-Baptiste RABINIAUX
- Monsieur Stéphane GAUTRONNEAU a été remplacé par Monsieur Jean-Pierre STEPHANO
- Monsieur Christian PRAUD a été remplacé par Monsieur Dominique BRET
- Monsieur André MENUET a été remplacé par Monsieur Stéphane GUIBERT
- Monsieur Michel REMAUD a été remplacé par Monsieur Jean CANTIN
- Monsieur Alain MAHIET a été remplacé par Monsieur Olivier ROBIC

## L'Aiguillon sur Vie



André COQUELIN  
Maire  
2<sup>ème</sup> vice-président



Françoise ZIMMERLIN

## Brem sur Mer



Yann THOMAS  
Maire  
6<sup>ème</sup> vice-président



Séverine BESSONNET



Dominique BRET

## Brétignolles sur Mer



Frédéric FOUQUET  
Maire  
7<sup>ème</sup> vice-président



Céline DELORME



Jean-Baptiste RABINIAUX



Thierry BIRON

## La Chaize Giraud



Dominique MALARY  
13<sup>ème</sup> vice-présidente

## Coëx



Thierry FAIVREAU  
Maire  
4<sup>ème</sup> vice-président



Nathalie JAN



Jean CANTIN

## Commequiers



Philippe MOREAU  
Maire  
9<sup>ème</sup> vice-président



Catherine GALAND



Sonia CHARLOS

## Le Fenouiller



Isabelle TESSIER  
Maire  
3<sup>ème</sup> vice-présidente



Stéphane GUIBERT



Muriel HABERT



Laurent REGAREZ

## Givrand



Laurent DURANTEAU  
Maire  
11<sup>ème</sup> vice-président



Christine BIGNARD

## Landevielle



Isabelle DURANTEAU  
Maire  
5<sup>ème</sup> vice-présidente



Xavier BERNARD

## Notre Dame de Riez



Hervé BESSONNET  
Maire  
10<sup>ème</sup> vice-président



Dominique SIONNEAU

## Saint Gilles Croix de Vie



François BLANCHET  
Maire  
Président



Denise RENAUD



Thomas PERROCHEAU



Nicole BOULNEAU



Joël GIRAUDEAU



Béatrice JUSTIN



Jérôme MESNARD

## Saint Hilaire de Riez



Kathia VIEL  
Maire  
3<sup>ème</sup> vice-présidente



Jean-Yves LEBOURDAIS



Jocelyne SERVAGEI



Jean Pierre STEPHANO



Chantal GRÉAU



Vincent PRAUD



Christine CRESTOIS

## Saint Hilaire de Riez



Olivier ROBIC



Évelyne CHAUVEL



Laurent BOUDELIER



Valérie VECCHI

## Saint Maixent sur Vie



Jean SOYER  
Maire  
8<sup>ème</sup> vice-président

## Saint Révérend



Lucien PRINCE  
Maire  
12<sup>ème</sup> vice-président



**47 élus  
communautaires**  
en exercice  
siègent au Conseil  
Communautaire

# LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

13 Vice-Présidents et 2 conseillers délégués forment  
le Bureau Communautaire avec le Président

Saint Gilles Croix de Vie



François BLANCHET  
Maire  
Président

Le Fenouiller



Isabelle TESSIER  
Maire  
1<sup>ère</sup> vice-présidente

L'Aiguillon sur Vie



André COQUELIN  
Maire  
2<sup>ème</sup> vice-président

Saint Hilaire de Riez



Kathia VIEL  
Maire  
3<sup>ème</sup> vice-présidente

Coëx



Thierry FAVREAU  
Maire  
4<sup>ème</sup> vice-président

Landevielle



Isabelle DURANTEAU  
Maire  
5<sup>ème</sup> vice-présidente

Brém sur Mer



Yann THOMAS  
Maire  
6<sup>ème</sup> vice-président

Brétignolles sur Mer



Frédéric FOUQUET  
Maire  
7<sup>ème</sup> vice-président

Saint Maixent sur Vie



Jean SOYER  
Maire  
8<sup>ème</sup> vice-président

Commequiers



Philippe MOREAU  
Maire  
9<sup>ème</sup> vice-président

Notre Dame de Riez



Hervé BESSONNET  
Maire  
10<sup>ème</sup> vice-président

Givrand



Laurent DURANTEAU  
Maire  
11<sup>ème</sup> vice-président

Saint Révérend



Lucien PRINCE  
Maire  
12<sup>ème</sup> vice-président

La Chaize Giraud



Dominique MALARY  
2<sup>ème</sup> adjointe  
13<sup>ème</sup> vice-présidente

Conseillers délégués



Nicole BOULINEAU  
PLUI-H



Séverine BESSONNET  
Mutualisation

- Finances / Ressources Humaines ----- Isabelle TESSIER
- Transports et mobilités / Pistes cyclables ----- André COQUELIN
- Défense contre la mer / Environnement et Développement Durable /  
PCAET / Projet Alimentaire Territorial ----- Kathia VIEL
- Voiries ----- Thierry FAVREAU
- Développement économique ----- Isabelle DURANTEAU
- Culture événementiel / salle de spectacles / développement  
numérique et nouvelles technologies ----- Yann THOMAS
- Collecte et traitement des déchets ----- Frédéric FOUQUET
- CIAS ----- Jean SOYER
- Equipements sportifs ----- Philippe MOREAU
- Assainissement ----- Hervé BESSONNET
- Sécurité ----- Laurent DURANTEAU
- Travaux et informatique ----- Lucien PRINCE
- Habitat et logement ----- Dominique MALARY

D  
É  
L  
É  
G  
A  
T  
I  
O  
N  
S

# LA REPRÉSENTATION DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

## Au sein des Syndicats mixtes

Les Syndicats Mixtes		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DELEGUES
Syndicat mixte Trivalis	Traitement des ordures ménagères	5 délégués titulaires 5 délégués suppléants
SYDEV (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée) - Comité Territorial Intercommunal de l'Énergie -	Développement du Très Haut Débit	1 délégué
Syndicat mixte des marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay	Gestion et entretien des marais	18 délégués titulaires 18 délégués suppléants (1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune sauf Brem sur Mer, non concernée)
Syndicat mixte des marais de Saint Jean de Monts et de Beauvoir sur Mer	Gestion et entretien des marais	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant (désignés parmi les représentants de la commune de Saint Hilaire de Riez)
Syndicat mixte des marais des Olonnes	Gestion et entretien des marais	2 délégués titulaires 2 délégués suppléants (désignés parmi les représentants des communes de Brem et de Brétignolles sur Mer)
Syndicat mixte SAGE Auzance Verte	Elaboration et gestion d'un SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Syndicat mixte E-collectivités Vendée	Acquisition, développement et mise à disposition d'outils informatiques de gestion des collectivités territoriales	1 délégué
Syndicat mixte transport scolaire de la région d'Aizenay	Transport scolaire des élèves de la région d'Aizenay	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant

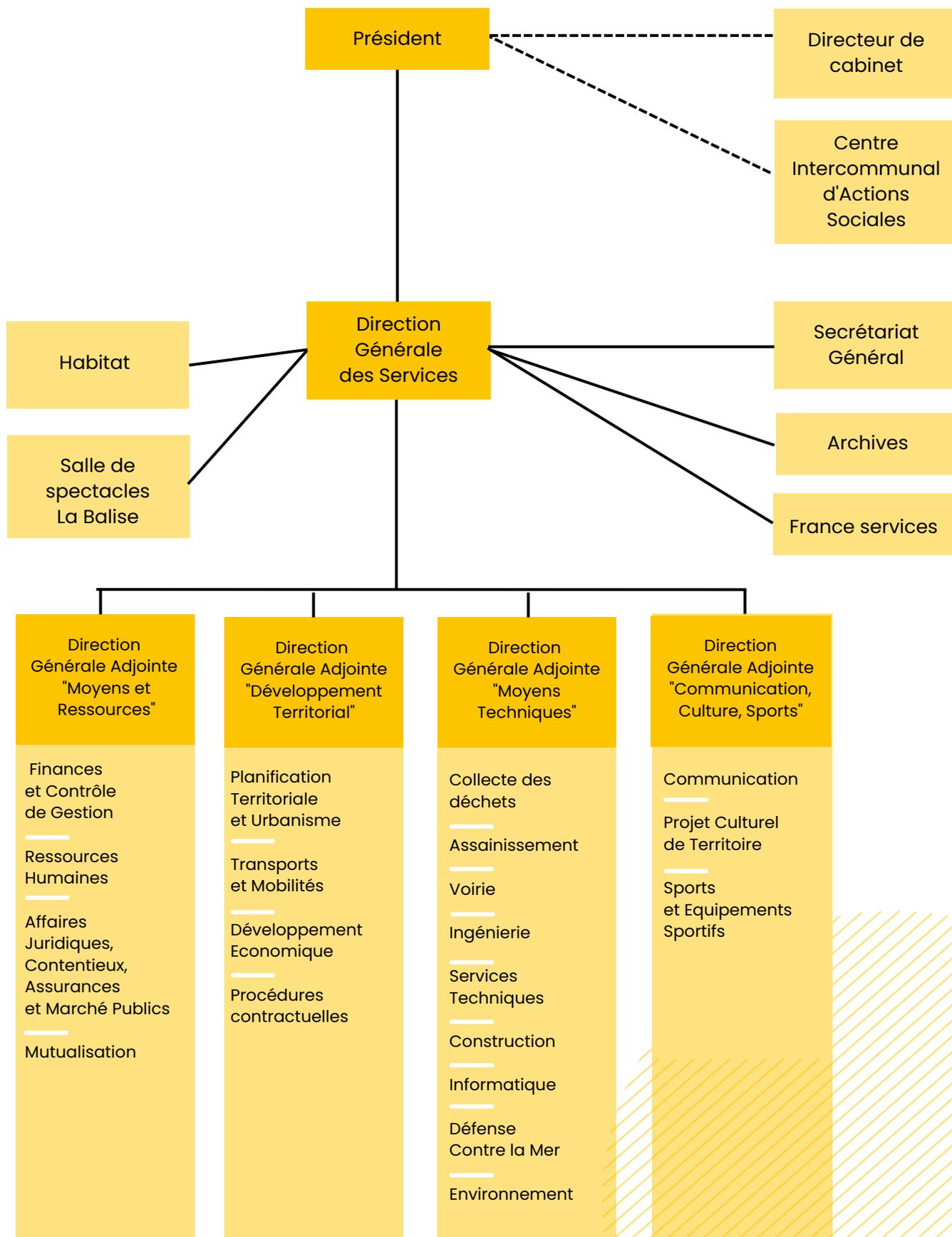
## Au sein des structures de droit public

Autres établissements ou structures de droit public		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DELEGUES
Office de tourisme intercommunal	Promotion touristique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie	17 conseillers communautaires titulaires 10 conseillers communautaires suppléants
(CLE) commission locale de l'eau du SAGE de la Vie et du Jaunay	Elaboration et gestion du SAGE	2 délégués
Centre intercommunal d'actions sociales (CIAS)	Actions sociales	28 membres dont 14 conseillers communautaires
SEM des Ports	Promotion du développement économique et touristique des ports du Pays de Saint Gilles Croix de Vie	12 délégués
Etablissement Public Foncier de la Vendée	Acquisitions foncières pour le compte de ses adhérents	Le Président ou son représentant désigné par l'organe délibérant
Collège <u>Garcie Ferrande</u> (conseil d'établissement)	Etablissement scolaire du 2 <sup>nd</sup> degré	1 délégué
Lycée du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (conseil d'établissement)	Etablissement scolaire du 3 <sup>ème</sup> degré	2 délégués
Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique	Développement économique	3 délégués titulaires 3 délégués suppléants

## Au sein des structures de droit privé

Associations et structures de droit privé		
NOM	OBJET	NOMBRE DE DELEGUES
Agence de services aux collectivités locales de Vendée	Aide technique aux collectivités territoriales	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Mission Locale Vendée Atlantique	Insertion des jeunes et lutte contre l'exclusion.	3 délégués titulaires 2 délégués suppléants
INOV	Accompagnement et soutien financier des créateurs et des repreneurs d'entreprises	1 délégué titulaire
ARIANE	Groupement d'Economie Solidaire	6 délégués titulaires 6 délégués suppléants
Comité de pilotage site Natura 2000 « Marais Breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et forêt de Monts »	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Comité pilotage site Natura 2000 "Dunes de la Sauzaje et Marais du Jaunay"	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Comité pilotage site natura 2000 "Dunes forêt et marais d'Olonne"	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant
Comité pilotage site natura 2000 "Ile d'Yeu"	Conservation du site Natura 2000	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant

# L'ORGANISATION DES SERVICES



# 207

agents titulaires et contractuels sur des emplois permanents

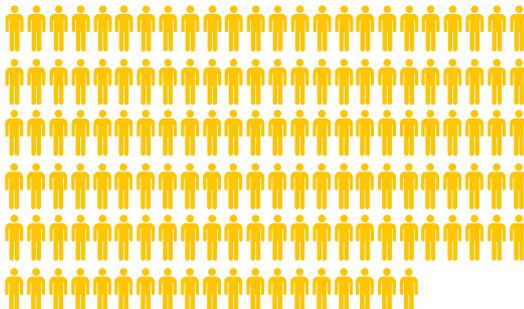
# 10.3 M€

Coût de la masse salariale

## Effectif par catégorie

Catégorie A > 18 agents 

Catégorie B > 52 agents 

Catégorie C > 137 agents 

## Répartition par sexe

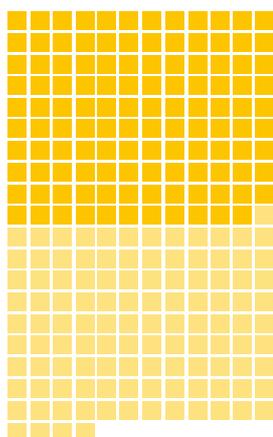
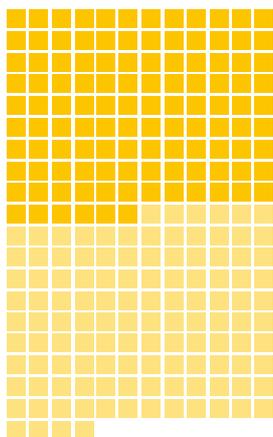
119

Hommes



88

Femmes



## Pyramide des âges

Moins de 30 ans

21



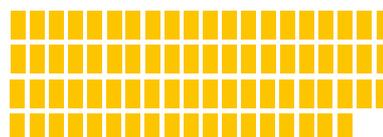
30 à 39 ans

40



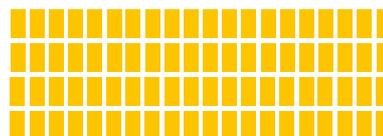
40 à 50 ans

73



Plus de 50 ans

73



## Répartition par filière des emplois permanents

Administratif | 75

Technique | 116

Sportive | 16

## Mouvements de personnel

20

Arrivées

agents

Départs

5

agents

# BUDGET

Le compte administratif de l'établissement s'établit à **93 millions d'euros en recettes** et à **80.9 millions en dépenses** (avec les budgets annexes).

L'excédent de fonctionnement a été affecté en priorité à la section d'investissement qui comprend toutes les opérations engagées par les élus au titre du programme pluriannuel d'investissement.

En 2022, la Communauté d'Agglomération a investi près de **30 millions d'euros**. Les opérations concernées sont listées ci-dessous :

Opérations	Montant en €
Eaux usées, eaux pluviales et poteaux incendie	21 748 456,29 €
Participation montée en débit et fibre optique	1 374 146,88 €
Collecte des déchets	1 364 799,29 €
Participations versées dans le cadre de l'OPAH	1 040 598,00 €
Voirie communautaire	825 057,16 €
Sentiers cyclables et mobilités	632 867,17 €
Zones d'activités économiques	587 165,88 €
Equipements annexes au Lycée	451 906,04 €
Fonds de concours versés aux communes	420 407,10 €
Extension siège administratif et CTI	359 545,88 €
Défense contre la mer	227 976,43 €
Informatique (logiciels et matériel)	185 568,04 €
Bâtiments commerciaux (pépinière d'entreprises et restaurant)	164 500,02 €
Salle de spectacles	134 989,00 €
Véhicules, mobilier, matériel technique et info.	131 976,99 €
Fonds de relance économique	124 504,00 €
Equipements sportifs multiplexe, salle de gym et judo)	121 730,42 €
Enfance (multi accueils et centres de loisirs)	71 438,22 €
PLUI	38 825,79 €
Moulin des gourmands	38 671,84 €
Ports	32 687,32 €
Monuments historiques	6 045,90 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 081 863,66 €</b>

En 2022, les **taux d'imposition intercommunaux** ont été les suivants, identiques à ceux de 2021 :

IMPOTS ET TAXES	Taux
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	23,05%
Taxe d'Habitation (TH)	9,96%
Taxe sur le Foncier bâti (TFB)	2,56%
Taxe sur le Foncier non bâti (TFNB)	1,86%

La dette globale du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération (budget principal et budgets annexes) s'élève au 31 décembre à **30 502 529,32 €**, répartie ainsi :

Budget	Capital restant dû au 31/12/2022	Taux Moyen	Durée résiduelle
Budget Principal	14 613 474,80 €	1,43%	19 ans
Budget Assainissement Régie	12 989 249,38 €	0,96%	21 ans
Budget Assainissement	1 450 671,48 €	3,55 %	17 ans
budget annexe PORTS	1 136 838,14 €	2,80%	8 ans
Budget Annexe <u>Ens.</u> immobilier Bégaudière	123 096,93 €	4,16 %	2 ans
Budget Annexe REOMI	160 000,00 €	0,71 %	4 ans
Budget Annexe Pépinière d'Entreprises	29 198,59 €	4,66 %	1 an

La capacité de désendettement de la Communauté d'Agglomération au 31 décembre 2022 s'établit à **2,5 années**.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2022

## RECETTES 2022

93 076 116,79 €

LES ENTREPRISES	9 453 143,57 €
Contribution Economique Territoriale - CET	5 909 380,00 €
Imposition Forf. sur les Entreprises de Réseaux - FER	256 044,00 €
Taxe sur les Surfaces Commerciales - TASCOM	1 018 925,00 €
Taxe sur les fiches commerciales	4 593,00 €
Autres : Loyers, produits des services...	410 470,24 €
Redevance PORTS	430 158,91 €
Cession bâtiment, terrains, et fonds de commerce	1 413 562,42 €

LES HABITANTS	36 855 436,79 €
Taxe d'habitation	14 269 355,00 €
Taxe sur le Foncier Bâti et Non Bâti	2 316 953,00 €
redevance d'enlèvement des ordures ménagères	9 939 698,40 €
Taxe GEMAPI	441 242,00 €
Loyers logements sociaux et établissements pour personnes âgées	444 987,59 €
Droits d'entrées de la piscine	584 147,85 €
Billetterie salle de spectacles	304 159,94 €
Redevance transport scolaire	17 386,50 €
Redevance multi accueils	- €
Redevance Centre de Loisirs	- €
Redevance Aire accueil Gens du Voyage	40 440,00 €
Redevance assainissement	8 497 056,51 €

LES PARTENAIRES	15 592 482,07 €
Dotation Globale de Fonctionnement et compensations de l'ETAT	3 697 411,00 €
Subventions	6 445 595,71 €
Remboursement de frais par autres redevables et opérations pour compte de tiers	1 495 583,20 €
FCTVA	3 564 751,13 €
Produits Exceptionnels	355 511,03 €
Reprise sur provisions	33 600,00 €

AUTRES	31 175 084,36 €
Remboursement sur rémunérations	166 038,96 €
Réserve N-1	19 009 045,40 €
Emprunts	12 000 000,00 €

## DEPENSES 2022

80 907 214,96 €

SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	1 738 421,30 €
Service Incendie et SECOURS	1 108 278,20 €
Gendarmerie et sécurité	387 061,04 €
Fourniture animale	16 717,79 €
Gens du voyage	194 788,02 €
Education routière et prévention	31 555,45 €

FAMILLE	4 529 676,25 €
Crèches, centres de loisirs et relais assistantes maternelles	127 540,02 €
Education (transports, actions dans les collèges et médecine)	826 270,98 €
Politique en faveur des personnes âgées	280,66 €
mobilités	688 060,02 €
Actions sociales - CIAS	2 687 504,17 €

SPORT ET CULTURE	3 719 691,45 €
multisport aquatique	1 673 389,61 €
salle de spectacles	1 093 824,18 €
équipements du lycée	495 104,50 €
Autres sports (judo, tk, gym, golf)	238 681,45 €
Ecole de musique	77 452,23 €
Manifestations sportives et culturelles	98 425,34 €
Patrimoine	42 814,14 €

ENVIRONNEMENT	37 969 038,05 €
Collecte des ordures ménagères	10 426 658,99 €
Protection de la nature et gestion de l'eau	1 224 759,15 €
Pistes cyclables et voirie communautaire	525 427,38 €
Assainissement	25 792 192,93 €

DEVELOPPER L'ECONOMIE	3 911 154,97 €
Bâtiments économiques	217 660,13 €
Zones d'activités économiques	1 388 455,27 €
Actions économiques	427 762,85 €
Eclairage public et haut débit	1 390 880,84 €
Actions touristiques	158 455,41 €
Ports	233 154,74 €
Agriculture	94 785,73 €

HABITAT	2 090 956,22 €
Parc logements sociaux	8 761,95 €
Autres logements locaux	1 238,14 €
Politique de l'habitat	1 509 386,99 €
Autorisation droit des sols/PLU	571 568,14 €

ADMINISTRATION GENERALE	26 948 277,72 €
Frais de fonctionnement des services (frais généraux et personnel)	4 327 190,64 €
bâtiments	344 569,69 €
Reversement de fiscalité et fonds de concours	12 128 787,96 €
Remboursement de la dette	2 678 632,11 €
Déficit d'investissement N-1	7 205 636,76 €
Opérations pour compte de tiers	263 460,96 €

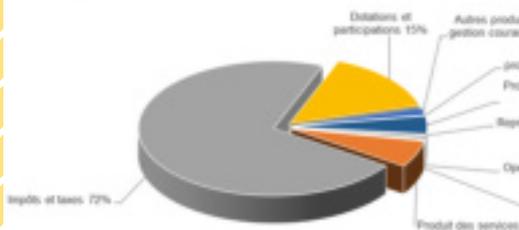
**Résultat cumulé à fin 2022 (excédent)**

**12 168 901,83 €**

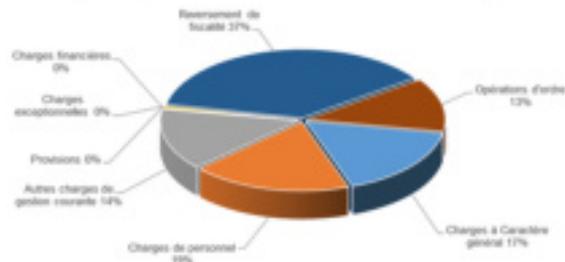
## Compte Administratif 2022

# BUDGET PRINCIPAL

Les Recettes de fonctionnement : 35 475 902,45 €



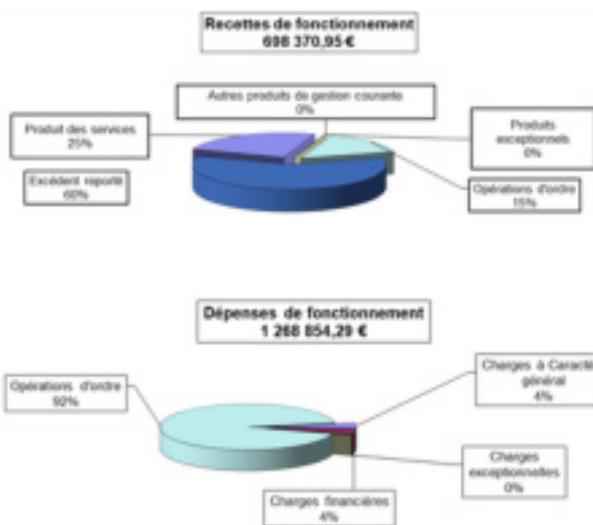
Les Dépenses de fonctionnement : 31 686 409,78€



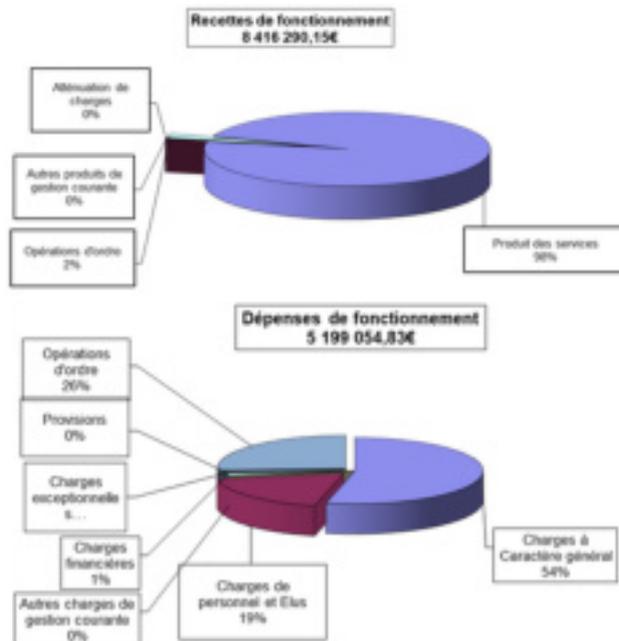
## Compte Administratif 2022

# BUDGETS ANNEXES

### Budget annexe Assainissement

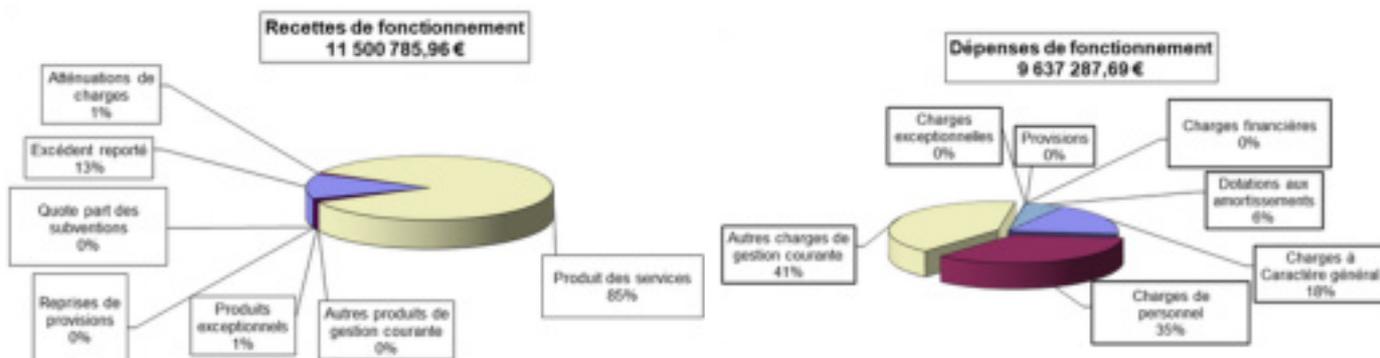


### Budget annexe Assainissement Régie



### Budget annexe REOMI

(Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)



## Budgets annexes cumulés

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Résultat de Fonctionnement	Résultat d'investissement
Zones d'activités économiques	897 878,08 €	897 878,08 €	2 422 468,25 €	222 038,00 €	0,00 €	-2 200 430,25 €
Ensemble immobilier Bégaudière	91 774,08 €	102 497,57 €	230 907,72 €	45 560,00 €	10 723,49 €	-185 347,72 €
Pépinière d'entreprises	54 696,25 €	44 061,56 €	165 230,62 €	20 636,00 €	-10 634,69 €	-144 603,62 €
SPANC	108 266,34 €	91 757,44 €	0,00 €	0,00 €	-16 508,90 €	0,00 €
Assainissement	1 268 854,20 €	698 370,95 €	553 772,07 €	3 490 795,28 €	-570 483,34 €	2 937 023,21 €
Assainissement Régie	5 199 054,83 €	8 416 290,15 €	24 648 425,18 €	24 329 825,67 €	3 217 235,32 €	-318 599,51 €
REOM	9 612 687,69 €	11 500 785,95 €	1 417 556,29 €	5 037 151,78 €	1 888 098,27 €	3 619 095,49 €
Ports du Pays de Saint Gilles	570 423,32 €	573 928,33 €	1 455 746,74 €	629 309,80 €	3 505,01 €	-826 436,94 €
<b>RÉSULTATS CUMULÉS</b>						<b>7 403 135,82 €</b>

## POLITIQUES CONTRACTUELLES

Conformément à ses statuts, la Communauté d'Agglomération met en œuvre les procédures contractuelles avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département ou tout autre organisme financeur pour l'attribution au territoire de participations financières ou de subventions destinées à la réalisation de projets de tous types.

### Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique

# CRTE

l'outil privilégié de contractualisation entre l'État et chaque territoire

regroupe les démarches contractuelles existantes

signé le 14 octobre 2021

**284** projets communaux et intercommunaux ont été recensés

Contrat cadre de la démarche partenariale avec l'Etat, il doit traduire de manière transversale et opérationnelle les ambitions d'un territoire en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale.

Il répond à deux enjeux :

- **contribuer à la réussite du plan de relance** dans le territoire en impliquant toutes les collectivités,
- **accompagner la concrétisation du projet de territoire** sur la durée du mandat municipal.

Les projets portés dans ce cadre doivent être **économiques en foncier et en ressources** tout en **améliorant l'état des milieux naturels**, pour s'inscrire dans les engagements nationaux de **la stratégie bas carbone**, de **préservation de la biodiversité et de l'économie de la ressource**.

### Répartition stratégique en nombre de projets confirmés



**Le contrat de relance du logement, annexe du CRTE : un soutien à la production de logements sobres en zones tendues, en cohérence avec le PLUI-H**

## Les Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural – Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

Le programme initialement prévu pour se terminer en 2022 a été **repoussé jusqu'en 2025**. Les délais limites d'engagement et de paiement ont changé : aucun engagement juridique ne pourra être pris au-delà du 31 décembre 2024, et l'ensemble des paiements du programme devront avoir lieu avant le 31 décembre 2025. Dans ce cadre, l'enveloppe de fonds dédiée au territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été réabondée de **216 162 € de fonds de relance et de transition**, pour atteindre un **montant total de 1 049 162 € sur la programmation 2014 – 2020 prolongée**. Le 19 juillet 2022, le Comité de Programmation LEADER a acté la nouvelle répartition des fonds de l'enveloppe et sélectionné de nouveaux projets.

Le passage en Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2022 permet au service Politiques Contractuelles de déposer une candidature à l'éligibilité aux fonds **FEDER** pour un montant de **1 477 523 €**, fonds européen qui viendra remplacer le LEADER, petit à petit à compter de 2022.

### Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement a été **renouvelé au 1er janvier 2021** pour donner un nouvel élan à la démarche d'information à destination du grand public et pour permettre la poursuite des activités en lien avec le programme de fonds européens LEADER.

### Les fonds de l'Etat DETR/DSIL

Collectivité ou établissement porteur du projet	Intitulé de l'opération	Projets déposés = pré-retenus			Répartition	
		Coût prévisionnel de l'opération	Taux de subvention	Subvention DETR ou DSIL obtenue	DETR	DSIL
Commune de Brem sur Ille	Extension du restaurant scolaire	625 500,00 €	30%	187 650,00 €	187 650,00 €	
Commune de Brem sur Ille	Réaménagement de la mairie (Accueil, bureaux, acoustique, salle de conseil)	170 174,00 €	50%	85 087,00 €		85 087,00 €
Commune de Brem sur Ille	Travaux d'accessibilité : Mise en ouverture automatique des portes de la mairie, bureau	12 683,00 €	50%	5 000,00 €	5 000,00 €	
Commune de Saint Maixent sur Vie	Extension de la garderie périscolaire	159 840,00 €	30%	47 952,00 €	47 952,00 €	
Commune de Landevielle	Skate Park	119 495,26 €	30%	35 848,58 €	35 848,58 €	
Commune de La Chaize Giraud	Création d'un cabinet médical et rénovation d'un logement pour médecins remplaçants	151 150,00 €	30%	45 345,00 €	45 345,00 €	
Commune de Givrand 1	Amenagement d'un lotissement communal à destination des jeunes nimo-accidentés	534 400,00 €	30%	160 320,00 €		160 320,00 €
Commune de Givrand 2	Modernisation de l'éclairage public	90 048,00 €	30%	27 014,40 €	27 014,40 €	
Commune de Brétignolles-sur-Mer 1	Couverture partielle du boulodrome et production d'énergie photovoltaïque	400 000,00 €	30%	120 000,00 €	120 000,00 €	
Commune de Brétignolles-sur-Mer 2	Modernisation du plan de gestion différenciée	30 000,00 €	80%	24 000,00 €		24 000,00 €
Commune de Coix 1	Programme pistes cyclables 2022	340 000,00 €	39%	132 600,00 €		132 600,00 €
Commune de Coix 2	Amenagement de la mairie	80 000,00 €	30%	24 000,00 €	24 000,00 €	
Commune de La Fenouillère	Travaux d'extension et de rénovation énergétique de la mairie et de l'annexe	585 633,00 €	30%	175 689,90 €	175 689,90 €	
Commune de Notre Dame de Riez	Construction et rénovation des vestiaires du foot Stade François PRAUD	- €	26,97%	- €		
Ville de Saint Gilles Croix de Vie	Réhabilitation de la salle Marie de Beaucaire	450 330,00 €	30%	137 499,90 €	137 499,90 €	
Ville de Saint Hilaire de Riez	Sécurisation équipement public : désenvasement de la base des Vallées	468 032,50 €	30%	140 409,75 €		140 409,75 €
Commune de Commequiers 2	Rénovation de la salle Saint Joseph en annexe de la mairie	67 450,00 €	30%	20 235,00 €	20 235,00 €	
Commune de Commequiers 1	Réalisation d'un skate park	- €	30%	- €		
PSGIV Agglomération	Équipement France Services	55 250,00 €	80%	44 200,00 €		44 200,00 €
		<b>4 346 988,76 €</b>		<b>1 412 551,53 €</b>	<b>825 934,79 €</b>	<b>586 616,75 €</b>
			100%		58,47%	41,53%

## Petites Villes de Demain

La convention d'adhésion ou convention **Petites Villes de Demain** a été **signée le 12 avril 2021** entre la Communauté de Communes, les communes de Coëx, Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez.

Chacune des trois communes y décrit la stratégie et les actions à engager concourant à la revitalisation 2020/2026.

Le dispositif Petites Villes dure **6 ans**. Il est composé de 2 périodes :

- La convention d'adhésion ou convention Petites Villes de Demain signée le 12/04/2021 (durée 18 mois), en théorie du 12/04/2021 au 12/10/2022
- La convention cadre ou convention Opération de Revitalisation de Territoire (durée conseillée 5 ans), en théorie du 12/10/2022 à la fin du mandat.

En 2022, il est entré dans sa seconde phase par la signature de la convention cadre PVD le 7/10/2022.

### *Les fonds du Département*

Le Conseil Départemental soutient le développement et l'attractivité des communes de Vendée sur la période 2022-2026. Le dispositif s'articule autour de cinq priorités : soutenir la production de logements et l'attractivité des communes de Vendée, accompagner la réalisation d'équipements bénéficiant directement aux vendéens, doter les territoires d'équipements de qualité pour la jeunesse, soutenir la ruralité et le développement des communes de moins de 1 500 habitants, soutenir la réalisation de projets de qualité.



# CRÉATION DU PREMIER PLAN DE SOUTIEN ET DE RELANCE ÉCONOMIQUE DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Lors de sa séance du 19 novembre 2020, le Conseil Communautaire a approuvé le **premier plan de soutien et de relance économique territorial** par lequel **il a accordé 125 000 € à chacune de ses communes membres sous forme de fonds de concours communautaires.**

Aujourd'hui, ont été financés :

COMMUNE	DATE RECEPTION DEMANDE	DESCRIPTIF DE L'OPERATION	PLAN DE FINANCEMENT	DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL SOLLICITANT LE FONDS DE CONCOURS	ORDRE DE SERVICE	D.G.D	BASE FONDS DE CONCOURS	Montant HT des travaux mentionné sur délibération
AIGILLON SUR VIE	16/02/2021	Travaux de voirie communale	X	X			125 000,00 €	260 000,00 €
BRETHGNOLLES S/ MER	30/03/2021	restructuration de la voie d'accès et de l'aire de stationnement de la plage de Dunes 1 et requalification des activités associées	X	X			125 000,00 €	600 000,00 €
COMMEQUIERS	30/03/2021	restructuration des infrastructures sportives (salle omnisports et salle de tennis de table)	X	X			125 000,00 €	2 254 074,00 €
LE FENOULLER	20/04/2021	Opération de revitalisation du centre bourg	X	X			125 000,00 €	1 506 000,00 €
GIVRAND	20/01/2021	Aménagement de la route des Landes	X	X		X	125 000,00 €	250 600,00 €
LA CHAIZE GIRAUD	18/01/2021	Rénovation énergétique des salles polyvalente et du théâtre	X	X			125 000,00 €	565 500,00 €
LANDEVIELLE	06/04/2021	Aménagement de la rue du Vignéau, de l'allée du Pressoir et de l'entrée de bourg rue des Sables	X	X			125 000,00 €	356 439,36 €
NOTRE DAME DE RIEZ	15/02/2021	travaux de rénovation énergétique, de restructuration et d'extension de la salle polyvalente Constant GUYON	X	X			125 000,00 €	1 475 900,00 €
ST-GILLES CROIX DE VIE	22/03/2021	Travaux de réhabilitation de la voirie rue du Château, rue de Bon Repos, Rue de l'Aiguillon, allée des Dames, terre plein central du Rond-Point de l'Europe et le parvis de la salle Hippolyte Chauvière	X	X	X		125 000,00 €	446 086,34 €
ST-MAXENT SUR VIE	09/02/2021	travaux de toiture de l'église	X	X			125 000,00 €	32 030,70 €
		aménagement du parking place des loisirs	X	X				175 400,00 €
		vestiaires	X	X				19 129,53 €
		travaux de fermeture du cimetière	X	X				2 500,00 €
		effacement de réseau rue de la carrière	X	X				51 076,00 €
		Achat camion pour les services techniques	X	X				40 198,59 €
ST-BEVEREND	11/06/2021	Lotissement fief du coubraud	X	X			125 000,00 €	2 217 190,00 €
							<b>1 375 000,00 €</b>	<b>10 249 924,52 €</b>

**1 750 000 €** inscrits dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

**125 000 €**  
par commune

MONTANT AUTOFINANÇÉ	MONTANT FONDS DE CONCOURS	autres subventions	autofinancement communal	50% DU FONDS			Solde		
				Montant	n° mandat	date mandatement	Montant	date mandatement	n° mandat
135 000,00 €	125 000,00 €		52%	62 500,00 €	943	18/03/2021			
425 000,00 €	125 000,00 €	50 000,00 €	71%	62 500,00 €	1575	26/04/2021			
1 181 274,22 €	125 000,00 €	947 799,78 €	52%	62 500,00 €	1572	26/04/2021			
1 204 000,00 €	125 000,00 €	177 000,00 €	80%	62 500,00 €	2387	03/06/2021			
125 600,00 €	125 000,00 €		50%	62 500,00 €	945	18/03/2021	62 500,00 €	22/11/2021	5783
256 708,13 €	125 000,00 €	183 591,87 €	45%	62 500,00 €	944	18/03/2021			
149 631,58 €	125 000,00 €	81 807,78 €	42%	62 500,00 €	1574	26/04/2021			
751 576,00 €	125 000,00 €	599 324,00 €	51%	62 500,00 €	946	18/03/2021			
321 086,54 €	125 000,00 €	- €	72%	62 500,00 €	1575	26/04/2021			
11 421,49 €	11 000,00 €	9 609,21 €	36%	5 500,00 €	947	18/03/2021			
61 433,00 €	61 000,00 €	50 967,00 €	35%	30 500,00 €	947	18/03/2021			
9 629,53 €	9 500,00 €		50%	4 750,00 €	947	18/03/2021			
1 500,00 €	1 200,00 €		52%	600,00 €	947	18/03/2021			
26 076,00 €	25 000,00 €		51%	12 500,00 €	947	18/03/2021			
22 898,59 €	17 500,00 €		57%	8 650,00 €	947	18/03/2021			
1 151 622,00 €	125 000,00 €	940 568,00 €	52%	62 500,00 €	3025	13/07/2021			
<b>5 834 256,88 €</b>	<b>1 375 000,00 €</b>	<b>3 040 667,64 €</b>		<b>687 500,00 €</b>			<b>62 500,00 €</b>		

# AFFAIRES JURIDIQUES

Le service juridique assure une **mission d'assistance et de conseil pour permettre la mise en œuvre sécurisée des projets communautaires**.

Il assure **un contrôle interne de légalité des principaux actes** de l'établissement public.

Il **instruit les contentieux et les litiges**, il **rédige les contrats, baux et conventions**.

Il réalise **la programmation, la rédaction, la passation, l'exécution administrative et financière des achats** pour le compte de l'intercommunalité mais également de communes dans le cadre de mise à disposition de service.

Il suit en **lien avec les géomètres et les notaires** l'acquisition et la cession de biens.

Il assure le **suivi des dossiers de sinistres**.

**2** Concessions de service public conclues :

la gestion **du Golf** du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour une durée de **10 ans**

la gestion de **la recyclerie** du Pays de Saint Gilles Croix de Vie par des personnes en insertion pour **5 ans**.

**40** arrêtés du Président

**8**

réunions de Conseil Communautaire

**218**

délibérations de l'assemblée communautaire

**9**

réunions de bureau communautaire

**159**

décisions du bureau communautaire

**40** conventions ou avenants à conventions conclus

**14** contentieux actuellement en cours

**6** acquisitions

**13** avis sollicités auprès de France Domaines pour des cessions, acquisitions ou locations de biens

**12** Cessions immobilières et foncières

## Commande Publique

**80** consultations pour le compte de la Communauté d'Agglomération

**19** consultations pour le compte des collectivités membres

**57** consultations selon la procédure formalisée d'appel d'offres ouvert

**23** consultations selon la procédure adaptée

**883** téléchargements de dossier de consultation par des opérateurs économiques

**287** plis déposés

**71** marchés conclus  
par la Communauté  
d'Agglomération

**33** marchés  
de travaux

**22** marchés  
de services

**16** marchés de  
fournitures

## 33 marchés de travaux effectués, dont :

- **21 marchés** de travaux de construction de bâtiments
- **15 lots de travaux** d'extension du siège administratif pour un montant de 2 247 724,85 € HT
- **5 lots de travaux** de restructuration et extension de la maison des meuniers sur le site touristique du Moulin des Gourmands à Saint Révérend d'un montant de 36 542,42 € HT
- **1 marché** de changement de l'arbre du Moulin des Gourmands de 73 074,59 € HT
- **2 marchés** de travaux de VRD :
  - Travaux de VRD au Moulin des Gourmands à Saint Révérend pour un montant de 35 045,80 € HT
  - Travaux de VRD pour la création de la ZAE les Taillées à Saint Hilaire de Riez de 94 072,20 € HT

## 10 marchés ont concerné l'assainissement pour un montant de 11 334 814,03 € HT

- **2 marchés de réseaux** de transfert du Fenouiller et de Notre Dame de Riez vers la station d'épuration du Soleil Levant pour un montant de 4 800 986,90 € HT
- **2 marchés de réseaux** de transfert d'effluents du Vendéopôle à la station d'épuration du Soleil Levant de 757 210,50 € HT
- **2 marchés de travaux** d'assainissement de mise en séparatif dans le bourg de L'Aiguillon sur Vie d'un montant de 1 674 433,00 € HT
- **1 accord cadre** à bons de commande de travaux de réalisation, de réparation, et de renouvellement de réseaux d'assainissement par terrassement ayant pour seuil maximum de 3 400 000 € HT
- **2 marchés de travaux** d'assainissement, rues centre bourg à Brétignolles sur Mer de 312 082,40 € HT
- **Travaux d'assainissement**, rue de la Joubretière à Saint Gilles Croix de Vie, de 390 101,50 € HT

## 16 marchés de fournitures

- **2 marchés** de fourniture d'une Benne à ordures ménagères d'un montant de 286 500,00 € HT
- **1 accord** cadre de fourniture d'une solution d'identification des bacs pour la REOMI
- **3 marchés** pour l'acquisition de 7 VU VL
- **3 accords**-cadre de fourniture de carburants
- **3 accords**-cadre de fourniture de pièces détachées de VU VL
- **1 marché** de fourniture, installation et maintenance de bornes pour véhicules électriques
- **3 marchés pour la défense contre la mer** (2 relatifs à la fourniture de piquets et de ganivelles pour la défense contre la mer et un marché de fourniture et livraison d'un drone multi-capteurs : lidar/thermique/photo)

- **9 marchés de transports** (3 accords-cadre de transports réguliers, 4 accords-cadre de transports à la demande à vocation sociale, 1 accord cadre de transport en car pour les sorties sportives et culturelles scolaires),
- **5 marchés d'étude :**
  - 1 marché d'étude d'accompagnement et de définition de la stratégie transport et mobilité
  - 1 marché de diagnostic et schéma directeur d'assainissement des eaux usées
  - 1 marché d'accompagnement et animation dans l'élaboration du PAT
  - 1 marché d'élaboration du programme d'actions de prévention des inondations
  - 1 marché de suivi animation " dispositifs d'aides de la plateforme territoriale de rénovation énergétique "
- **7 marchés de divers services :**
  - 1 marché de Contrôle des réseaux de transfert des eaux usées de Notre Dame de Riez vers la Station d'épuration de Givrand
  - 2 marchés de suivi et auscultation du barrage du Gué Gorand
  - 2 accords-cadre d'entretien des espaces verts
  - 1 accord-cadre de conception, développement, maintenance et hébergement d'un nouveau site internet et d'un site intranet
  - 1 contrat d'assurances dommages
- **3 marchés de maîtrise d'œuvre**
  - Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un hôtel d'entreprises sur le Vendéopôle
  - Maîtrise d'œuvre pour la restructuration de la déchèterie de Saint Hilaire de Riez
  - Accord cadre à bons de commande de missions de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement sur les réseaux et les ouvrages d'eaux usées et d'eaux pluviales

## La mutualisation de la passation et du suivi des marchés avec les communes membres

Les mutualisations déjà mises en place avec les communes via les mises à disposition de service pour la passation des marchés de voirie et de construction ou réhabilitation de bâtiment avec les communes membres se sont poursuivies à travers l'appui à la mise en œuvre de **19 procédures** :

- le lancement de 7 consultations de travaux de voirie pour les communes de Landevieille, Commequiers, Brétignolles sur Mer, Givrand, Saint Gilles Croix de Vie
- l'établissement des acomptes et des décomptes généraux (DGD) de 18 marchés en cours d'exécution confiées par les communes membres ;
- L'assistance dans la passation et l'exécution de marchés conclus par les communes de Brem sur Mer, Saint Maixent sur Vie, Coëx , Le Fenouiller , Notre Dame de Riez et Commequiers en collaboration avec le service « Construction ».

## Assurances

**62 sinistres déclarés**

**17 sinistres déclarés en responsabilité civile** pour un montant indemnisé de **10 737,12 €**

**26 sinistres déclarés en assurance flotte automobile** pour un montant indemnisé de **106 431,86 €**

**15 sinistres déclarés en assurance dommages** aux biens pour un montant indemnisé de **9 109,80 €**

**1 sinistre déclaré en protection juridique** n'ayant pas donné lieu à indemnisation

**3 sinistres dommages ouvrages**, 2 concernant la salle de spectacles La Balise et 1 relatif au Multiplexe aquatique.

# COMMUNICATION

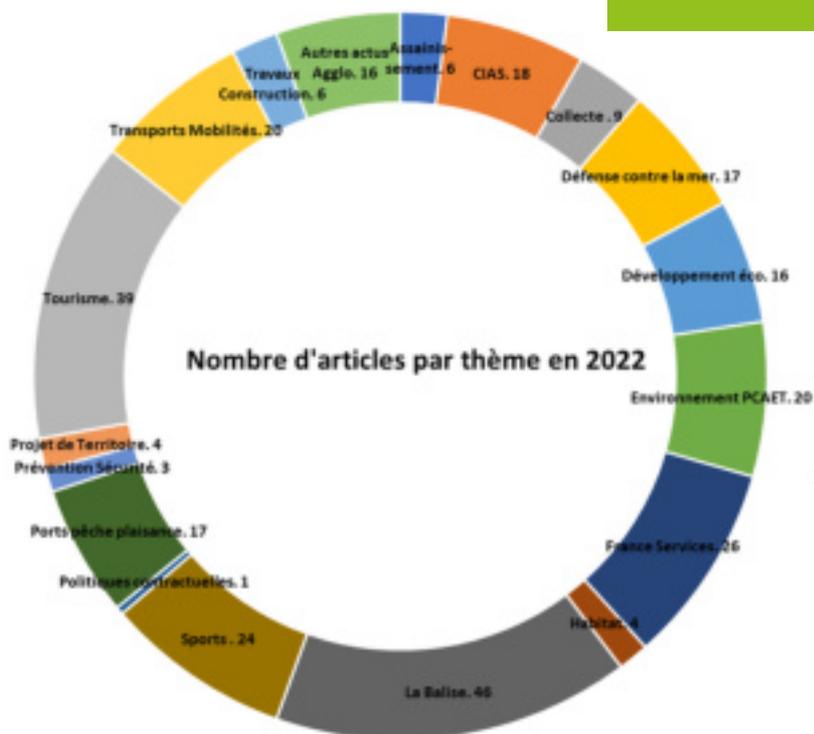
La communication tant **interne** qu'**externe** est assurée **totalemment en régie** par la Direction de la Communication.

Son rôle est de **porter à la connaissance des usagers, des collègues et des communes de l'Agglomération les actions concrètes** décidées par les **élus intercommunaux**, dans le cadre de la mise en œuvre du **projet de territoire**.

A cette fin, plusieurs vecteurs sont utilisés. Parmi eux, les principaux sont : le nouveau site internet de l'Agglomération, intranet, les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, You Tube), la presse locale (communiqués de presse et points presse), TV Vendée, France 3, le Journal de l'Agglomération (2 fois par an), le P'tit Bulletin (chaque mois), la radio interne du Super U de Saint Gilles Croix de Vie.

## L'Agglomération dans la presse :

**56** communiqués  
envoyés à la presse



décisions du  
bureau  
communautaire

**8**

articles par  
semaine sur les  
actions de l'Agglo



# COMMUNICATION

## L'Agglomération et son nouveau site internet

Nouveau site web [payssaintgilles.fr](http://payssaintgilles.fr) mis en ligne en **mai 2022**. Entre mai et décembre, pas moins de **66 691 personnes** ont visité le site internet.

Parmi les pages les plus consultées, on retrouve **le Multiplexe aquatique, la collecte et la page contacts**

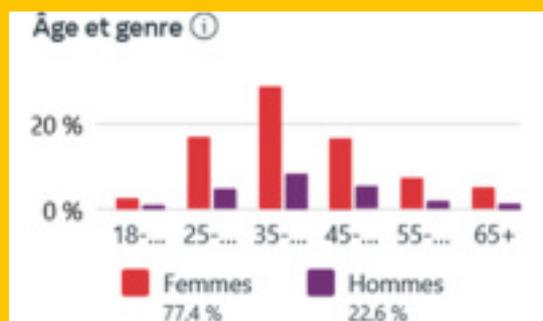
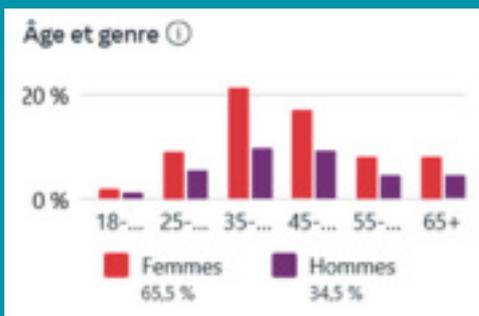
## L'Agglomération en images et sur les réseaux sociaux

### L'Agglomération sur Facebook, c'est :

**204** publications  
**11 724** visites  
**76 752** clics  
**408** mentions « j'aime »  
**2 448** abonnés

### Le Multiplexe aquatique sur Facebook, c'est :

**166** publications  
**25 859** visites  
**406 026** clics  
**418** mentions « j'aime »  
**3 161** abonnés



### La page du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération sur YouTube, c'est :

**10** vidéos  
**3 455** vues  
**117,2** heures de visionnage  
Parmi les vidéos les plus vues, on retrouve les vœux 2022 ainsi que la construction du lycée.



C'est aussi de la **création** avec :

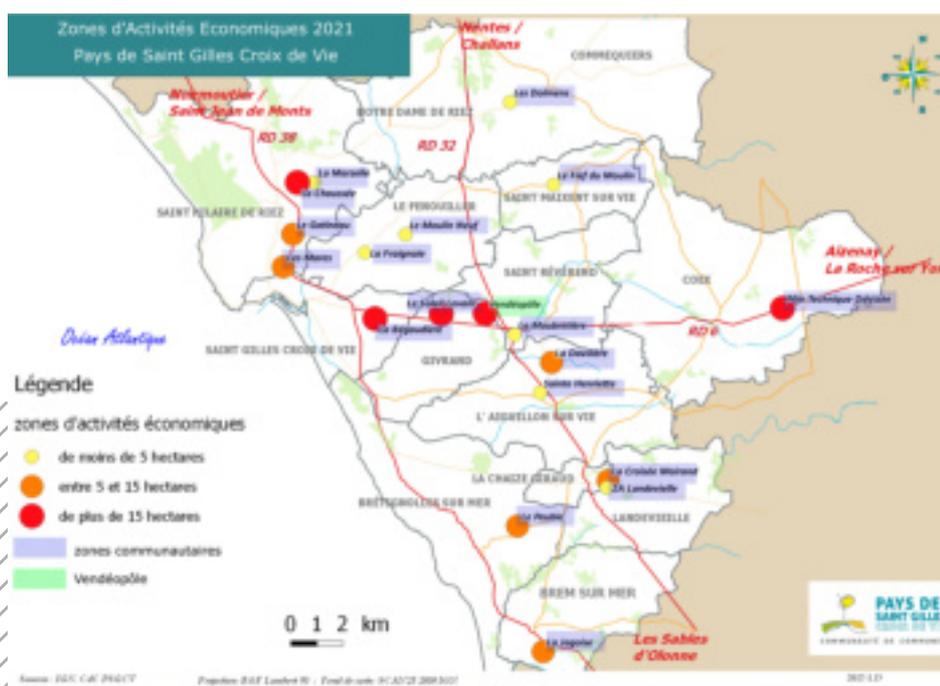
- **2 journaux publiés à 36 000** exemplaires par numéro : rédaction, mise en page et création des visuels en interne
- **160** affiches et flyers
- élaboration des calendriers de collecte
- réalisation de **5** guides
- des visuels pour la fabrication de goodies

# UN TERRITOIRE AMBITIEUX, ATTRACTIF ET CONSTRUCTIF

L'action économique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération s'articule autour de plusieurs pôles :

- la création, l'aménagement, la commercialisation et la gestion des Zones d'Activités Économiques
- la création, la commercialisation et la gestion des structures d'accueil à destination des entreprises
- le soutien et l'accompagnement des porteurs de projets à la création d'entreprise ;
- la conception de publications destinées aux entreprises et à la promotion économique du territoire
- la réalisation d'études économiques intéressant le territoire
- le développement des actions de soutien à l'économie locale
- une réflexion prospective liée au lancement de la révision du SCoT et à l'élaboration du PLUI-H

## LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



19

ZAE

1

Vendéopôle

près de

300

ha

## Les ventes de terrains en ZAE

COMMUNE	ZAE	ACQUÉREUR	ACTIVITÉ	DATE DE VENTE
SAINT MAIXENT SUR VIE	Le Fief du Moulin	Jérôme PENISSON	Artisan peintre	15 02 2022
SAINT RÉVÉREND	La Maubretière d'en-Bas	SQ ASC PATRIMONE Exploitant : L'Agence de la Cour Rouge	Agence immobilière	17 03 2022
L'AIGUILLON SUR VIE	La Daulière	SCOP SA TRIPAPYRUS ENVIRONNEMENT	Gestion des déchets	31 03 2022
SAINT GILLES CROIX DE VIE	La Bégaulière	SC COCA Exploitant : Rock'Sea 128	Concert - bar - restaurant	10 05 2022
SAINT MAIXENT SUR VIE	Le Fief du Moulin	SQ MAGUILE Exploitant : EURL Guillaume LEGAS	Plomberie - Chauffage	17 05 2022
LA CHAIZE GRAUD	La Croisée Mairand 2	SQ JIMYNA Exploitant : SAS JO TOITURE	Couvreur - Zingueur	26 08 2022
LE FENOULLER	La Fraignae	SQ MADHO Exploitant : SARL SVT	Thanatopraxie Pompes funèbres	01 12 2022

# 7

ventes de  
terrains

Également :

- 8 entreprises ont, par la signature d'un compromis de vente, formalisé leur accord pour l'achat, au total, de 11 terrains en ZAE. Ces acquisitions devraient aboutir en 2023.
- 16 autres investisseurs se sont positionnés pour l'achat, au total, de 18 terrains en ZAE.

### 2 nouvelles ZAE

#### ZAE « La Maubretière d'en-Bas 2 » à Saint Révérend

Les travaux de viabilisation ont été réalisés. Ce nouvel espace d'activités économiques, divisé en 16 lots, remporte un vif succès, puisqu'au 31 décembre 2022, 5 terrains sont sous compromis de vente et 4 autres sous candidature.

#### ZAE « Les Taillées » à Saint Hilaire de Riez

L'aménagement de cette petite zone artisanale de 5 parcelles devrait se terminer à l'été 2023. Au 31 décembre 2022, la Communauté d'Agglomération a déjà procédé à l'attribution de 4 d'entre elles.

### 1 projet abandonné

#### L'extension Est de la ZAE « La Fraignae » au Fenouiller

Compte tenu du coût de viabilisation de l'opération, auquel s'ajoute le problème de la non maîtrise foncière, le Bureau Communautaire du 17 mars 2022 a décidé d'abandonner ce projet d'extension.

### Des projets à l'étude

#### L'extension Nord de la ZAE

##### « Les Dolmens » à Commequiers

Les acquisitions foncières et les études pour étendre le parc d'activités sur 3,5 ha sont toujours en cours.

#### L'extension Est de la ZAE « Le Fief du Moulin » à Saint Maixent sur Vie

Le Bureau Communautaire du 28 avril 2022 a approuvé le projet d'aménagement de 6 nouvelles parcelles de 1 009 m<sup>2</sup> à 1 931 m<sup>2</sup>. La commercialisation devrait débuter en septembre 2023.

#### Projet d'une ZAE secteur

##### « La Jarrie », route de Notre Dame de Riez, à Saint Hilaire de Riez

La Communauté d'Agglomération a acquis 10 parcelles (8 communales et 2 privées) et souhaite compléter sa maîtrise foncière avec l'acquisition de 2 parcelles privées supplémentaires.

près de

# 10

ha de ZAE

### Quelques parcelles encore disponibles à la commercialisation

Au 31 décembre 2022, la plupart des ZAE du Pays de Saint Gilles Croix de Vie sont saturées. Si l'on tient compte de l'ensemble des candidatures déposées, seules 8 parcelles restent disponibles à la vente sur les parcs d'activités de La Chaize Giraud, Coëx et de la nouvelle ZAE de Saint Hilaire de Riez. Des projets d'aménagement ou d'extension de ZAE sont alors envisagés pour pouvoir accueillir de nouvelles entreprises.

Au total, ce sont près de 12 ha de zones d'activités économiques qui devraient voir le jour dans les prochaines années sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

### Le Vendéopôle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

À fin 2022, les ventes (aux sociétés Bénéteau, Menard Créations, Equip'Cité, Alain Guénant et Cie, Placet, Fil'Mer) et promesses de vente (aux sociétés Boisboréal, Equip'Cité, Fidesign) se sont succédées.

Au 31 décembre de l'année, le Parc d'activités n'a ainsi plus de disponibilités.

Un projet d'extension Nord du Vendéopôle est par conséquent envisagé ; l'Agglomération et Vendée Expansion travaillent sur l'aménagement, à des fins économiques, d'un foncier de 4,5 ha.

## LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES À VOCATION ÉCONOMIQUE

6

bâtiments économiques

1 Hôtel d'entreprises

5 bureaux de 16 et 17 m<sup>2</sup>  
5 ateliers de 44 à 75 m<sup>2</sup>  
Des espaces communs



Au 31 décembre 2022, l'ensemble de ces locaux sont occupés par 12 entreprises.

## Le projet de création d'un nouvel Hôtel d'entreprises

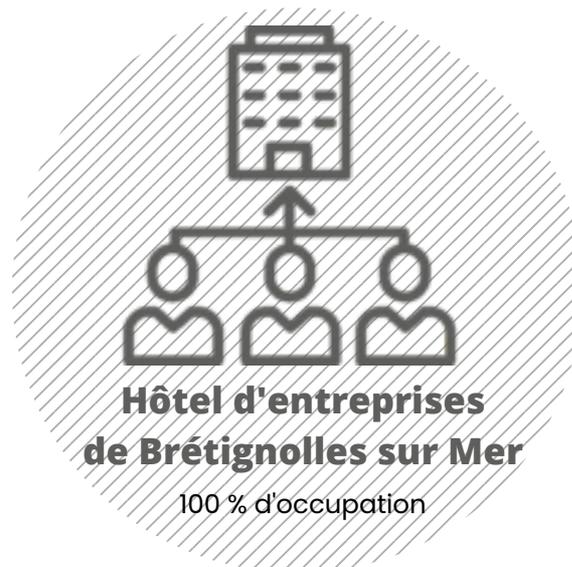
Le 14 octobre 2021, le Bureau Communautaire a validé le programme des travaux de construction d'un Hôtel d'entreprises, sur une parcelle de 4 631 m<sup>2</sup> à acquérir sur le Vendéopôle, auprès de Vendée Expansion.

Le bâtiment, dont la livraison est prévue à l'été 2024, proposera **8 ateliers et 4 bureaux ainsi que des espaces à partager.**



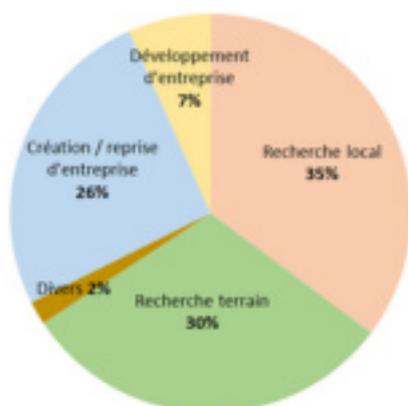
## Deux bâtiments communautaires vendus

- **Le local artisanal sis 51 rue Clemenceau à L'Aiguillon sur Vie** : le 29 novembre 2021, la SARL « Coëx Ambulance Taxi » s'est portée candidate à l'achat du local qu'elle loue depuis le 1er octobre 2021.
- **L'ancien Centre Technique Intercommunal sis 18 rue des Artisans à Saint Gilles Croix de Vie** : le 18 mars 2021, le Bureau communautaire a donné son accord pour céder ce bien immobilier à MM. LANGLAIS et DAVY, qui projettent d'y développer un espace de concert et de restauration.



## LES PORTEURS DE PROJET

*Les « primo-contacts » du service Développement Économique*



**105 entrepreneurs ou porteurs de projet** ont contacté, pour la première fois, le service Développement Economique.

Les demandes ont majoritairement porté sur la recherche d'immobilier ou de foncier d'entreprise (soit 65 % des contacts). La demande d'accompagnement à la création/reprise ou au développement d'entreprise a représenté 33 % des sollicitations.

**24 créateurs d'entreprise** en recherche d'accompagnement accueillis par le service.

# PARTENARIAT INOV

La Communauté d'Agglomération soutient la plateforme locale Initiative Nord et Ouest Vendée (INOV), premier réseau associatif de financement et d'accompagnement à la création, à la reprise et à la croissance d'entreprise, par l'octroi de prêts d'honneur aux porteurs de projet.

En 2022, la Communauté d'Agglomération a subventionné l'association à hauteur de **32 447 €**.

Au cours de cette année 2022, INOV a soutenu **31 entreprises** du territoire et attribué **293 515 €** de prêts d'honneur. Ces derniers ont permis la création ou le maintien de **106 emplois**.

## Deux nouveaux services en ligne

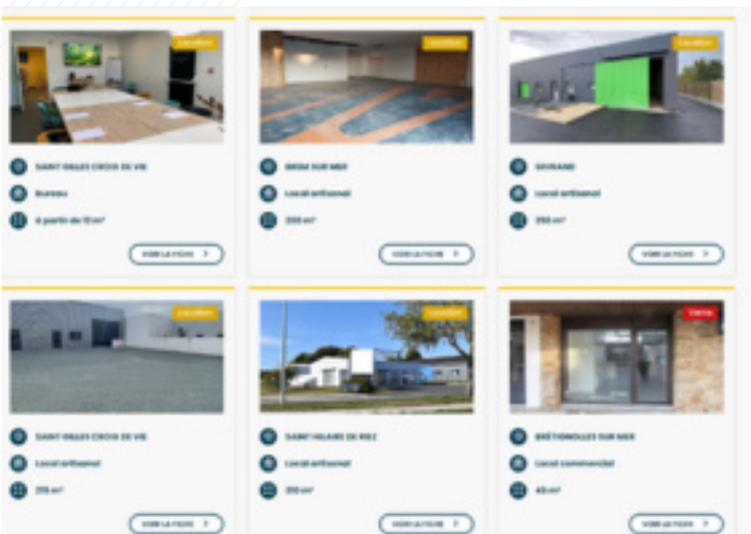
### La plateforme « *emploi.payssaintgilles.fr* »

Un nouvel outil pour soutenir et développer l'emploi local, valoriser nos entreprises et leurs emplois, favoriser le rapprochement entre les candidats et les recruteurs, mais aussi mettre en lumière les initiatives locales en faveur de l'emploi.

Ce portail unique regroupe l'ensemble des offres et des actualités du territoire. Il propose un service d'aide et diverses fonctionnalités aux entreprises qui recrutent, ainsi qu'aux candidats à l'emploi.



### Le portail « *L'Immo pour les pros* »



Ce portail vise à favoriser la rencontre entre l'offre et la demande d'immobilier/de foncier d'entreprise, dans le but de faciliter l'implantation d'activités sur notre territoire.

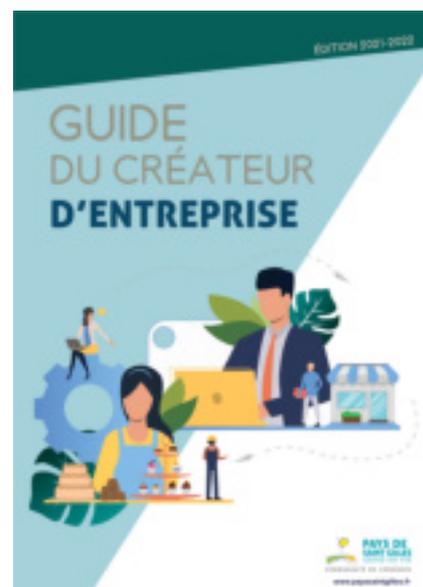
À destination des entrepreneurs en recherche de solutions pour s'implanter et développer leur activité, cet espace en ligne recense les disponibilités immobilières et foncières d'entreprise du territoire. Les propriétaires, professionnels et autres structures peuvent y déposer leurs offres.

## Le Guide du Créateur d'Entreprise (édition 2021-2022)

Le service Développement Économique **conseille et oriente les futurs créateurs/repreneurs d'entreprise** aux différents états d'avancement de leur projet.

Ce guide, proposé à ces futurs acteurs de l'économie locale, est un outil indispensable pour les accompagner dans leurs démarches et leur faciliter la lisibilité du processus de création/reprise d'entreprise.

Remis aux porteurs de projet reçus par le service Développement Economique, il est disponible dans les locaux de l'Agglomération, des 14 mairies du territoire, du Pôle Emploi, de la structure INOV et également téléchargeable sur [paysaintgilles.fr](http://paysaintgilles.fr).



## Le Guide des producteurs locaux en vente Directe (édition 2022)

Coup de projecteur sur le **Projet Alimentaire Territorial** porté par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie



Depuis 2016, la Communauté d'Agglomération met en avant, au travers son « Guide de la Vente Directe », les producteurs du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, et le Projet Alimentaire Territorial visant à favoriser les circuits courts.

Cette édition 2022 référence **38 producteurs en vente directe**. On y retrouve de nombreuses informations et notamment les **lieux et dates des différents marchés** organisés sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Ce guide, disponible dans les locaux de l'Agglomération, ainsi que dans les 14 mairies et les 4 bureaux d'information touristique du territoire, est également téléchargeable sur [paysaintgilles.fr](http://paysaintgilles.fr).

## LES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

À partir des chiffres de l'année 2021 transmis par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée, un bilan du nombre d'immatriculations et de radiations des établissements a été dressé sur chacune des 14 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie reste un territoire toujours très dynamique sur le plan économique, avec, pour l'année 2021, un **gain net de 222 établissements**.

# L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Le déploiement de la fibre optique dans tous les foyers du Pays de Saint Gilles Croix de Vie représente, en études et en travaux, un **investissement global d'environ 22 millions d'euros, dont 5,5 millions d'euros pris en charge par la Communauté d'Agglomération.**

Cette nouvelle connexion fibre optique va permettre aux habitants et aux entreprises du territoire de disposer d'un bien meilleur débit, et donc de télécharger des fichiers, transférer des données, surfer sur internet, connecter des objets tous en même temps, de manière extrêmement fluide et efficace.

## *UNE PREMIÈRE PHASE D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE ACHEVÉE*

Mis à jour en 2017, le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Vendée avait prévu, dans une première étape :

- le raccordement en fibre optique professionnelle de sites dits « prioritaires » (FTTE)
- la fibre directe à l'abonné (FTTH) pour les 13 principales agglomérations vendéennes, hors La Roche sur Yon et Les Sables d'Olonne.

Cette première phase a été achevée fin 2021, et a permis de couvrir 20 % du territoire vendéen par la fibre optique.

---

## *UNE DEUXIÈME PHASE D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE EN COURS*

Dans le cadre du plan « Vendée 100 % Fibre », Vendée Numérique s'emploie à desservir les 226 communes non concernées par la phase 1, représentant un total de 285 000 foyers, ainsi que toutes les entreprises non situées en Zone d'Activités Economiques.

Pour mener à bien ce programme de raccordement, la Vendée a choisi l'entreprise Altitude Infrastructure, qui devra déployer la fibre sur tout le département d'ici le 31 décembre 2023.

## LA FIBRE FttH VENDÉE NUMÉRIQUE ÉTAT DU DÉPLOIEMENT PAR COMMUNE

**AU 20 FÉVRIER 2023**



	NOMBRE TOTAL D'ADRESSES À DÉPLOYER	ADRESSES DÉPLOYÉES	TAUX D'AVANCEMENT	NOMBRE D'ADRESSES RACCORDÉES
BREM SUR MER	2776	1781	64%	99
BRETIENNES SUR MER	8823	4599	52%	208
COEX	2291	1781	78%	454
COMMEQUIERS	1998	252	13%	12
GIVRAND	1930	1367	71%	541
L'AIGILLON SUR VIE	1644	532	32%	118
LA CHAIZE GIRAUD	768	760	99%	250
LANDEVIELLE	978	936	96%	264
LE FENOULLER	3061	2540	83%	1108
NOTRE DAME DE RIEZ	1425	1088	76%	465
ST GILLES CROIX DE VIE	11241	9747	87%	3469
ST HILAIRE DE RIEZ	18729	14832	79%	2975
ST MAIXENT SUR VIE	607	221	36%	0
ST REVEREND	972	70	7%	19



## Concertation territoriale

Suite à la réalisation d'un diagnostic du système alimentaire afin de mieux connaître l'offre et la demande alimentaire du territoire, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, appuyé par le bureau d'études Agrosolutions, a organisé une concertation territoriale d'octobre à décembre 2022. Celle-ci a pris la forme d'une plénière de lancement, suivie de 6 ateliers thématiques définis en fonction des principaux enjeux en matière d'alimentation du territoire.

### Plénière de lancement

#### Atelier 1

Comment la restauration collective peut devenir un levier de la transition alimentaire pour le territoire ?

#### Atelier 2

Comment favoriser la création de valeur "durable" pour les acteurs de la production alimentaire du territoire ?

#### Atelier 3

Comment l'agriculture et la pêche s'adapteront-elles aux enjeux et attentes sociétales de demain ?

#### Atelier 4

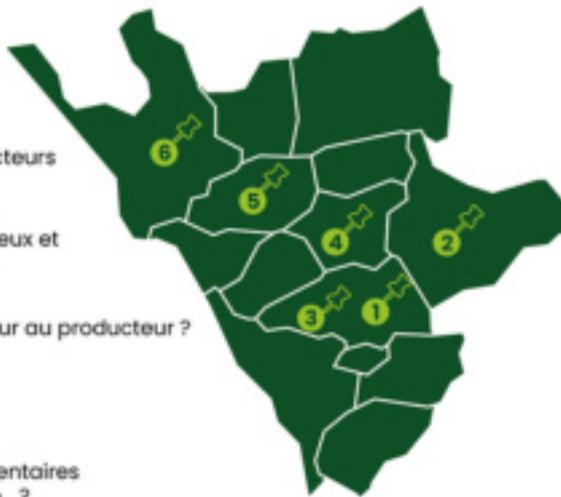
Comment organiser l'accès à l'alimentation du consommateur au producteur ?

#### Atelier 5

Comment faciliter l'accès à une alimentation de qualité et durable aux populations en situation de précarité ?

#### Atelier 6

Comment favoriser ou soutenir l'évolution des pratiques alimentaires des consommateurs : manger sain, lutter contre le gaspillage... ?



Au total, la concertation territoriale a réuni près de **230 personnes**, tous acteurs du système alimentaire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (producteurs, transformateurs, élus, associations, institutions publiques...). Elle a permis de traiter de nombreux sujets dont notamment (liste non exhaustive) :

- l'installation agricole pour maintenir une valeur économique durable sur le territoire,
- l'adaptation à la loi EGAlim (producteurs et restauration collective),
- les nouveaux modes de transformation et de distribution,
- la création de lien avec tous les acteurs du monde alimentaire,
- la restauration collective comme vecteur de sensibilisation et de pédagogie,
- la solidarité alimentaire.

À l'issue des ateliers thématiques, une phase de post-concertation s'est ouverte et a pour objectif de traiter l'ensemble des résultats de la concertation, afin d'élaborer le cadre stratégique et opérationnel du PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (programme d'actions partenarial pluriannuel, gouvernance, dispositif de suivi et d'évaluation...).

## LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES TAUPES

Dans les zones de prairies, les taupinières engendrent une surface improductive, une souillure des fourrages et une diminution de la valeur fourragère. A cela, s'ajoutent l'usure des matériels agricoles, ainsi que la dégradation des semis. Les dégâts occasionnés affectent les exploitations agricoles ainsi que les espaces verts. Plusieurs moyens de lutte contre les taupes existent, dont la fumigation (ou gazage) par phosphure d'hydrogène (PH<sub>3</sub>).

Face à la prolifération des taupinières en 2022, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie a mis en place une aide pour les exploitants agricoles du territoire, formés à l'utilisation du PH<sub>3</sub>, souhaitant s'équiper en matériels de fumigation.

Il s'agit d'une subvention d'investissement, à hauteur de 25 % du total HT éligible, d'un montant minimum de 100 € et maximum de 200 €.



**18 dossiers de demande d'aide  
réceptionnés et validés en fin d'année 2022.**

# INGÉNIERIE VRD

La Communauté d'Agglomération intervient soit en **maîtrise d'œuvre (MOE)**, soit en **assistance à maîtrise d'ouvrage (MOA)** pour son compte propre, c'est-à-dire, pour les projets communautaires mais aussi pour les communes membres qui en font la demande, par mutualisation du personnel et des moyens matériels.

## Missions pour la Communauté d'Agglomération

### Études :

#### Service Assainissement :

- Etudes diverses "Assainissement" liées aux travaux de voirie des communes, gestion du marché à bons de commande assainissement.

#### Service Collecte :

- Aide à la décision sur les projets de lotissement (tests de giration).

#### Service Développement Économique :

- Etudes de faisabilité extension ZAE (Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez).

#### Service Voirie :

- Réhabilitation ZAE La Chaussée à Saint Hilaire de Riez, étude 2e tranche.

#### Service Environnement :

- Accès plages Brétignolles sur Mer (Chemins de La Taillée et Levée de La Pierre).

#### Service Construction :

- Étude cheminement PMR Vélo Rail et confortement,
- Parkings extension siège et mutualisé,
- Parking Restos du Cœur.

#### Service Voirie Mobilité - Pistes cyclables :

- Liaison La Chaize Giraud - L'Aiguillon sur Vie,
- Liaison Saint Gilles Croix de Vie (Lycée) - Givrand,
- Liaison Commequiers - Saint Maixent sur Vie (partie Saint Maixent sur Vie et Agglomération).

#### Suivi et entretien :

- Suivi de l'entretien (fauchage - débroussaillage...) des 25 km de voirie communautaire,
- Inventaire de la signalétique des 200 km de pistes cyclables et sentiers cyclo touristiques,
- Suivi de l'ensemble de la signalisation des voiries communautaires et des ZAE,
- Voiries communautaires : comptage de la circulation par voirie et par période d'affluence,
- Suivi de l'entretien de la signalétique des 200 km de pistes cyclables et sentiers cyclo touristiques,
- Travaux d'entretien et grosses réparations des voiries communautaires et des zones d'activités, pistes cyclables.

## Travaux :

### Service Assainissement :

- Brétignolles sur Mer – village de la Chalonnaise : extension réseau Assainissement EU,
- Saint Gilles Croix de Vie – rues des Epinettes – Joubretière : assainissement eaux usées,
- Divers communes : réhabilitation assainissement liée aux projets de voiries des communes faisant appel au service « Ingénierie » (chemisages, poses de regards tabourets, reprise des réseaux existants, mises en séparatifs).

### Service collecte :

- Station hydrogène : plateforme, viabilisation et électrification.

### Voiries intercommunales et ZAE :

- Saint Hilaire de Riez – ZAE Les Mares et rue du Petit Verger : création piste cyclable le long de la RD 38bis et réhabilitation des voiries rue des Mares et rue du Petit Verger,
- Saint Hilaire de Riez – route de Notre Dame de Riez : création ZAE des Taillées,
- Saint Hilaire de Riez – chemin du Doyenné : rectification des virages,
- Saint Hilaire de Riez – chemin des Aubrais : création d'un mini-giratoire,
- Saint Hilaire de Riez – ZAE La Chaussée : 1re tranche de travaux,
- Saint Révérend : ZAE La Maubretière : extension de la ZAE,
- Voiries communautaires – entretien courant et réparations.

### Développement Économique :

- Saint Maixent sur Vie – ZAE Le Fief du Moulin : extension de la ZAE,
- La Chaize Giraud – ZAE La Croisée Mairand : modification PA îlot 3, accès.

---

## Missions pour les communes

### Études et travaux :

- L'Aiguillon sur Vie – projet pluriannuel de travaux de voirie : études et travaux,
- L'Aiguillon sur Vie – centre-bourg : mission AMO,
- Brem sur Mer – abords du restaurant scolaire et divers – études,
- Brétignolles sur Mer – études de carrefours – RD38,
- Brétignolles sur Mer – rues de La Petite Sauzaie et de la Traversée,
- Coëx – projet pluriannuel de travaux de voirie – études et travaux,
- Coëx – lotissement La Marchaisière – études,
- Coëx – liaison rue de l'Europe – rue Caiveau – études,
- Commequiers – divers chiffrages, travaux de voirie,
- Givrand – rue des Clergeries et de la Fée, études,
- Givrand – rue de la Gruette et divers – travaux,
- Landevieille – rue Pascal Bourmaud – Travaux,
- Landevieille – projet pluriannuel de travaux de voirie – études et travaux,
- Landevieille – skatepark – études et travaux,
- Landevieille – chemin Borgne – études,
- Landevieille – rue des Sables : aménagement entrée de bourg et création d'une piste cyclable – (travaux),
- Notre Dame de Riez – projet pluriannuel de travaux de voirie – études et travaux,
- Notre Dame de Riez – rues des Combes et allée des Fougères – études,
- Saint Maixent sur Vie – secteur de La Cartrée – études,
- Saint Maixent sur Vie – lotissement Les Renaudières – études,
- Saint Maixent sur Vie – cheminement piéton rue du Pay – études,
- Saint Maixent sur Vie – Aménagement de sécurité rue de l'Atlantique, et sortie cimetière – études et travaux,
- Saint Gilles Croix de Vie – rue Gautté, quai du Port Fidèle – études,
- Saint Révérend – rue de La Grotte – études et travaux.

# TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS

## CENTRE AQUATIQUE DU GÂTINEAU

### Problème de fuites dans les bacs tampon ozone

Des problèmes d'étanchéité des bacs tampon permettant d'assurer le traitement à l'ozone ont été constatés provoquant des incidents en termes de filtration d'eau et dans la continuité de fonctionnement de l'ozoneur. Suite aux conclusions du rapport d'expertise, sous couvert de la Dommage Ouvrage (DO), les travaux d'étanchéité des bacs tampon par injection de résine ont été réalisés en 2022.



### Problème d'étanchéité partie administrative

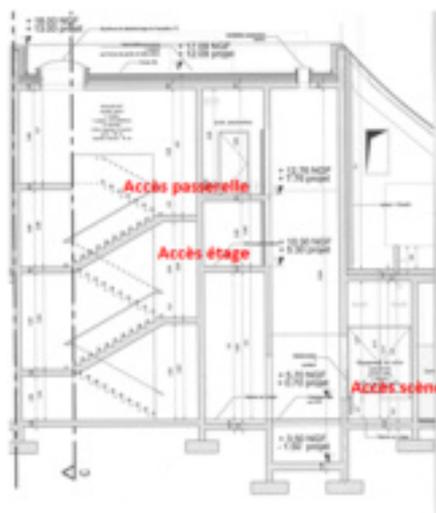
Des problèmes d'étanchéité ont été constatés dans la partie administrative du complexe. Suite aux conclusions du rapport d'expertise, sous couvert de la DO, un solin a été posé en pied de mur afin de garantir le maintien et l'efficacité de la barrière d'étanchéité. Les travaux de réfection de l'isolation et du doublage ont également été effectués en 2022.

### Amélioration qualité de l'air zone technique

Des travaux ont été engagés dans la zone technique et dans la circulation « accès club plongée » afin de permettre une meilleure circulation de l'air et améliorer sa qualité. Le coût des travaux est de 21 514 € HT.

## LA BALISE

Afin de rendre accessible la scène, l'étage et le haut des gradins aux publics PMR, il a été budgété en 2022 l'installation d'un ascenseur. Sous maîtrise d'œuvre communautaire, les travaux ont été réalisés lors du 3ème trimestre 2022. Le coût des travaux est de 29 940 € HT.



## SIÈGE ADMINISTRATIF

Le projet d'extension du siège administratif a été initié et présenté lors du Bureau Communautaire du 12 novembre 2020, puis validé sur le principe du programme et du coût de l'opération lors du Bureau Communautaire du 14 janvier 2021.

Le programme de l'opération estimé en janvier 2021 à 1 500 000 € HT consiste à la création d'un bâtiment de 752 m<sup>2</sup> répartis sur 2 niveaux, comprenant notamment, une salle de réunion modulable de 260 m<sup>2</sup> et 21 bureaux pour une surface de 276 m<sup>2</sup>.



Suite à mise en concurrence, un marché de maîtrise d'œuvre a été attribué le 19 avril 2021 au cabinet DGA pour un montant de 130 500 € HT.

Le cabinet d'architecture a proposé plusieurs esquisses sur les principes évoqués dans le programme initial et suivant les dimensions qui avaient été retenues. Toutefois, au fil des échanges avec l'équipe de MOE le programme s'est affiné. La réflexion engagée a conduit à proposer en débat communautaire du 14 octobre 2021, des modifications du programme. Elles concernent l'augmentation des surfaces du programme de 118,70 m<sup>2</sup> et la création d'un second niveau dont l'aménagement serait étudié en option. Afin de répondre à ce réajustement de programme le coût des travaux est réestimé au stade APS (Avant-Projet Sommaire) à 2 665 050 € HT dont 350 000 € HT en option pour le réaménagement du R+2.

Sur ces bases, une consultation pour la réalisation des travaux allotie en 15 lots a donc été lancée selon procédure adaptée en avril 2022. Après relance, négociations et ajustements techniques les marchés de travaux ont été attribués pour un montant total de 2 247 724,85 € HT. Le démarrage des travaux est programmé au 1er trimestre 2023.

## AMÉNAGEMENT DES COMBLES DU CTI

Après consultation, la mission de réaménagement des combles du CTI a été confiée à l'équipe de maîtrise d'œuvre emmenée par le cabinet Beslier Simon pour un montant de 17 450 € HT.

Le projet comprend la création de bureaux supplémentaires d'une salle de réunion et d'un réfectoire. Une passerelle PMR, depuis les bureaux occupés par le service assainissement, vers cette nouvelle surface de bureaux, a été intégrée au programme.

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 22 avril 2021, a attribué les marchés de travaux pour un montant de 189 201,39 € HT. Le lot menuiserie étant infructueux, suite à une nouvelle consultation, le lot a été attribué pour un montant de 48 380,34 € HT.

Les travaux d'aménagement des combles du CTI se sont achevés en 2022. Des bureaux supplémentaires, une salle de réunion et un réfectoire ont été créés ainsi qu'une passerelle PMR qui permet de relier les bureaux occupés, par le service assainissement, vers ce nouvel espace.

## *RESTAURANT « LE MOULIN DES GOURMANDS » DE SAINT RÉVÉREND*

Après consultation, par décision du Président, du 24 septembre 2021 puis du 15 octobre 2021 (relance lot 1 infructueux), les travaux d'extension (réserves + chambre froide) du restaurant « le Moulin des Gourmands » ont été attribués pour un montant de 67 308,14 € HT. Les travaux ont été engagés le 17 novembre 2021, sous maîtrise d'œuvre des services communautaires, et ont été livrés au printemps 2022.

### *LE MOULIN DE SAINT RÉVÉREND*

Suite à un contrôle des équipements, il s'est avéré nécessaire de procéder au remplacement à l'arbre du moulin par une société spécialisée dans ce type d'intervention. Le coût de cette intervention est de 73 074,59 € HT avec une subvention du Conseil Départemental de la Vendée de 30 000 €.



## *MOULIN DES GOURMANDS « MAISON DU MEUNIER » DE SAINT RÉVÉREND*

A la demande de l'Office de Tourisme Intercommunal, le local d'ensachage de la farine du bâtiment situé à proximité immédiate du moulin a été agrandi. Les travaux ont consisté à fermer le préau existant. Le coût de ces travaux est de 36 582,43 € HT.

## *HOTEL D'ENTREPRISES, VENDÉOPOLE DE SAINT RÉVÉREND*

Dans le cadre de ses missions de soutien au développement économique, la Communauté d'Agglomération s'est engagée à construire un nouvel hôtel d'entreprises destiné à favoriser le lancement ou le développement des nouvelles entreprises et permettre, entre autres, de rompre l'isolement des jeunes créateurs.

Après avoir approuvé le programme de construction de ce bâtiment en octobre 2021, et le lancement de la consultation pour sélectionner une équipe de MOE, un marché de maîtrise d'œuvre a été attribué par décision du Président, le 25 février 2022 au groupement conjoint LT ARCHI, SERBA et ICSO pour un montant de 82 800 € HT.

Dans le respect du programme, l'équipe de MOE a proposé plusieurs esquisses en offrant des possibilités d'extension du bâtiment à moyen et long terme. On y retrouve 3 zones fonctionnelles :

- Une partie regroupant les espaces communs, composée d'un hall d'accueil, de sanitaires, d'une salle de réunion, d'une tisanerie, de placards techniques, d'un local ménage et d'un local onduleur (85 m<sup>2</sup>),
- Une partie composée de 8 ateliers indépendants d'une surface allant de 50 à 120 m<sup>2</sup> (705 m<sup>2</sup>),
- Une partie offrant 4 bureaux indépendants d'une surface allant de 15 à 20 m<sup>2</sup> (75 m<sup>2</sup>)

L'implantation du bâtiment sur la parcelle laissera l'opportunité d'agrandir la partie « ateliers » d'environ 500 m<sup>2</sup>.

Il est proposé également de concevoir le bâtiment, en conservant une hauteur de toiture similaire sur les parties « espaces communs » et « bureaux » à celle des ateliers, et de prévoir un plancher pour la création d'un étage qui ne sera pas aménagé dans l'immédiat, mais qui pourrait l'être très facilement dans le futur, afin de répondre aux besoins à venir.

Sur ces bases, l'APS a été validé par le Bureau Communautaire du 9 juin 2022, pour un coût de travaux estimé à 1 150 080 € HT.

En complément, le projet prévoit également l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture du bâtiment, dans le cadre de la société de projets en partenariat avec Vendée Energie.



## *DECHÈTÈRIE DE LA CHAUSSÉE – SAINT HILAIRE DE RIEZ*

Par décision du Bureau Communautaire du 14 octobre 2021, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a décidé d'approuver le programme de restructuration de la déchèterie de la Chaussée, située à Saint Hilaire de Riez, ainsi que le montant de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux, fixé à 2 000 000 € HT, dont 1 500 000 € HT pour la démolition et la reconstruction des infrastructures, et 500 000 € HT pour les travaux de bâtiment.

Une consultation de maîtrise d'œuvre a donc été lancée, selon la procédure adaptée le 8 novembre 2021, pour la passation d'un marché public ordinaire non alloti, avec une date limite de remise des offres fixée au 6 décembre 2021 à 12h00.

Cette mission de maîtrise d'œuvre comprend une mission de base pour la construction neuve de bâtiment et d'infrastructures, dont les éléments suivants : ESQ - APS - APD - PRO - ACT EXE complètes sur les lots fluides et partielles sur les autres lots du marché de travaux - VISA - DET et AOR, ainsi qu'une mission complémentaire relative aux études réglementaires à mener pour cette opération.

Lors du Bureau Communautaire du 17 mars 2022, les élus ont décidé d'attribuer ce marché de maîtrise d'œuvre relatif à la rénovation de la déchèterie de la Chaussée au groupement d'entreprises ARTELIA (mandataire), INSO Agence d'Architecture, SISBA, ACE et ARCANE, pour un montant de 114 650 € HT.

Depuis cette date sur l'année 2022 les études se sont poursuivies. les études d'esquisse et d'avant-projet ont donné lieu à des présentations au Groupe de Travail « Construction - Bâtiment » et au Conseil d'Exploitation « Collecte et Traitement des Déchets ».

## MONUMENTS HISTORIQUES

### **Eglise Saint Nicolas de Brem sur mer**

Le 30 mai 2022, à l'occasion d'une visite de l'édifice, Pauline DUCOM, Conservatrice du Patrimoine, à la Conservation Régionale des Monuments Historiques, DRAC Pays de la Loire- constate le mauvais état de la trappe de fermeture permettant l'accès au toit par l'escalier de la tour. Madame DUCOM préconise le remplacement de la trappe ainsi que des travaux d'étanchéité.

Travaux d'étanchéité et remplacement de la trappe de fermeture de la tour :

- Dépose de la couverture et de la charpente bois,
- Reprises des pierres de scellement à la chaux pour solidifier l'ensemble + complément pierres calcaire à l'identique,
- Création d'une charpente en pin et de la trappe d'accès à la toiture,
- Pose couverture joint de bout zinc naturel et soudure,
- Pose bande solin avec ancrage dans le mur et soudure.

L'ensemble de ces travaux réalisés par l'entreprise VENT DES TOITS s'élèvent à 6 045,90 € TTC.

A la suite d'une visite de terrain, Tristan MAHEO, restaurateur spécialisé en peintures murales, préconise une intervention de traitement des micro-organismes qui colonisent les murs de l'église. La dernière opération de traitements des micro-organismes a été effectuée en 2014. Par conséquent, la campagne mérite d'être renouvelée afin de garantir la préservation des fresques abritées dans l'édifice.

Traitement des micro-organismes qui colonisent les murs de l'église :

- Traitement algicide in situ, 2 ½ journées,
- Nettoyage des algues,
- Constat d'état des décors,
- Rapport d'intervention.

Cette opération de traitement s'est élevée à 2 640 € TTC par Monsieur MAHEO.

## ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a été sollicité par plusieurs communes du territoire pour offrir une assistance efficiente et adaptée à leurs besoins. Il a ainsi été décidé de mettre à disposition, les compétences du service « Construction », auprès des communes qui le demandent.

Sur l'année, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a assisté les communes dans les projets suivants :

### Brem sur Mer

- Objet : Extension du restaurant scolaire
- Montant des travaux : 540 000 € HT
- Missions : Prog. DCE MOE, DCE Marché de travaux, DET, AOR

### Commequiers

- Objet : Evolution des installations sportives
  - Rénovation de la salle de basket
  - Rénovation de la salle de tennis de table
  - Construction neuve de locaux communs (vestiaires communs football, basket-ball, tennis de table, réunion, bar...)
- Montant des travaux : 2 088 000 € HT (estimation phase PROG)
- Missions : Prog. DCE MOE, DCE Marché de travaux, DET, AOR

### Notre Dame de Riez

- Objet : Rénovation et extension de la salle polyvalente Constant Guyon
- Montant des travaux : 1 073 000 € HT (estimation phase PROG)
- Missions : Prog. DCE MOE, DCE Marché de travaux, DET, AOR

### Saint Maixent sur Vie

- Objet : extension de l'accueil périscolaire
- Montant des travaux : 107 250 € HT (montant marché de travaux)
- Missions : Prog. DCE MOE, DCE Marché de travaux, DET, AOR

### Le Fenouiller

- Objet : extension de la mairie
- Montant des travaux : 230 000 € HT (montant marché de travaux)
- Missions : Prog. DCE MOE, DCE Marché de travaux, DET, AOR

### Coëx

- Objet : réhabilitation cabinet médical
- Missions : Plans, PRO et ACT

## DOMMAGE OUVRAGE (DO)

### Gendarmerie

- Depuis 2011, de nombreux désordres et malfaçons ont été constatés. Fuites, humidité pour la quasi-totalité des bâtiments (gendarmerie, 29 logements),
- Plusieurs DO ont été lancées et de nombreux travaux engagés (imperméabilisation des façades, reprise des solins, reprise des joints, travaux intérieurs...).

Expiration de l'assurance dommages-ouvrage, 2 cas de figure :

- Pour les sinistres déclarés pendant la décennale mais pour lesquels les travaux ne sont pas réalisés, la procédure se poursuit,
- Pour les nouveaux désordres :
  - Si récurrence, les travaux sont pris en charge par la DO,
  - Si désordres non pris en charge pas la DO, les travaux sont à la charge l'Agglomération selon le protocole d'accord signé avec AUXIFIP (49 296,30 € TTC).

# PLANIFICATION TERRITORIALE

Jusqu'en décembre 2021, le champ d'intervention de l'intercommunalité en matière d'urbanisme concernait deux aspects : **l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes** et **la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale**. Depuis, dans le cadre de la transformation en Communauté d'Agglomération, un troisième volet s'ajoute : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

## Instruction des autorisations d'urbanisme

Opérationnel depuis le 15 avril 2015, le service fait suite à la réflexion engagée au Pays de Saint Gilles Croix de Vie sur la mise en place d'un service instructeur intercommunal dans la logique initiée par la loi « ALUR » privilégiant cette échelle en matière d'urbanisme.

Service rendu à l'autorité compétente (le maire), il consiste à **vérifier la conformité des projets avec les réglementations en vigueur sur le territoire de chaque commune et à fournir des propositions de décisions**. Il ne s'agit pas d'une compétence communautaire.

Instructeurs pour les Autorisations du Droit des Sols (ADS) référents par commune :



-  2 instructeurs
-  1 instructeur
-  1 instructeur
-  1 instructeur
-  1 instructeur
-  1 personne chargée du secrétariat, vaguesemestre, ...



plus de **3 600 actes** instruits en 2022

URBANISME.PAYSAINTGILLES.FR

### Nombre de dossiers traités par type d'actes

	Autorisations d'urbanisme déposées 2022										
	C1 cert opérationnel		C2 déclaration préalable		C3 permis de construire			C4 permis d'aménager		C5 permis de démolir	Total ensemble dossiers
	total	total	décl division terrain	total	décl modif ou transfert	nombre logements	total	décl modif	total		
BREIM SUR MER	45	157	4	65	2	36	7	3	3	373	
BRITIGNOLLES SUR MER	52	326	23	163	29	93	4	1	0	544	
COEX	30	78	8	64	4	40	0	0	0	172	
COMMAQUIERS	22	122	8	72	27	39	12	1	3	229	
GIVRAND	19	71	0	29	3	27	0	0	0	119	
LA CHAIZE GIRAUD	4	65	0	13	1	1	6	1	0	86	
L'AQUILLON SUR VIE	31	98	7	71	7	55	4	2	3	205	
LANDEVILLE	7	79	3	38	1	24	0	0	0	104	
LE FENDOUILLER	31	205	23	64	8	31	4	0	0	304	
NOTRE DAME DE RIEZ	15	58	2	36	2	17	2	1	0	111	
SAINTE GILLES CROIX DE VIE	27	358	6	88	21	220	2	0	4	459	
SAINTE HILAIRE DE RIEZ	132	516	46	239	39	368	7	2	3	895	
SAINTE MAIXENT SUR VIE	15	61	0	37	7	24	4	0	0	95	
SAINTE REVEREND	7	59	1	21	7	20	4	1	0	71	
<b>Total</b>	<b>433</b>	<b>2191</b>	<b>106</b>	<b>979</b>	<b>148</b>	<b>994</b>	<b>56</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>3667</b>	

Mis en œuvre en 2022 du portail pour les dépôts en ligne des dossiers. Dispositif obligatoire pour la plupart des communes du territoire, il a été ouvert pour toutes. Environ 27% des dossiers ont été traités par ce portail, annonçant une montée en puissance pour 2023 suivant les directives et l'impulsion des services de l'Etat.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche préalablement enclenchée et consolidée en 2022 avec les consultations dématérialisées des services concessionnaires de réseaux (Sydev et Vendée Eau) et les services internes de l'Agglomération (Assainissement, Ordures Ménagères, voirie communautaire) directement intégrées dans le logiciel métier mutualisé.

## La planification territoriale

Depuis la prise de compétence élargie en urbanisme, à l'occasion de la transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération, le périmètre d'intervention en termes de planification concerne maintenant le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme (PLUi).

À ce titre, en 2022, le service planification (un chef de projet), a notamment préparé en lien avec les communes concernées, les dossiers et décisions d'approbation des différentes procédures qui relèvent maintenant du Conseil Communautaire. En effet, en attendant la réalisation du PLUi, les documents d'urbanisme de chaque commune continuent à produire leurs effets, mais les modifications sont approuvées par l'Agglomération.

Dans ce cadre, la procédure de révision générale du PLU de Coëx a été achevée et approuvée par l'Agglomération, ainsi que la révision allégée n° 1, la modification simplifiée n° 1 du PLU de Saint Gilles Croix de Vie, et la modification du règlement n° 1 du site patrimonial remarquable de Saint Gilles Croix de Vie. Plusieurs délibérations incidentes à la prise de compétence urbanisme et relatives au Droit de Préemption Urbain ont été préparées et approuvées par l'Agglomération, 24 au total concernant toutes les communes du territoire et organisant les conditions d'exercice de ce dispositif.

---

## Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Approuvé le 30 juin 2016, le SCoT a fait l'objet d'une délibération complémentaire le 9 février 2017 pour devenir exécutoire le 6 mars 2017. L'ensemble des 3 pièces principales constituant ce document d'urbanisme [le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)] est accessible et peut être téléchargé sur le site internet [payssaintgilles.fr](http://payssaintgilles.fr)

À l'issue d'une période de 6 ans, ce document doit faire l'objet d'une évaluation pour mesurer la nécessité de le maintenir en l'état ou de procéder à sa révision. La réalisation du bilan du SCoT a été engagée courant 2022, pour une prise de décision en début d'année 2023.

Ce bilan (consultable sur le site internet [payssaintgilles.fr](http://payssaintgilles.fr)) a été réalisé au vu des dynamiques à l'œuvre sur le territoire, au regard des indicateurs préalablement identifiés et sous le prisme des nouveaux enjeux issus de la Loi Climat et Résilience et en particulier les impacts du Zéro Artificialisation Nette.

À l'occasion de la mise en place d'une nouvelle gouvernance au sein du Pays Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, un Groupe de travail PLUi a été créé, et une conseillère déléguée désignée.

La collaboration avec le réseau « InterScot Vendée » avec l'appui de la Fédération Nationale des SCoT a permis entre autres de poursuivre le travail précédemment entrepris :

- La poursuite du partenariat spécifique, avec GéoVendée sur la mobilisation des données cartographiques pour l'observation du territoire (numérisation des documents d'urbanisme, exploitation des fichiers fonciers, analyse de l'occupation des sols, observatoire des zones d'activités commerciales...).
- La poursuite du travail en commun sur le dossier d'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) à laquelle les SCoT sont associés.
- L'engagement d'une collaboration, avec la conférence régionale des SCOT, sur les enjeux issus de la Loi Climat et Résilience et notamment les problématiques autour du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

# UN TERRITOIRE ATTACHÉ À LA PROXIMITÉ ET AUX SOLIDARITÉS



## Centre Intercommunal d'Actions Sociales

Le CIAS est un établissement public administratif rattaché à la Communauté d'Agglomération, en charge des missions sociales sur le territoire. Il est autonome dans son fonctionnement.

Il est géré par un Conseil d'Administration présidé de droit par le Président de la Communauté d'Agglomération, M. François BLANCHET. Son vice-président est M. Jean SOYER. Il est composé de 14 membres élus par le Conseil Communautaire, dont un Vice-Président, 10 représentants d'actions sociales, nommés par le Président et 4 représentants d'associations obligatoires (senior, handicap, famille, insertion) nommés par le Président.

### Composition du Conseil d'Administration du CIAS en 2022



Dans l'optique de développer une politique communautaire de l'action sociale plus ambitieuse, il a été proposé aux élus communautaires de redéfinir l'action sociale communautaire, et ce faisant, de définir les champs d'action à transférer au CIAS. En janvier 2022, suite au passage de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie en Communauté d'Agglomération, le CIAS intègre de nouvelles compétences exercées au travers de 4 pôles et de 2 actions transversales (Convention Territoriale Globale et Contrat Local de Santé) :

#### **Pôle Enfance / Jeunesse / Parentalité :**

- coordination de la politique contractuelle à l'enfance et à la parentalité avec la CAF et la MSA ;
- gestion et coordination du Multi Accueil Multi Sites de Saint Hilaire de Riez, de Brétignolles sur Mer et de Coëx ;
- gestion des Relais Petite Enfance ;
- gestion du Lieu d'Accueil Enfants Parent ;
- gestion de la compétence extra-scolaire et coordination des accueils de loisirs pour les périodes des mercredis et vacances scolaires ;
- gestion d'actions éducatives.

#### **Pôle Santé / Handicap :**

- politique de lutte contre la désertification médicale ;
- tendre à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ;
- soutien aux actions de santé publique ;
- renforcer l'accès aux soins sur le territoire, notamment pour les personnes vulnérables ;
- renforcer la prévention en santé ;
- améliorer les parcours de santé autour de tous les publics (Enfance-Jeunesse/Seniors/Handicap) ;
- favoriser les actions autour de la santé mentale.

#### **Pôle Seniors :**

- accompagnement du vieillissement de la population et prévention de la perte d'autonomie ;
- construction et entretien du Centre d'Hébergement Temporaire de Saint Gilles Croix de Vie ;
- construction et entretien de l'EHPAD de la Chaize Giraud ;
- construction, entretien et gestion de la Résidence Autonomie « Les Primevères » de Saint Maixent sur Vie ;
- coordination avec les établissements publics pour personnes âgées du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour garantir le parcours des aînés et la pérennité des établissements.

#### **Pôle Social / Solidarité :**

- animation de la Conférence Intercommunal du Logement (CIL) ;
- coordination des structures œuvrant en matière de logement social ;
- participation au fonds solidarité logement ;
- lutte contre la précarité ;
- pilotage de la Banque Alimentaire ;
- fonds d'aide aux jeunes ;
- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi ;
- coordination des structures œuvrant en matière d'insertion et d'emploi.

## *Signature d'une Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée*

Lors de la séance du 10 octobre 2019, et pour maintenir les financements liés au Contrat Enfant Jeunesse (CEJ), le Bureau Communautaire s'est engagé dans un nouveau cadre contractuel, la Convention Territoriale Globale (CTG). Cependant, au regard de la crise sanitaire liée à la COVID, la CAF a validé le report de la signature et le renouvellement à titre exceptionnel du Contrat Enfance Jeunesse pour l'année 2020-2021.

La CTG est une démarche partenariale qui va permettre de construire un projet de territoire partagé (EPCI, CAF, acteurs locaux) sur l'ensemble du volet social représenté par la Branche Famille de la CAF. Les participations financières de la CAF, dénommées « Bonus Territoire » seront définies au travers des fiches actions et des porteurs de l'intervention.

Feuille de route :

- 2019 : engagement écrit de l'Agglomération dans la mise en place de la CTG,
- 2020 : réflexion sur les instances de pilotage,
- 2021 : constitution du comité de pilotage, du comité technique et des groupes de travail. Diagnostic et premières pistes de réflexion sur les services et équipements déjà existants du territoire,
- 2022 : travail des instances, définition et validation du plan d'actions, signature de la CTG le 1er décembre 2022.

La Convention Territoriale Globale est signée  
jusqu'au 31 décembre 2026.

Le plan d'actions, dont l'échéancier répartit les actions de 2023 à 2026, va permettre de valoriser ses forces vives des 14 communes et mettre en lien les acteurs locaux : associations locales, usagers et collectivités pour répondre, au plus près, aux besoins identifiés.

**PLAN D' ACTIONS CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)  
ÉCHÉANCIER CIAS / AGGLOMÉRATION PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE**

THEMATIQUES	ACTIONS	ECHÉANCIER
PETITE ENFANCE	CREER UN OBSERVATOIRE DES FAMILLES SUR LE TERRITOIRE	2024
	CREER UN LIEU RESSOURCES POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE (fiche action commune avec la thématique Enfance)	2024
	DEVELOPPER LE PARTENARIAT ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS POUR REPENDRE AUX BESOINS SPECIFIQUES (horaires atypiques, enfants porteurs de handicap )	2023
	DEVELOPPER LE RESEAU D'ACTEURS DU TERRITOIRE	2024
ENFANCE	CREER UN « LIEU RESSOURCES »	2024
	ACTUALISER LE GUIDE DE L'ENFANT DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE	2023
	ETUDIER LE DEVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE DE L'AIDE AUX DEVOIRS	2023
	ENVISAGER L'HARMONISATION DES PRATIQUES ET OUTILS	2025
	ORGANISER DES RENCONTRES ENTRE PROFESSIONNELS ET REFLECHIR A UNE TRANSITION ENTRE LES DIFFERENTES TRANCHES D'AGE	2023
JEUNESSE	FACILITER L'ACCES A LA FORMATION BAFI ET L'ENGAGEMENT DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE	2023
	ALLER A LA RENCONTRE DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC	2024
	FAIRE RAYONNER LE POINT D'INFORMATION JEUNESSE	2023
PARENTALITE	CREER UN RESEAU PARENTALITE REAAP	2023
	AMELIORER ET RENFORCER LA COMMUNICATION	2023
	ORGANISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE PREVENTION	2024
	REFLECHIR A DE NOUVELLES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT	2023
INCLUSION HANDICAP	ELABORER UN LIVRET REPERTOIRE ET SITE INTERNET / APPLICATION	2024
	METTRE EN PLACE UN RESEAU ET DES ACTIONS PASSERELLES AVEC LES PARTENAIRES DE PROXIMITE	2023
	METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE REPIT ET DES ESPACES D'ECHANGES POUR LES AIDANTS	2024
ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	METTRE EN PLACE UN RESEAU DE PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE	2023
	MIEUX CONNAITRE LES BESOINS DE LA POPULATION A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION EN MATIERE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	2025
ACCES AUX DROITS / INCLUSION NUMERIQUE / MOBILITE	METTRE EN PLACE UN RESEAU DE PROFESSIONNELS ET VALORISER LES ACTIONS	2023
	AMELIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS	2024
	MOBILITE / transversalité avec les services de l'Agglomération : POURSUIVRE LA REFLEXION ET ENGAGER DES ACTIONS POUR FACILITER ET AMELIORER LES DEPLACEMENTS DE LA POPULATION	2023
LOGEMENT / AMELIORATION DE L'HABITAT	Transversalité avec les services de l'Agglomération : POURSUIVRE LA REFLEXION ET ENGAGER DES ACTIONS POUR FACILITER L'INSTALLATION DES FAMILLES, JEUNES ET SENIORS SUR LE PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE	2023
COORDINATION/ COOPERATION CTG	ELABORER LE SCHEMA DE COOPERATION	2023

## PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

529 enfants ont bénéficié des services de garde et d'accompagnement en 2022 :

- 150 enfants accueillis sur les crèches,
- 88 d'enfants ont fréquenté le LAEP,
- 291 enfants accueillis sur les RPE.



# LES CRÈCHES

3

sites d'accueil

pour les  
enfants de  
10  
semaines  
à 6 ans

Saint Hilaire de Riez « **L'île aux couleurs** » :  
35 places (ouverture en 2008)

Brétignolles sur Mer « **L'île aux rêves** » :  
15 places (ouverture en 2008)

Coëx « **L'île aux jardins** » :  
12 places (ouverture en 2017)

3

types d'accueil : **régulier / occasionnel / d'urgence**

## La commission d'admission

Les demandes des familles concernant l'accueil régulier sont étudiées par une commission d'admission des places constituée d'élus communautaires.

En 2022, la commission a étudié 188 demandes d'accueil pour l'ensemble des 3 sites au lieu de 120 en 2021. 37 places ont été acceptées (30 places en 2021). Celles non retenues ont été réorientées vers le Relais Petite Enfance.

## La fréquentation

En 2022, en comparaison à 2021, la fréquentation globale a augmenté, et a dépassé les chiffres d'avant la crise sanitaire en 2019.

Les baisses d'heures de fréquentation :

Janvier, septembre : chaque année, elles sont liées fonctionnellement aux départs et arrivées des enfants.

Juillet : difficulté de recrutement de personnel sur le site de Brétignolles sur Mer ce qui a nécessité une réduction de quelques accueils occasionnels pour respecter le taux d'encadrement.

Décembre : période de fermeture des 3 sites sur les congés de fêtes de fin d'année.

## 2022 Tableau des heures facturées par établissement, par mode d'accueil 2022

Type d'accueil en heures facturées en 2022	JANVIER COVID	FÉVRIER COVID	MARS COVID	AVRIL	MAI	JUN	JULIET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL	
Multi-accueil de Saint Hilaire de Riez	Régulier	4118	3474	5191,87	4258,5	4907,89	4595,50	3886,5	2978,50	4109,00	3954,50	4170,00	2945,50	48 296,96 h
	Occasionnel	629,5	534	861,07	832,5	897,84	989,00	484,00	1057,50	715,50	978,00	1 050,50	959,50	9 628,91 h
	Urgence		50,50	48,80	121,50	129,00	8,00		228,00	129,50	70,00			787,80 h
	Adaptation	57,00		7,00		3,00	25,00	20,50	59,50	44,50	34,00	29,50	4,50	284,50 h
	Total St Hilaire	4 804,50 h	4 061,50 h	6 107,94 h	5 213,50 h	5 836,93 h	5 617,50 h	4 401,00 h	4 319,50 h	4 998,50 h	5 096,50 h	5 294,00 h	3 209,50	58 996,87 h
	Taux occupation en pourcentage (module % du logiciel saisi manuel)	67,96 %	67,46 %	76,12 %	73,74 %	80,87 %	75,67 %	62,35 %	66,6%	67,3%	67,9%	74,8%	76,7%	68,78 %
Multi-accueil Coëx	Régulier	1 232,50	1 229,00	1 548,50	1 216,00	1 395,50	1418,50	1258,00	348,00	1474,50	1474,50	1421,50	824,50	14 936,00 h
	Occasionnel	296,00	296,50	347,50	298,00	299,00	535,00	451,50	145,00	295,50	407,00	369,50	193,00	4 003,50 h
	Urgence		24,50			78,00								102,50 h
	Adaptation			11,50	2,50	5,50			5,50	38,00			17,00	60,00 h
	Total Coëx	1 498,50 h	1 550,00 h	1 896,50 h	1 516,50 h	1 678,00 h	1 953,50 h	1 710,50 h	498,50 h	1 808,00 h	1 881,50 h	1 808,00 h	1 119,50 h	19 122,00 h
	Taux occupation en pourcentage	65,72 %	64,98 %	68,82 %	63,19 %	78,25 %	77,62 %	71,27 %	61,80 %	71,75 %	74,86 %	75,33 %	77,74 %	70,86 %
Multi-accueil de Bretagne-Sur-Mer	Régulier	1 536,50	1 808,50	1 902,80	1 595,00	1 905,00	2006,50	1 893,50	905,50	1 741,00	2 119,00	2 048,50	1 236,50	19 987,80 h
	Occasionnel	301,00	278,50	722,00	537,00	623,50	487,50	108,00	36,50	88,50	68,5	119,50	135,50	3 526,00 h
	Urgence	26,50	76,50	38,80	75,50					65,00				201,50 h
	Adaptation	32,00	7,80	6,50	10,80				22,00	36,50	12,50	6,50		131,00 h
	Total Bretagne-Sur-Mer	1 896,00 h	2 170,50 h	2 668,50 h	2 217,50 h	2 528,50 h	2 494,00 h	1 771,50 h	964,00 h	1 931,00 h	2 126,00 h	2 174,50 h	1 382,00 h	23 938,00 h
	Taux occupation en pourcentage	67,46 %	65,77 %	70,32 %	67,20 %	76,82 %	71,98 %	63,68 %	42,73 %	65,73 %	61,18 %	66,88 %	70,30 %	63,24 %
<b>Total MAMS en heures facturées</b>	<b>8 198,00 h</b>	<b>7 782,00 h</b>	<b>10 676,94 h</b>	<b>8 947,50 h</b>	<b>10 343,43 h</b>	<b>10 065,00 h</b>	<b>7 883,00 h</b>	<b>5 382,00 h</b>	<b>8 737,50 h</b>	<b>9 028,00 h</b>	<b>9 272,50 h</b>	<b>6 721,00 h</b>	<b>102 046,87 h</b>	

### 3 valeurs

- La cohésion d'équipe
- La continuité du lien
- L'autonomie

### Le projet éducatif

#### L'accompagnement au quotidien

Le multi-accueil est un lieu de vie pour l'enfant pendant l'absence de ses parents. L'équipe de professionnels veille au **développement physique et affectif de l'enfant en toute sécurité, tout en prenant en compte et en valorisant son individualité et son rythme** au sein d'un accueil collectif.

Sécurisé, l'enfant peut s'éveiller et s'ouvrir au monde qui l'entoure.

#### L'éveil des enfants

**Pour favoriser l'autonomie de l'enfant, la place du jeu est privilégiée dans sa journée.**

Il aide l'enfant :

- à sa socialisation ;
- pour ses acquisitions ;
- à la découverte de l'environnement qui l'entoure.

Le jeu, libre ou présenté en activités à thème, fait partie du projet d'animation.

**La motricité libre est au cœur des pratiques professionnelles.**

L'enfant se découvre à son rythme selon ses repères.

Il développe la confiance et l'estime en soi.

La libre circulation ou itinérance ludique s'est poursuivie en 2022 avec les contraintes imposées par la crise sanitaire.

Les protocoles sanitaires Covid ont limité le brassage entre les sections sur le multi-accueil de Saint Hilaire de Riez.



## La formation du personnel

### Les journées pédagogiques

- Une journée sur « l'observation : outils professionnels au service du projet d'établissement » avec une intervenante extérieure Edith LORENZ.
- Une journée sur la présentation du futur règlement de fonctionnement et projet d'établissement et des projets à venir.

**Des séances d'analyse des pratiques professionnelles**, animées par M. BOUCHE, psychothérapeute et psychomotricien.

Une formation au **management systémique**, pour l'équipe de direction, avec **FORSSYFA**.



Une circulaire CNAF entrée en vigueur en novembre 2021 précise que désormais les RAM se nomment RPE : Relais Petite Enfance.

Les RPE sont des lieux d'information, d'échanges et de rencontres pour les candidats à l'agrément, les assistant(e)s maternel(le)s (AM) agréé(e)s, les gardes à domicile, les parents et leurs enfants.

### Permanences :

**455**

contacts familles  
dont 244 familles différentes

**1058**

contacts AM  
dont 187 AM différent(e)s

**1513**

contacts  
au total

Durant les premiers mois de l'année, des questions liées à la crise sanitaire (protocole d'accueil des enfants chez les AM) ont été enregistrées. Un retour à la "normale" en termes de nombre et de motifs de sollicitation a été observé à partir de septembre 2022.

## Les échanges, les partenariats

Les échanges et les partenariats permettent des rencontres variées et également une ouverture au monde extérieur pour les jeunes enfants. Le contexte sanitaire a considérablement réduit les possibilités de sorties et d'échanges. En septembre, des animations sur site ont repris :

- **atelier avec un musicien,**
- **atelier initiation bébés signeurs,**
- **atelier médiation animale.**

Les projets 2023 :

- formation sur les 1ers secours auprès des enfants,
- reprise progressive des animations extérieures (fête d'été, échanges intergénérationnels, médiathèque).

## LES RPE : RELAIS PETITE ENFANCE

**242**

AM agré(e)s

**95%**

AM inscrit(e)s

**9**

MAM  
(Maisons d'AM)

## Matinées d'éveil :

Suspension des matinées d'éveil pendant 3 mois (avril à juin) sur les communes de Commequiens et Brem sur Mer (absence de l'animatrice du RPE 2).

À l'issue de la crise sanitaire, les matinées d'éveil ont pu être proposées à nouveau sur Brétignolles sur Mer à partir de novembre dans le pôle associatif.

**186** matinées d'éveil proposées dont 8 spectacles de Noël

**105**

AM différent(e)s ont participé

**363**

enfants différents ont participé

## Fêtes - Soirées :

**37** AM sur les 3 soirées

**13** parents sur la soirée d'octobre

- 1 fête d'été a eu lieu en juillet sur Saint Hilaire de Riez. Elle a réuni 71 enfants, 54 parents et 15 AM.
- Un spectacle petite enfance, des animations et un buffet ont été proposés. Le retour des festivités a été apprécié de tous.



## LA PAUSE PARENT'FANTS



le mardi de 14h à 18 h :  
**Saint Hilaire de Riez**

le jeudi de 14h à 18 h :  
**Brem sur Mer**

les samedis des semaines  
impaires de 9h à 12h30 :  
**Coëx**



« La Pause Parent'Fants », Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) est ouvert depuis **septembre 2017**. Ce service a été mis en place dans le cadre des **actions en faveur de la parentalité**, en **partenariat avec la CAF**. Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement pour la période 2020/2024.

Ce dispositif est un **espace aménagé pour l'accueil de tout enfant âgé de 0 à 6 ans accompagné de son parent ou de tout autre adulte référent**. Il s'adresse également aux futurs parents. Le LAEP est un lieu **convivial, anonyme, gratuit** qui accueille de manière **libre et sans inscription**.

Il est animé par **2 accueillantes** qui sont présentes pour écouter, créer des échanges en toute confidentialité et répondre aux questions des adultes sur des thématiques éducatives (alimentation, sommeil, santé, modes de garde sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie...). Il favorise la socialisation de l'enfant par le jeu, prépare à la séparation enfant/parent avant l'entrée en crèche ou école maternelle ou l'accueil chez une assistante maternelle.

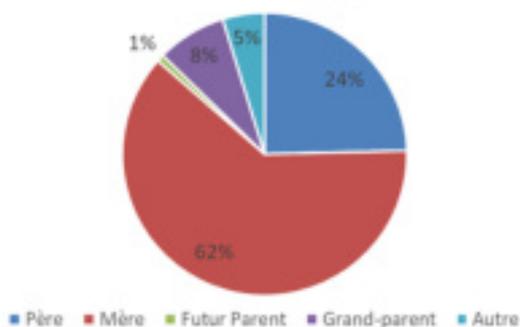
La Pause Parent'Fants est ouverte sur 3 sites du Pays de Saint Gilles Croix de Vie afin de pouvoir répondre à l'ensemble des familles. Cet espace est ouvert pendant toute l'année hors vacances scolaires.

## Fonctionnement pendant l'année 2022 :

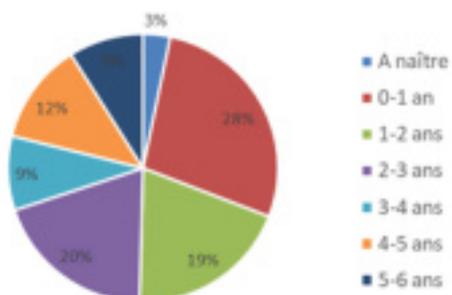
En janvier 2022, l'accueil s'est effectué sur les 3 sites, toujours sur inscription et dans la limite de 20 personnes présentes (adultes et enfants) dans le respect des "gestes barrières" (port du masque, lavage des mains, aération des salles...).

En septembre, peu à peu, les accueils ont pu reprendre selon les conditions prévues par le règlement.

Qualité de l'accompagnant



Age des enfants



## Statistiques de fréquentation :

La fréquentation durant cette année 2022 a été très variable. Le site de Saint Hilaire de Riez a une très bonne fréquentation mais celle des 2 autres lieux est très moyenne.

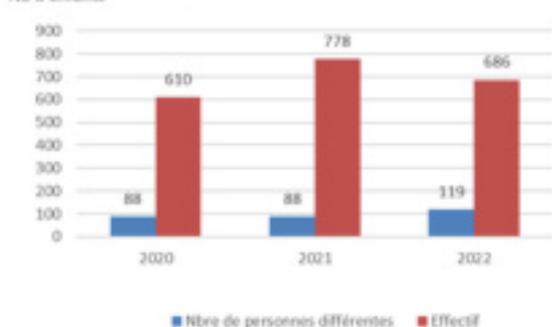
Les causes possibles sont multiples :

- des rencontres proposées l'après-midi pendant le temps de sieste des enfants,
- les besoins qui diffèrent entre le rétro-littoral et le littoral : il y a plus de familles isolées sur le littoral,
- la crise sanitaire a provoqué plusieurs fermetures, ce qui a eu un impact sur la pérennité de la fréquentation de certaines familles,
- pas d'offre le mercredi.

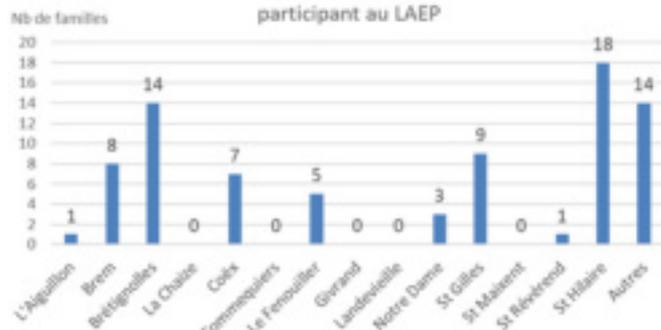
Par ailleurs, le secteur nord-est du territoire n'est pas pourvu en LAEP.

Face à cette problématique, il est proposé d'expérimenter de nouvelles modalités d'accueil le premier semestre 2023.

Fréquentation du LAEP - Enfants



Nombre de familles selon leur lieu de résidence participant au LAEP



# ENFANCE

9

## ALSH

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)



### Rétrospective de l'année 2022

La compétence enfance est transférée au CIAS au 1er janvier 2022 : c'est donc le CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie qui devient organisateur des accueils de loisirs suivants :

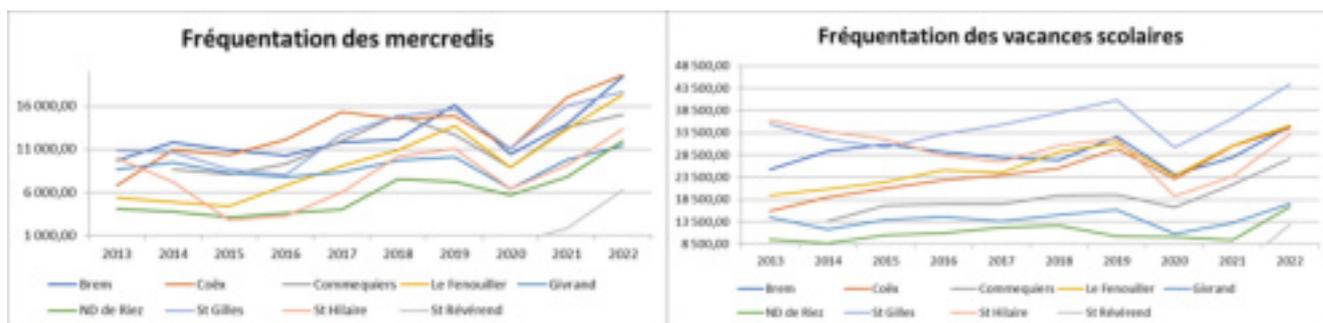
- **Brem sur Mer**
- **Commequiers**
- **Le Fenouiller**
- **Givrand**
- **Saint Hilaire de Riez**
- **Saint Révérend**

Les accueils de loisirs de Givrand-L'Aiguillon sur Vie, Notre Dame de Riez et Saint Gilles Croix de Vie ont réorganisé leurs espaces d'accueil en utilisant de nouveaux bâtiments afin de répondre à la demande des familles.

Après les années Covid et face à cette période de plein emploi, les accueils de loisirs voient leur fréquentation repartir à la hausse et dépasser les chiffres de 2019 (avant Covid). En moyenne, nous avons enregistré une augmentation de 23 % par rapport à 2019.



Statistiques de fréquentation (en nombre d'heures facturées) :



Mercredis : +30 %  
 Vacances scolaires : +21 %  
 Globalement : +24 %  
 (année de référence : 2019)

Hausse des fréquentations très importante sur tous les accueils de loisirs du territoire, dont les moins de 6 ans, probablement expliqué en partie par la diminution des assistant(e)s maternel(le)s

## ACTIONS ÉDUCATIVES

La réussite des élèves du Pays de Saint Gilles Croix de Vie est une priorité et suppose que chaque élève dispose des moyens matériels nécessaires au bon déroulement de sa scolarité.

Dans ce but, le CIAS s'engage sur deux types d'actions pour les élèves domiciliés sur le territoire et scolarisés dans les collèges de Saint Gilles Croix de Vie, Aizenay et Challans, selon les règles définies par la carte scolaire :

- Le financement et la distribution des fournitures scolaires,

**2 145** élèves

**84 625,40 €**

- Une participation financière aux projets pédagogiques des collèges (activités culturelles, séjours linguistiques, voyages découverte...).

# RÉSIDENCE AUTONOMIE

## “LES PRIMEVÈRES”

La résidence autonomie accueille des personnes de plus de 60 ans autonomes ou peu dépendantes seules ou en couple. 2 logements doubles permettent l'accueil de couples. Les inscriptions se font sur le site de "Via trajectoire" et il nous est possible d'accueillir 15 % de personnes avec un niveau de dépendance (GIR) allant de 1 à 3 dont 10 % de GIR 1 à 2.

La résidence propose différentes prestations obligatoires :

- repas du midi,
- animation de la vie sociale et suivi administratif,
- système d'appel malade jour et nuit,
- présence de personnel qualifié jour et nuit.

Et des prestations facultatives :

- petit déjeuner et dîner,
- entretien du linge,
- téléphone et internet.



En 2022, seuls 2 résidents n'ont pas utilisé le service interne de lingerie et le téléphone.

	Nombre de journées	Nombre de résidents
GIR3	1433	5
GIR4	2584	12
GIR 5	730	2
GIR 6	2856	10
<b>TOTAL</b>	<b>7603</b>	<b>29</b>



7 603 journées d'occupation de la structure (7 886 journées en 2021) pour une capacité maximale de 8 760 journées. Il n'est pas possible de tenir un taux d'occupation à 100 % surtout lorsqu'il y a beaucoup de mouvements au sein de l'établissement.

## Animations organisées en 2022 :

Comme en 2021, nous avons pu bénéficier du forfait autonomie à destination des résidences autonomes, versé dans le cadre des actions de financement de la Conférence des financeurs.

Cela nous a permis de proposer les actions suivantes :

- **atelier art floral qui a commencé en décembre 2022 et qui a été poursuivi en 2023 à raison de 6 séances. 7 résidents ont participé à cette animation.**
- **séance de médiation animale 1 fois par mois avec une participation de 12 résidents. Les ateliers étaient proposés en demi-groupe et accompagnés d'un agent de la résidence.**
- **activité shiatsu de janvier à décembre en individuel à raison d'1 séance tous les 15 jours pour 5 résidents.**



De plus, les résidents profitent de temps d'animation proposés dans la semaine par les agents de la résidence. Ces temps sont variés et adaptés aux envies ainsi qu'aux pathologies des résidents. Ce sont en moyenne 5 résidents qui y participent. Ils ont ainsi pu faire des activités manuelles comme le modelage d'argile, la peinture, la gym douce, mais aussi des ateliers mémoire et jeux de société. Les ateliers cuisine rassemblent le plus grand nombre de résidents.

Une dizaine de résidents ont également assisté à la représentation théâtrale "Christophine, centenaire aux poings serrés" organisée par le CIAS dans le cadre de la Semaine bleue. Ce fût un beau moment d'échange et de partage puisque que cette représentation était ouverte à tous.

La résidence participe aussi à la vie de la commune en participant au carnaval des enfants et au téléthon.

## LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD) DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Le Service d'Accompagnement A Domicile interne à la résidence est sur sa seconde année de fonctionnement. Ce service permet notamment de pouvoir continuer d'accueillir dans la résidence les personnes en perte d'autonomie et qui souhaitent continuer à vivre au sein de l'établissement. Les interventions se situent autour :

- **de l'aide aux actes de la vie quotidienne et du soutien au domicile,**
- **de la préservation et la restauration de l'autonomie des personnes,**
- **du maintien et du développement des activités sociales.**



**1 899** heures réalisées

**11** contrats signés pour des personnes autonomes

**6** contrats signés pour des personnes bénéficiaires de l'ADAP à domicile

**6** résidents ont fait le choix d'un autre mode d'intervenant (autre service, famille ou seul)

# LES ACTIONS DE PRÉVENTIONS SENIORS

Dans le cadre de ses missions, le CIAS a pour objectif de mettre en place des actions de prévention à destination des seniors sur l'ensemble du territoire. Ces dernières, en stand-by depuis bientôt deux ans à cause de la crise sanitaire mondiale, ont pu reprendre en 2022.

Le CIAS a organisé sur l'année 2022 :

- 3 ateliers de prévention en partenariat avec la MSA et l'ASEPT (Association Santé Et Prévention sur les Territoires),
- 1 cycle bien-être comportant 4 activités différentes : sophrologie, rigologie, Do-In et Qi-gong,
- 1 spectacle dans le cadre de la semaine bleue,
- 4 cycles d'activités physiques adaptées,
- 3 conférences sur les accidents vasculaires cérébraux en partenariat avec l'ARS et les IDE du CHD de la Roche sur Yon.

Le cycle bien-être, les activités physiques adaptées ainsi que le spectacle ont été réalisés avec l'aide financière de la Conférence des financeurs à la perte d'autonomie qui a répondu favorablement à l'ensemble de nos demandes liées à leurs appels à projets.



## Les ateliers de prévention MSA/ASEPT

Chaque année, la MSA propose aux personnes de plus de 60 ans des ateliers menés par l'ASEPT. Ce partenariat est développé en territoire avec les EPCI. Ici, le CIAS se veut facilitateur et intermédiaire avec les communes. Grâce à ce partenariat, nous avons proposé :

- un atelier mémoire sur la commune de Saint Maixent sur Vie (annulé faute de participants),
- un atelier vitalité au Fenouiller (10 participants),
- un atelier nutrition à Coëx (12 participants),
- un second atelier vitalité à Landevieille (11 participants).

## Le cycle bien-être

Il a pour objectif de permettre la découverte d'une activité grâce à un cycle de 6 séances au tarif unique de 5 € pour l'ensemble du cycle.

Les mesures sanitaires toujours en place au moment de la tenue de ces activités nous ont contraints à restreindre nos groupes à 10/12 participants selon la discipline.

Nous avons proposé :

- du Qi-Gong à Givrand avec Nathalie KREUTHER,
- de la sophrologie à Saint Gilles Croix de Vie avec Annie VAN DER LOOP,
- de la rigologie à Saint Hilaire de Riez avec Corinne MARCHAND,
- du shiatsu (Do-In) à Landevieille avec Yoann CERCLERON.



cours	inscrits	liste d'attente
QI-GONG	10	3
SOPHROLOGIE	10	10
RIGOLOGIE	12	5
SHIATSU	12	0



Sur les 44 participants, 90 % étaient des femmes.

96.87 % souhaitent participer à nouveau à ce genre d'activités. On observe que pour plus de la moitié des personnes, l'objectif était de découvrir une nouvelle activité et pour plus d'un quart, il s'agissait d'y trouver du bien-être. 16 % d'entre eux ont choisi de s'inscrire pour rencontrer de nouvelles personnes.

## La Semaine bleue

Dans le cadre de la Semaine bleue qui a lieu chaque année en octobre, nous avons proposé un spectacle nommé "Christophine, centenaire aux poings serrés." Il s'est déroulé à Brétignolles sur Mer, au cinéma associatif le Fief. L'entrée était gratuite et ouverte à tous. Ce spectacle est un extrait du livre du même nom, écrit par Martine Peron. L'auteur nous permet de lire des lettres rédigées par Christophine, dont quelques-unes sont mises en scène. Nous avons invité les EHPAD du territoire.

Sur les 148 personnes présentes, nous avons accueilli :

- 67 seniors résidant à domicile,
- 51 seniors résidant en établissements (EHPAD, Résidence autonomie),
- 15 accompagnateurs bénévoles ou salariés,
- 15 étudiants en gérontologie à la MFR des Achards accompagnés de leur professeur.

## Les activités physiques adaptées

Nous avons travaillé avec l'association Ma Vie, spécialisée dans le domaine du vieillissement, afin de proposer 4 cycles de 26 séances d'activités physiques adaptées sur le territoire. Ces activités ont pour objectif de prévenir le risque de chutes en travaillant la mobilité et l'équilibre.

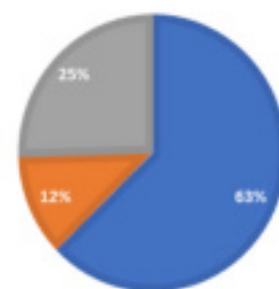
53 personnes réparties en 4 groupes y ont participé. Les activités ont eu lieu sur les communes de Landevieille, Givrand, Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez.

95.5% des participants étaient des femmes et presque 50% avaient entre 70 et 79 ans.

L'intervenant a fait des évaluations en début et en fin de cycle et la totalité des participants a gagné en souplesse et en agilité.

91% des répondants souhaitent participer à nouveau à une activité ou un temps fort proposé par le CIAS.

■ Souhaitent participer à nouveau à une activité seniors  
 ■ Ne souhaitent pas participer à une autre activité seniors  
 ■ N'ont pas répondu à la question



## Conférences sur les accidents vasculaires cérébraux

Le CIAS a été contacté par l'ARS dans le cadre du plan national d'actions 2010-2014 relatif aux AVC (Accident Vasculaire Cérébral), pour proposer des travaux d'animation à destination du grand public. L'ARS a constitué une équipe d'animation composée d'infirmières et de docteurs dont les missions sont de sensibiliser et d'informer le grand public et de former le personnel afin d'harmoniser les pratiques.

3 temps de conférence ont été proposés : 2 après-midis et une soirée pour sensibiliser aussi les actifs. Ces temps ont été animés par des infirmières diplômées d'Etat coordinatrices AVC 44-85 et des "patients experts" venus témoigner avec l'association France AVC 85 :

- 16 présents à Saint Hilaire de Riez,
- 23 présents à l'Aiguillon sur Vie,
- 70 présents à Brétignolles sur Mer.

La différence de fréquentation s'explique notamment par le relais de communication qui a été fait à Brétignolles sur Mer et la présence en force d'une association de retraités de la commune.

# COORDINATION DU DISPOSITIF DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Les 14 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie distribuent chaque mois une aide alimentaire aux personnes en situation de précarité.

Pour assurer ce service, le Centre Intercommunal d'Actions Sociales coordonne l'approvisionnement. C'est l'association nationale de la Banque Alimentaire, situé à la Roche sur Yon, qui fournit la majorité des denrées distribuées. Ainsi, chaque mois, le CIAS organise l'acheminement des denrées de la Roche sur Yon vers les 14 communes du territoire ainsi qu'en direction du Secours Catholique avec qui un partenariat a été mis en place.

Le CIAS gère également le stock de denrées que les communes récoltent lors de la collecte de novembre, organisée dans tous les supermarchés du territoire sous la bannière de la Banque Alimentaire. De cette façon, les denrées récoltées restent en local et sont distribuées à des personnes du territoire. En novembre 2022, la solidarité des habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a permis de récolter 11 tonnes de denrées et 3 800 € qui permettent de compléter par l'achat de produits manquants.



Le mode de fonctionnement actuel sur le territoire se résume à une distribution mensuelle. Chaque mois, les 14 communes et le Secours Catholique font part de leur nombre de bénéficiaires au CIAS qui le communique à la Banque Alimentaire. Cette dernière approvisionne en conséquence le CIAS une fois par mois.

Ce jour d'approvisionnement, une équipe de bénévoles est sollicitée (environ 6 personnes) pour répartir les denrées. Depuis août 2021, le CIAS a créé un poste pour cette mission de coordination intercommunale de l'aide alimentaire afin d'améliorer le service et permettre à tous les habitants du territoire en situation de précarité d'y accéder. Cette réflexion est menée par la Commission consultative Aide alimentaire du CIAS, qui regroupe élus et acteurs sociaux du territoire.

Mais c'est bien grâce aux 36 bénévoles du CIAS et à tous les autres bénévoles qui soutiennent les communes dans la distribution de cette aide alimentaire au public, que ce service peut être mis en place. Parallèlement à ce service public, l'action des associations qui distribuent elles aussi une aide alimentaire est primordiale. Ainsi, les Restos du Cœur à Givrand, le Secours Populaire à Saint Hilaire de Riez, l'Etape à Saint Gilles Croix de Vie et à Saint Hilaire de Riez et le Secours Catholique à Saint Gilles Croix de Vie, sont des acteurs majeurs de l'aide alimentaire.

# LOGEMENT SOCIAL

## Le guichet d'accueil, d'information et d'enregistrement de la demande de logement social

**480** ménages accueillis

**23 %** de familles monoparentales

**25%** en situation précaire

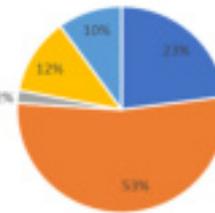
**16 %** sans logement ou hébergés à titre temporaire

Le guichet d'accueil, d'information et d'enregistrement de la demande de logement social existe au sein du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, depuis mars 2017 et au CIAS depuis le 1er janvier 2022. Il a pour missions :

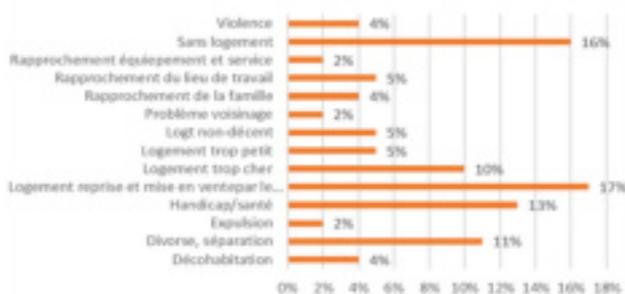
- accueil physique, téléphonique et dématérialisé pour la réception des demandes,
- vérification de la complétude du dossier et accompagnement du demandeur dans ses démarches, ainsi que le suivi et l'actualisation de sa demande,
- enregistrement de la demande sur le fichier partagé départemental des demandes de logement social et numérisation des justificatifs.

**962** contacts comptabilisés sur l'année 2022.

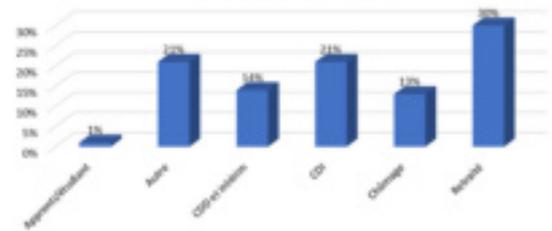
Situation familiale



Motifs



Activités professionnelles



## Les logements locatifs publics appartenant au Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Au 1er janvier 2022, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération possède 10 logements locatifs publics accessibles aux personnes âgées et à mobilité réduite, au Jardin des Ors à Landevieille.

Les montants des loyers sont revalorisés chaque année au 1er juillet. Durant l'année 2022, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a perçu 36 879,35 € en loyers (émis et perçus) pour ces 10 logements T2.

Une convention de gestion technique des logements est conclue avec la commune : le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération lui reverse annuellement 2.5 % des produits des loyers de l'année précédente pour couvrir les frais d'entretien des espaces communs extérieurs. Pour l'année 2022, 921.98 € ont été reversés à la commune de Landevieille pour les 2.5 % de gestion technique.

Durant cette année, aucun départ ou arrivée de locataire n'a été enregistré.

Le 1er décembre 2022, les 10 logements situés sur la commune de Landevieille ont été laissés en cession à ESH PODELIHA. Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération n'est plus gestionnaire de logement locatif public.

# HABITAT & LOGEMENT

## Le guichet de l'habitat

Le guichet de l'habitat a été mis en place à compter du 1er mars 2019 : guichet d'information et d'enregistrement des demandes d'aides à l'accession à la propriété et à l'amélioration de l'habitat qui est géré par le personnel du service « Habitat ».

Tous les contacts avec les ménages sont désormais centralisés à l'Agglomération qui enregistre les demandes d'aides.

Les techniciens de SOLIHA Pays de la Loire (SOLidaire pour l'HAbitat) et de l'ADILE de la Vendée (Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Energie) assurent les permanences hebdomadaires et les visites à domicile.

1 241

contacts de ménage

88 %

par téléphone

## Le soutien à l'accession à la propriété

Les dispositifs « **PASSEPORT pour l'ACCESSION** » et « **ECO PASS ANCIEN** » pris en charge à compter de 2016 par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à l'échelle de ses 14 communes, ont été réévalués et étendus suivant la délibération du Conseil Communautaire du 8 avril 2021.

Le dispositif « **PASSEPORT pour l'ACCESSION** » concerne la construction ou l'acquisition d'un logement neuf. L'aide de l'Agglomération a été réévaluée à hauteur de **4 500 €**, pour laquelle les ménages éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

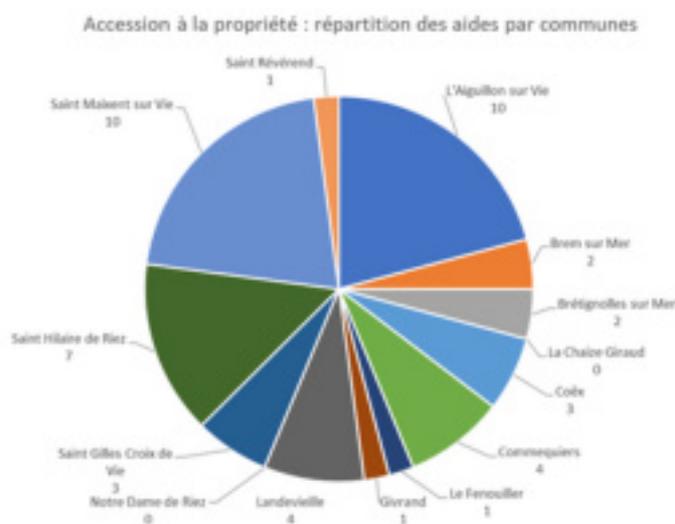
- acquisition d'une parcelle de terrain jusqu'à un montant de 100 000 € (hors frais de notaire et d'agence) avec éligibilité des parcelles de terrain situées en lotissement communal ou privé, ou parcelle individuelle,
- acquisition d'un logement neuf (vente sur plan, maison clé en main), jusqu'à un montant de 240 000 € (hors frais de notaire et d'agence),
- acquisition d'un appartement neuf à partir du T2 jusqu'à 180 000 €, ainsi qu'un T3 jusqu'à 210 000 €, et un T4 jusqu'à 240 000 € (hors frais de notaire ou d'agence),
- dispositif applicable dans le cadre d'une location/accession et d'un bail réel solidaire,
- plafond de ressources correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au prêt à taux zéro (PTZ),
- obligation d'occupation du logement en résidence principale.

Concernant le dispositif « **ECO PASS ANCIEN** » pour l'acquisition-amélioration d'un logement existant, pour laquelle la Communauté d'Agglomération et le Département de la Vendée attribuent une aide respective de 3 000 € et de 1 500 €, soit un montant total de **4 500 €**, les ménages éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

- acquisition-amélioration d'un logement existant, suivi de travaux d'amélioration énergétique réalisés par des professionnels, avec gain de performance énergétique : 25 % si étiquette initiale du logement A, B, C, D et 40 %, si étiquette initiale du logement E à sans étiquette,
- éligibilité du bâti changeant d'usage en logement (dépendance, ancien atelier, grange...),
- aide de la Communauté d'Agglomération à hauteur de 3 000 €, en complément de l'aide du Département de la Vendée d'un montant de 1 500 €,
- plafond de ressources des ménages éligibles correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au Prêt à Taux Zéro (PTZ),
- obligation d'occupation du logement en résidence principale,
- aides complémentaires communautaires : « centralité » 2 000 € si le logement est situé dans l'enveloppe urbaine de référence, « sortie de vacance » 1 500 € si le logement est vacant depuis plus d'un an.

Suivant délibération du Conseil Communautaire du 24 février 2022, il est mis en place un nouveau dispositif d'aide à l'accèsion à la propriété dénommé « **PASS APPART ANCIEN** » avec une aide financière communautaire de 6 000 €. Il est constaté que depuis 2020, la vente d'appartements anciens a progressé de plus de 20 % et que ce type de bien intéresse des ménages primo-accédant. Le règlement communautaire du dispositif « PASS APPART ANCIEN » est fixé comme suit :

- acquisition d'un appartement de plus de 5 ans, à partir d'un T2, situé dans une copropriété, sans montant plafond d'acquisition,
- conditions d'âge du ménage : personne seule ou ménage monoparental jusqu'à 45 ans ou couple avec un cumul d'âge ne dépassant pas 90 ans,
- pas de conditions de gain de performance énergétique minimal si travaux nécessaires,
- plafonds de ressources du ménage correspondant à ceux en vigueur pour l'accès au Prêt à Taux Zéro (PTZ),
- obligation d'occupation du logement en résidence principale.



Au total en 2022, **48 ménages** « primo accédant » ont bénéficié du dispositif communautaire de soutien à l'accèsion à la propriété, dont 31 dans « le neuf » et 17 dans « l'ancien » répartis sur toutes les communes, dont 70 % sur les communes rétro-littorales. 2 premières aides pour l'acquisition d'un appartement ancien à Saint Gilles Croix de Vie et à Saint Hilaire de Riez ont été attribuées.

### Les nouveaux dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat

Les nouveaux dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat dans le cadre de la 6e Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de la pérennisation de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) ont été mis en œuvre à compter du 3 mai 2021. Le programme d'aides est établi jusqu'en 2026.

**358 268 €**

de subventions de l'OPAH

**449 017 €**

de subventions PTRE

## La 6e Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

### 1 - La rénovation énergétique du logement

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie abonde les aides de l'Anah, avec une prime forfaitaire de **500 €** à laquelle peut s'ajouter le « bonus écologique », si le propriétaire occupant du logement, fait poser des matériaux isolants bio-sourcés ou fait installer un équipement d'énergie renouvelable.

**43** primes forfaitaires complémentaires à l'Anah « travaux énergétiques »

**36** bonus écologiques

## 2 - L'adaptation du logement à la perte d'autonomie/dépendance

**55**

 subventions du  
 dispositif  
 communautaire  
 « travaux d'adaptation »

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie a mis en place un **dispositif communautaire pour les ménages ne pouvant bénéficier des aides de l'Anah**, en prenant en compte les demandeurs qui peuvent être confrontés à la perte d'autonomie ou à la dépendance à partir de 50 ans, ainsi que les personnes handicapées quel que soit leur âge et le niveau de handicap.

**50**

 primes forfaitaires  
 complémentaires  
 à l'Anah « travaux  
 d'adaptation »

**Pour les bénéficiaires des aides de l'Anah**, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie attribue une **prime forfaitaire complémentaire à hauteur de 500 €**.

## 3 - La réhabilitation du logement dit « indigne ou très dégradé »

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie abonde avec une **prime forfaitaire de 3 000 €** les subventions de l'Anah tant pour les propriétaires occupants que pour les propriétaires bailleurs pour les logements dits « indignes ou très dégradés » nécessitant une rénovation complète dont les équipements de confort (sanitaires, chauffage...) et les mises aux normes de salubrité et de sécurité.

## 4 - La production de logement locatif privé à loyer modéré

L'encouragement à la production ou la rénovation de logement locatif privé est poursuivi pour l'accueil de ménages modestes. Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie abonde les subventions de l'Anah, à hauteur de **5 % du montant HT des travaux**.

## 5 - Habiter en centre-bourg/centre-ville

La **valorisation des logements dans les centres** est un dispositif propre au Pays de Saint Gilles Croix de Vie dénommé « Habiter et mieux vivre en centre bourg/centre-ville » :

**21**

 aides  
 « centralité »

**18**

 aides « sortie  
 de vacance »

**48**

 dossiers « fonds  
 façades »

- L'aide dite de « **centralité** » à hauteur de **2 000 €**, pour encourager les jeunes ménages à s'installer dans les centres, qui peut s'ajouter au dispositif « ECO PASS ANCIEN » si les conditions sont remplies,
- L'aide dite « **sortie de vacance** », à hauteur de **1 500 €** si le logement est vacant depuis plus d'un an tant pour l'accession à la propriété que pour la mise en location, pour sortir de la vacance de nombreux logements dans les centres,
- Le fonds d'**aide à la rénovation des façades dans le périmètre urbain**, sans conditions de ressources du ménage, vise à accompagner la mise en valeur des centres-bourgs et centres-villes, en soutenant les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs à réaliser les travaux de peinture ou d'enduit des façades visibles de la voie publique avec une subvention à hauteur de **30 % d'un montant plafonné de travaux**.

L'Agglomération a décidé de cofinancer le programme d'aides départementales pour le développement de l'habitat intergénérationnel en Vendée, en attribuant **une prime forfaitaire complémentaire de 5 000 €** aux aides respectives départementales pour chacun des 3 dispositifs :

- logement pour « **jeunes actifs, apprentis, saisonniers** »,
- logement solidaire pour **personnes âgées de plus de 60 ans**,
- logement « **famille d'accueil** ».

**1**

 dossier « habitat  
 intergénérationnel »

## La Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)

La Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) a été mise en place sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie le 27 novembre 2017. **Suivant délibération du Conseil Communautaire du 8 avril 2021, le dispositif d'aides de la PTRE a été élargi et le nombre de dossiers annuels quintuplé.**

# 32

ménages se sont engagés dans un projet de travaux de rénovation énergétique

**Dans le cadre du programme d'aides de la PTRE, il est conservé le tronc commun d'intervention initial, le « Bouquet de travaux » (taux d'aide de l'Agglomération 25 % avec un plafond de travaux de 20 000 € HT) et la « Rénovation énergétique de niveau BBC » (taux d'aide de l'Agglomération 25 % avec un plafond de travaux 30 000 € HT).**

# 27

« bouquets de travaux »

# 5

« rénovations BBC »

Les domaines d'intervention de la PTRE sont élargis depuis le 3 mai 2021 aux travaux de rénovation énergétique par l'extérieur et à la rénovation énergétique d'un logement locatif :

### 1 - Travaux de rénovation énergétique du logement par l'extérieur

# 33

isolations thermiques par l'extérieur

# 27

 évaluations énergétiques

principalement pour des travaux d'isolation thermique par l'extérieur

Le taux d'aide de l'Agglomération est de 30 % d'un montant plafonné à 15 000 € HT, avec une évaluation énergétique préalable du logement. Suivant les conditions d'éligibilité, possibilité de compléter le financement avec Ma Prime Rénov'.

### 2 - Rénovation énergétique des logements locatifs privés

Un gain de performance énergétique à hauteur de 35 % est exigé avec un audit énergétique préalable du logement. Le taux d'aide de l'Agglomération est de 10 % d'un montant plafond de travaux de 20 000 € HT. Suivant les conditions d'éligibilité, l'aide financière de Ma Prime Rénov' désormais ouverte aux propriétaires bailleurs peut être mobilisée pour compléter le financement des travaux.

# 85

 audits énergétiques de logements ont été réalisés

# 79

pour des logements de propriétaires occupants

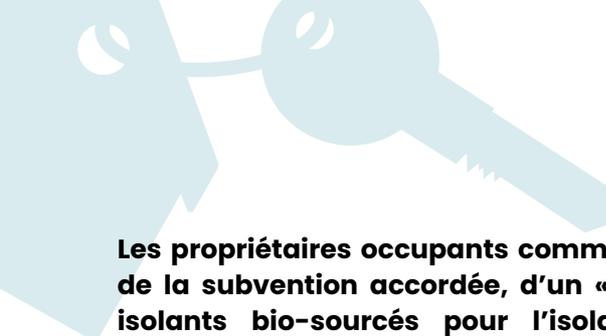
# 6

pour des logements locatifs privés à la demande du propriétaire

**Une 5e aide a été mise en place par l'Agglomération dans le cadre de la PTRE pour répondre aux besoins ponctuels de travaux de rénovation énergétique de ménages aux revenus modestes** (revenu fiscal de référence inférieur aux plafonds modestes de l'Anah) sans exigence d'un gain de performance énergétique minimal. **Cette aide est dénommée localement « le coup de pouce énergétique ».** Le taux d'aide de la Communauté d'Agglomération est de 25 % d'un montant plafond de travaux de 5 000 € HT. Suivant les conditions d'éligibilité, possibilité de compléter le financement avec Ma Prime Rénov'.

# 148

« coups de pouce énergétiques »



**Les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier en plus de la subvention accordée, d'un « bonus écologique » pour le recours à des matériaux isolants bio-sourcés pour l'isolation ou l'installation d'un équipement à énergie renouvelable, dont le taux de subvention est doublé par rapport à la période précédente.**

1 - **Bonus « Matériaux isolants bio-sourcés »** : taux d'aide de l'Agglomération : 40 % avec un plafond de 2 000 € HT.

**6** bonus « matériaux isolants bio-sourcés »

2 - **Bonus « Équipements énergie renouvelable »** : taux d'aide de l'Agglomération : 40 % avec un plafond de 5 000 € HT.

**23** bonus « énergies renouvelables »

## *Le soutien à la production des logements locatifs sociaux*

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté le 9 avril 2015, fixe un objectif de 70 nouveaux logements sociaux par an (420 sur 6 ans), soit le triple de la production annuelle antérieure dans la perspective de l'application à terme de la loi SRU.

Le PLH fixe un objectif global de production de 10 % de logements locatifs sociaux minimum dans les nouvelles opérations d'habitat de plus de 10 logements à maîtrise d'ouvrage publique ou privée. Chaque commune a la possibilité de fixer un taux supérieur à 10 %.

Les projets doivent concerner des opérations comportant au minimum un logement locatif social créé, implantées à l'intérieur de l'enveloppe urbaine de référence de chaque commune. Ils peuvent être conduits en maîtrise d'ouvrage directe ou en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA). Il peut s'agir d'une construction, d'une acquisition/amélioration, d'une transformation d'usage d'un bâtiment existant.

Suivant délibération du Conseil Communautaire du 24 février 2022, le règlement du programme de soutien financier communautaire à la production de nouveaux logements locatifs sociaux, mis en place en 2016, a été revu et complété, pour tenir compte de l'importante demande de petites typologies et pour répondre à la nécessité de loger les ménages très modestes.

- aide forfaitaire de 4 000 € par logement locatif social créé (maîtrise d'ouvrage directe ou VEFA).
- bonus de 500 € pour un logement locatif social financé par un PLAI dans le cadre d'une opération comportant au moins 3 logements locatifs sociaux.
- bonus de 500 € pour un logement locatif social de typologie T2 et T2 bis, uniquement dans les opérations collectives ou semi-collectives d'habitat.

Sont éligibles aux aides du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, les bailleurs sociaux et les organismes bénéficiant de l'agrément relatif à la maîtrise d'ouvrage prévu à l'article L. 365-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les opérations comportant au moins 3 logements locatifs sociaux doivent respecter l'inscription d'au minimum 30 % de logements financés, dans le cadre du Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI).

En 2022, 55 nouveaux logements locatifs sociaux ont été subventionnés par la Communauté d'Agglomération, dont 25 T2 et 20 financés par un PLAI.

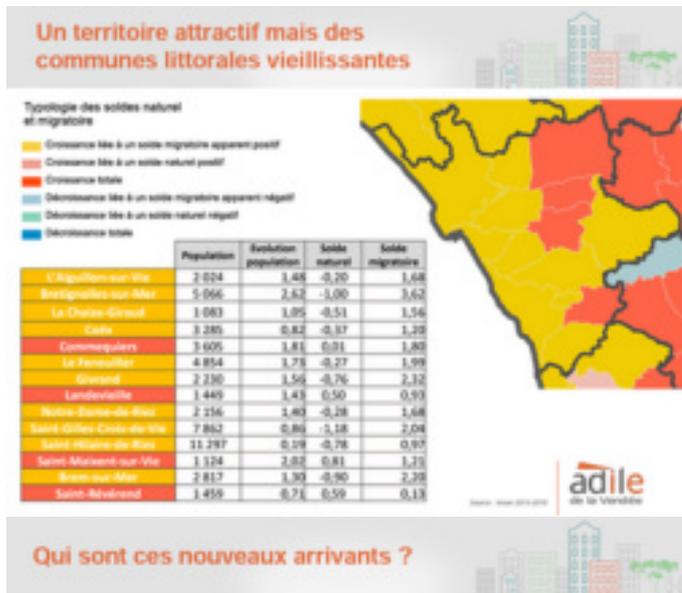
Suivant délibération du Conseil communautaire du 19 mai 2022, la Communauté d'Agglomération a décidé de céder les 10 logements locatifs sociaux « Le Jardin des Ors » lui appartenant à Landevieille à la SA d'HLM PODELIHA, pour un montant de 833 000 €. Cette vente fait suite à la cession en 2021 des 21 autres logements locatifs sociaux, construits à l'origine par l'ancienne Communauté de Communes « Atlanxia » et intégrés dans le patrimoine communautaire, lors de la création d'une seule intercommunalité sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie en 2010. Le produit de la vente des 31 logements locatifs sociaux communautaires est destiné à autofinancer le programme de soutien financier à la production de nouveaux logements locatifs sociaux sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

### L'observatoire local de l'habitat et l'observatoire des loyers

Le rapport de l'observatoire de l'habitat 2022, portant sur les mobilités résidentielles et professionnelles, révèle que le Pays de Saint Gilles Croix de Vie est le plus important bénéficiaire des nouvelles arrivées de population en Vendée.

Le territoire présente un solde naturel négatif depuis 1990, compte tenu de l'accélération du vieillissement de sa population. Seulement 4 communes connaissent une croissance totale avec un solde naturel et un solde migratoire positifs : Commequiers, Landevieille, Saint Maixent sur Vie et Saint Révérend.

Même si les nouveaux habitants proviennent majoritairement du reste de la Vendée, 22 % d'entre eux résidaient auparavant en région parisienne, les autres nouveaux résidents viennent principalement de départements ligériens : Loire-Atlantique, Maine et Loire, Indre et Loire.



Les **retraités** représentent **42 % des nouveaux arrivants** sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, suivis par des **personnes actives à 34 %**, et un taux de chômeurs paraissant important (15 %), mais en réalité comprenant des personnes proches de la retraite et accompagnant leur conjoint retraité, au moment de leur arrivée sur le territoire.

Les couples représentent **44 % des ménages** qui s'installent, et parmi les nouveaux arrivants, 36 % sont des personnes seules, **20 % des ménages avec enfants**. À leur arrivée, 47 % des nouveaux arrivants deviennent propriétaires ou possèdent déjà un logement, le plus souvent, une résidence secondaire, 41 % trouvent un logement dans le parc locatif privé, seulement 3 % dans le parc locatif social, 6 % se retrouvent dans une location meublée, 3 % sont logés gratuitement.

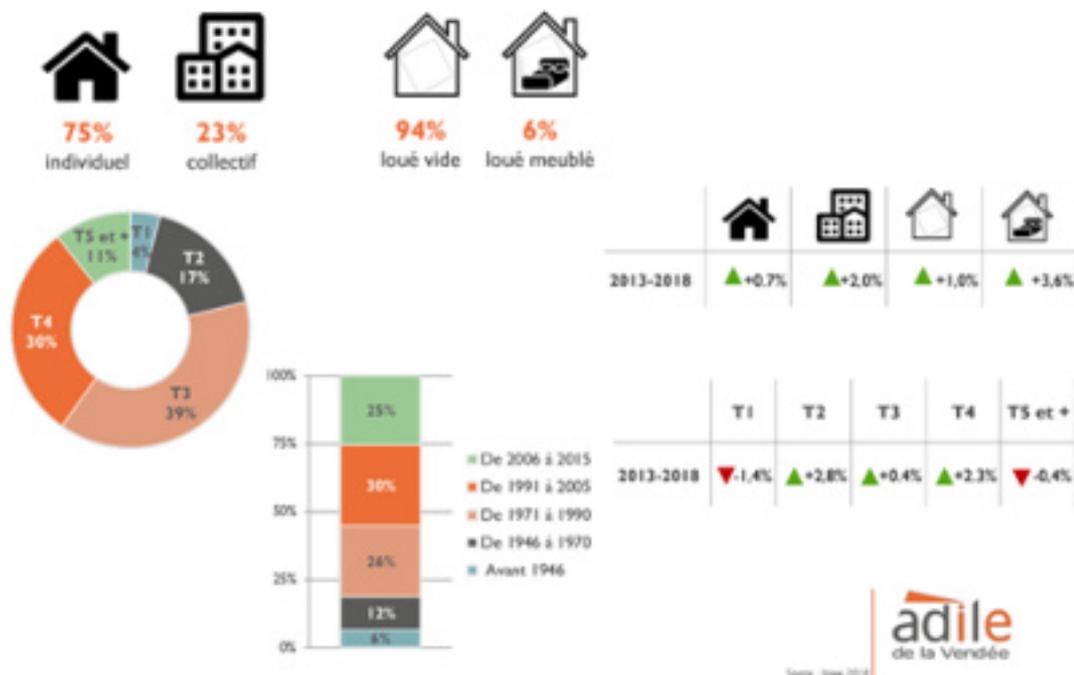
Les mobilités résidentielles internes révèlent des changements de logements, principalement entre les 4 principales communes de l'agglomération urbaine : Saint Hilaire de Riez, Saint Gilles Croix de Vie, Givrand, Le Fenouiller, et secondairement sur le bassin « sud » du territoire : Brem sur Mer, Brétignolles sur Mer, Landevieille, La Chaize Giraud.

Concernant les mobilités externes, elle se font principalement au bénéfice des territoires limitrophes : Challans Gois Communauté, Communauté de Communes Océan Marais de Monts, Communauté de Communes Vie et Boulogne, Communauté de Communes du Pays des Achards, La Roche sur Yon Agglomération, Les Sables d'Olonne Agglomération. Il est à noter que 50 % des ménages qui quittent le Pays de Saint Gilles Croix de Vie sont des actifs et que 31 % des ménages sortants deviennent propriétaires principalement sur ces territoires voisins. Près de 60 % des ménages sortants sont ouvriers ou employés, une situation très révélatrice du contexte tendu du logement sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour les ménages modestes, tant pour l'accession à la propriété ou la location d'un logement locatif privé, d'où leur installation en dehors du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Il est à noter que plus de 300 ménages ont quitté le territoire pour Nantes Métropole ou la région parisienne.

Les mobilités professionnelles font ressortir une forte proportion d'actifs qui résident et travaillent sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, **à hauteur de 70 %**. Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez et Coëx concentrent près de 75 % des emplois de l'ensemble du territoire. 30 % des actifs ayant un emploi sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, résident dans un autre EPCI. 5 960 actifs résidant sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, principalement des professions intermédiaires et des cadres travaillent en grande partie dans les 3 principales agglomérations environnantes : Challans, La Roche sur Yon et les Sables d'Olonne, ainsi que sur des territoires limitrophes comme les Communautés de Communes Océan Marais de Monts et Vie et Boulogne.

Le rapport de l'observatoire local de l'habitat présenté en 2022, révèle que le parc locatif privé représente **21 % des résidences principales** (5 019 logements), avec une importante concentration sur les communes de Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez : 52 % de l'ensemble des logements locatifs privés du territoire. 2 autres communes se distinguent quant au nombre de logements locatifs privés : Brem sur Mer (268 logements), Notre Dame de Riez (185 logements). Ce parc est composé à hauteur de 75 % de maisons individuelles et à hauteur de 25 % de logements collectifs. 81 % des logements locatifs privés ont été produits sur le territoire à partir de 1971, soit un parc relativement « en bon état » avec les premières réglementations thermiques jusqu'aux plus récentes en vigueur. Au niveau de l'ensemble de la Vendée, 30 % du parc locatif privé date d'avant 1970. Les typologies familiales prédominent largement à hauteur de 80 % : T3, T4 et T5. Sur l'ensemble des locataires du parc privé, **29 % bénéficient d'une aide au logement**, contre 37 % à l'échelle de la Vendée.

## Logements locatifs privés Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération



Concernant les niveaux de loyers, tant en appartement qu'en maison individuelle, ils sont pratiquement à la même hauteur que sur l'agglomération des Sables d'Olonne. Le montant du loyer médian en €/m<sup>2</sup> pour un appartement T3 à Saint Gilles Croix de Vie est désormais au même niveau que sur de grandes métropoles comme Toulouse, Rennes ou encore Strasbourg (10 €/m<sup>2</sup>).

Concernant le « zoom » sur l'agglomération urbaine, les niveaux de loyers pour les maisons sont les plus élevés sur l'ensemble de la ville de Saint Gilles Croix de Vie, le quartier du « Val de Vie » au Fenouiller et les centres-bourgs du Fenouiller et de Givrand. Pour les appartements, les loyers les plus élevés sont observés principalement à Saint Gilles Croix de Vie, dont les « Vergers d'Eole » et dans le centre-bourg de Saint Hilaire de Riez.

Grâce au programme de soutien financier communautaire à la production de nouveaux logements locatifs sociaux, mis en place en 2016, le parc de logements locatifs publics a pratiquement doublé en 7 ans, totalisant près de 1 300 logements fin 2022. Au 1er janvier 2023, le guichet local totalise 1 193 demandes d'un logement social (+ 30 % par rapport au 1er janvier 2022). Il y a eu seulement 179 attributions d'un logement social en 2022 qui concernent principalement les nouveaux logements locatifs sociaux livrés. Le taux de rotation dans le parc social reste faible et les résidents d'un logement social l'occupent en moyenne 11 ans.

Le prix de vente des maisons a progressé de plus 35 % entre 2016 et 2021 pour atteindre un montant moyen de 235 500 € au premier semestre 2021, alors que la moyenne vendéenne s'établit à 185 000 €. En 2021, le prix moyen des maisons est supérieur à 300 000 € à Saint Gilles Croix de Vie et à Givrand. Le prix médian d'une maison est passé de 245 000 € en 2021 à 260 000 € en 2022, soit + 15 000 € en 1 an.

# MOBILITÉ

## Transports à la demande

**141** nouvelles demandes d'adhésion

**82** nouveaux foyers

**113 200 €** de dépenses

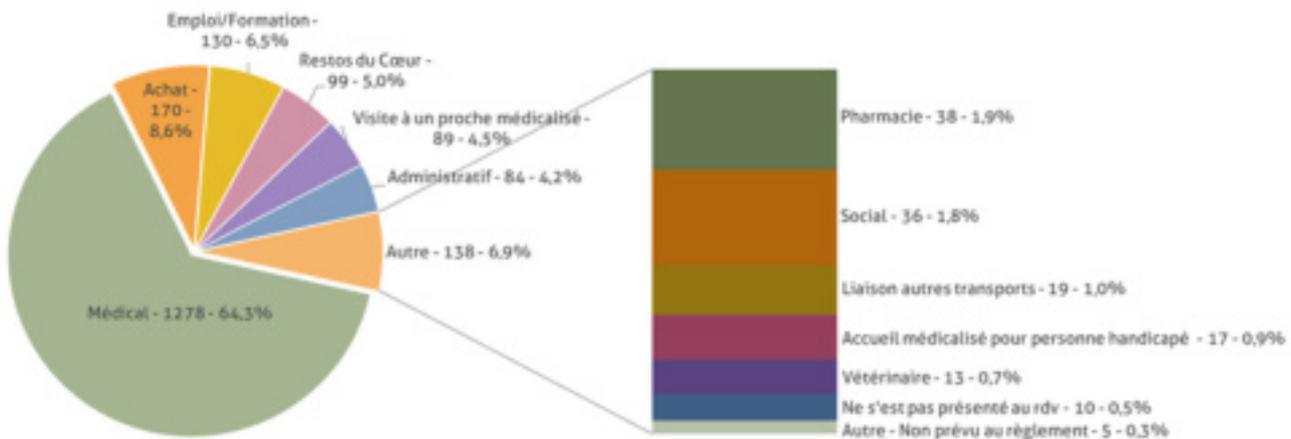
**548** inscrits

**441** foyers au total

**1 988** trajets réalisés

**58,2 %** des inscrits ont effectué au moins 1 trajet

En raison des conditions sanitaires, les trajets pour les Restos du Cœur ont largement diminué. En effet, les usagers ont été livrés par le TAD et ne se sont pas déplacés physiquement.

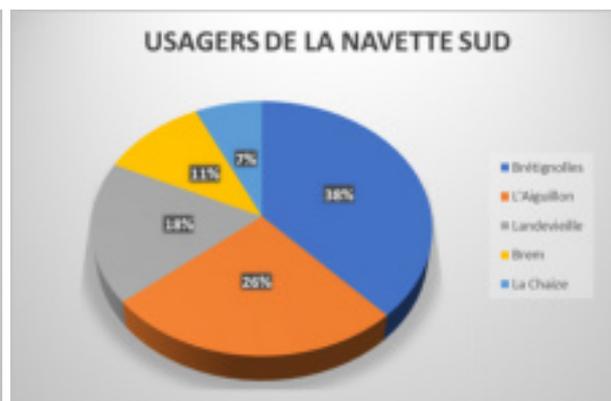
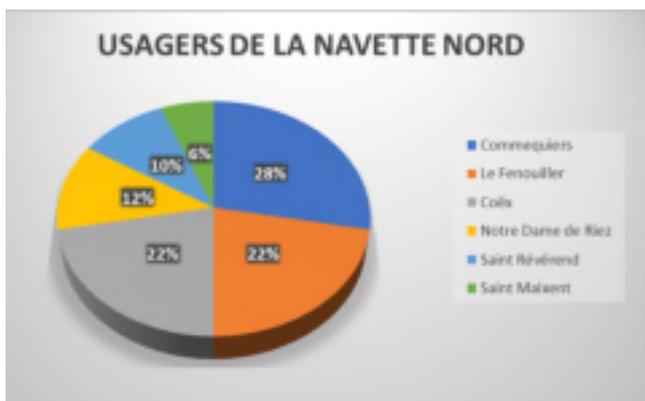


### Tous à la plage

Les navettes "Tous à la plage !" ont été utilisées en juillet et août 2022 par 1 040 usagers. La navette nord relie la Grande Plage de Saint Gilles Croix de Vie et la navette sud relie la plage de Brétignolles sur Mer.

**850** MONTÉES POUR LA NAVETTE NORD

**190** MONTÉES POUR LA NAVETTE SUD



La Communauté d'Agglomération accompagne les familles du territoire en assurant le transport scolaire des élèves domiciliés sur les 14 communes, fréquentant les établissements d'enseignement secondaire de Saint Gilles Croix de Vie.

### 2087 élèves transportés à destination des établissements scolaires :

- 1014 enfants au Collège Privé Saint Gilles
- 796 enfants au Collège Pierre Garcie Ferrande
- 277 jeunes au Lycée Polyvalent Adeline Boutain

**36** circuits aller/retour

Toutes les communes du territoire sont desservies

**165** arrêts matérialisés

### UNE COMPÉTENCE REGIONALE



Depuis septembre, les usagers bénéficient d'un tarif unique, d'une carte magnétique personnalisée, et d'un gilet vert pour utiliser le service.

# MOBILITÉ

## Transports scolaires

Le service des transports scolaires de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie intervient en tant qu'organisateur secondaire sur le territoire pour l'organisation des circuits, la mise en place du plan intempéries, des travaux impactant le service journalier, de la sécurité des usagers et du lien avec les familles.

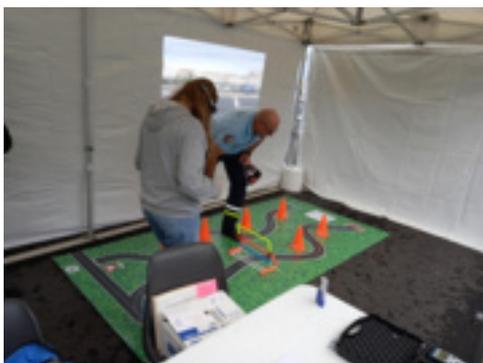
Une coordinatrice du service intervient quotidiennement sur les plateformes des établissements scolaires et points d'arrêts pour veiller au respect du règlement de sécurisation des transports, à la sécurité des usagers et au bon déroulement des circuits.



### Prévention routière 2022

En partenariat avec d'autres services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, les élèves de 3ème des collèges et les élèves de 2de du Lycée ont participé à la semaine de la Prévention Routière.

Les élèves ont pris part à divers ateliers sur la sécurité tels que le car pédagogique à retournement, la Prévention routière, la Gendarmerie, la Police Municipale, les Sapeurs-Pompiers, ...



# SPORT

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération assure la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire :

- le Multiplexe aquatique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie,
- la salle de gymnastique au Fenouiller,
- le stand de tir à Saint Hilaire de Riez,
- la salle de judo à Commequiers,
- les équipements sportifs annexes du lycée Adeline Boutain à Saint Gilles Croix de Vie,
- le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie en DSP Bluegreen à l'Aiguillon sur Vie.

L'utilisation de ces bâtiments est soumise à une gestion rigoureuse :

- contrôle régulier des fréquentations,
- vérification des plannings d'occupation par les divers utilisateurs,
- suivi du budget de chaque installation.

**6** équipements sportifs

### Le Multiplexe aquatique



Le Multiplexe aquatique remplit sa mission de service public de proximité par une grande diversité d'offres auprès d'un public varié : baignade loisir, cours d'aquasports, cours de natation, apprentissage de la nage pour nos scolaires, accès à l'espace bien-être, évènementiels, accès aux associations du territoire...

#### Formation au BNSSA

Convention avec l'association locale, formation technique assurée par nos MNS :

environ 20 jeunes formés par an, aptes l'été suivant à surveiller les plages du territoire ou à renforcer notre équipe

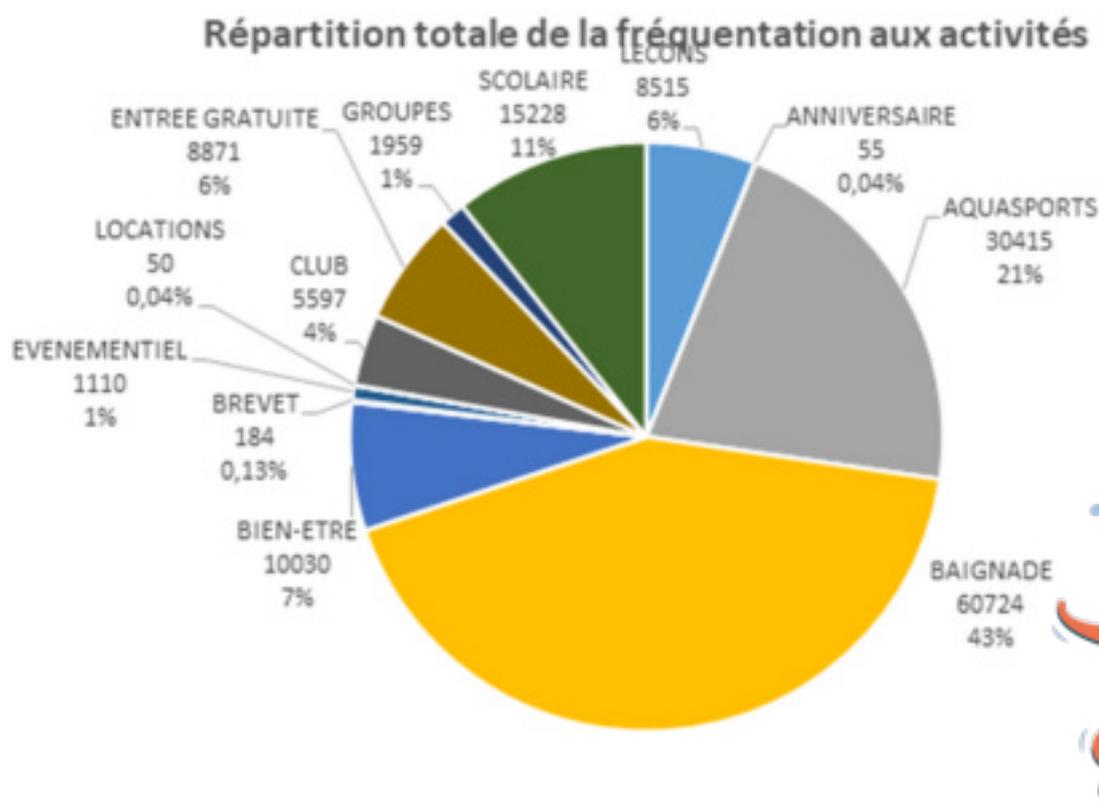
## Post-COVID : Reprise de la fréquentation du Multiplexe



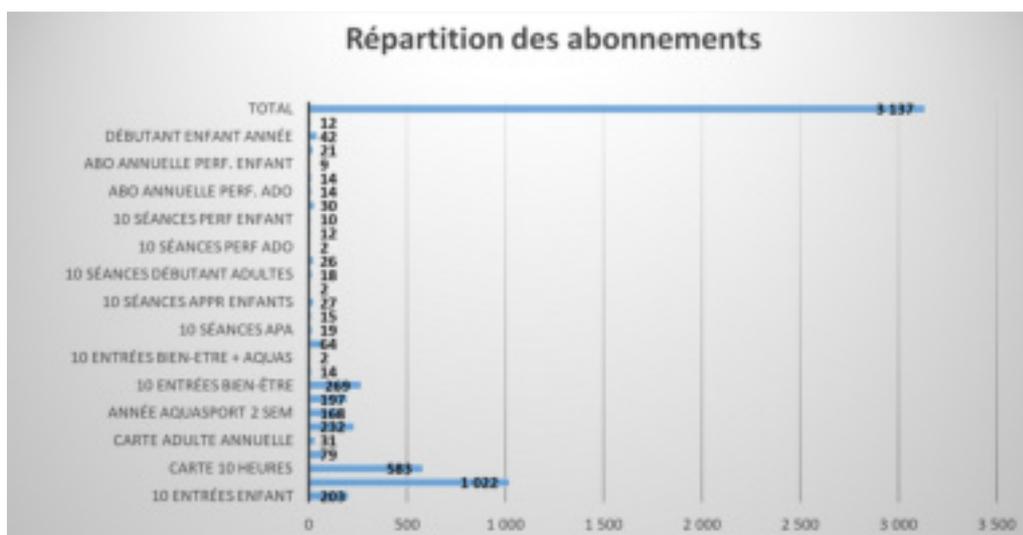
L'année 2022 est marquée par une reprise totale des activités après la crise de la covid.

### Statistiques de fréquentation :

BAIGNADE	2022
Nombre d'entrées baignade	60 724
Fréquentation max instantanée constatée	658
Moyenne journalière	180



## Répartition du nombre d'abonnements :



## BILAN 2022 Multiplexe Aquatique & Benchmarking (année de référence : 2019)

NOM	Lieu	Surface	Fréq annuelle	Charges	Produits	Coût annuel net
Multiplexe aquatique 2019	St Hilaire de Riez	850 m <sup>2</sup>	195 724	1 994 760 €	733 802 €	1 260 958 €
Multiplexe aquatique 2022	St Hilaire de Riez	850 m <sup>2</sup>	142 738	2 077 864 €	558 494 €	1 519 370 €
Grand Parc	Bordeaux	735 m <sup>2</sup>	187 300	1 806 000 €	370 000 €	1 436 000 €
Petit Port	Nantes	900 m <sup>2</sup>	288 129	2 900 000 €	710 000 €	2 190 000 €
Jules Verne	Nantes	980 m <sup>2</sup>	229 739	3 300 000 €	420 000 €	2 880 000 €
Georges Gynemer	Dunkerque	1 025 m <sup>2</sup>	162 694	3 200 000 €	250 000 €	2 950 000 €

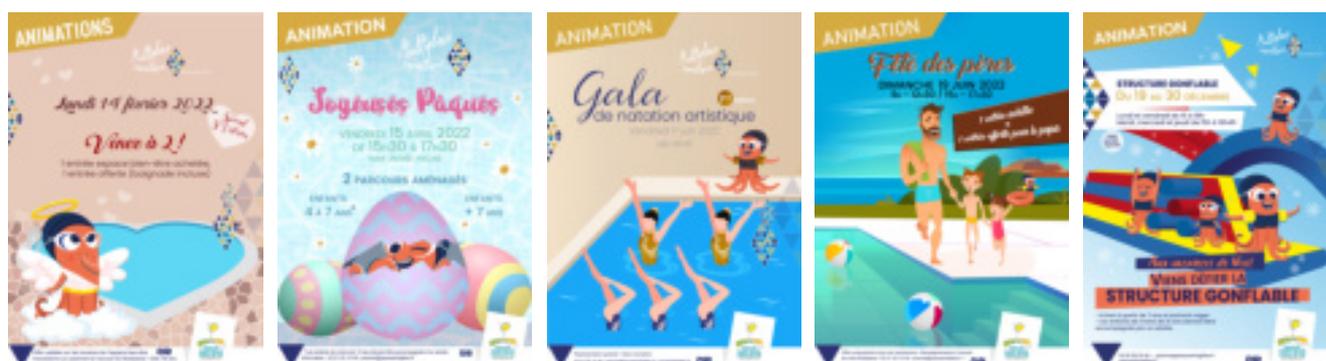
## Formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Cette formation est inscrite dans le programme du Multiplexe. **Une convention entre l'Association de Sauvetage et Secourisme de Saint Gilles Croix de Vie**, chargée de la formation théorique du secourisme et de la réglementation, et l'Agglomération, les MNS étant chargés de la formation technique, a été établie.

Un grand nombre de brevetés travaillent l'été sur les plages de Saint Gilles Croix de Vie ou de Saint Hilaire de Riez.

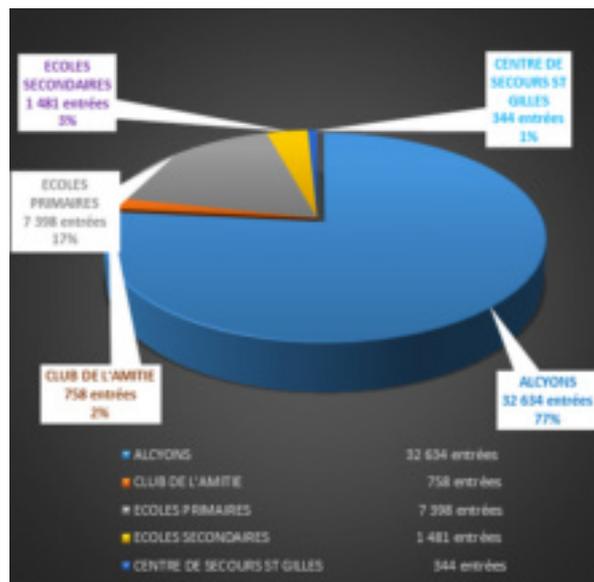


## Les animations et événements :



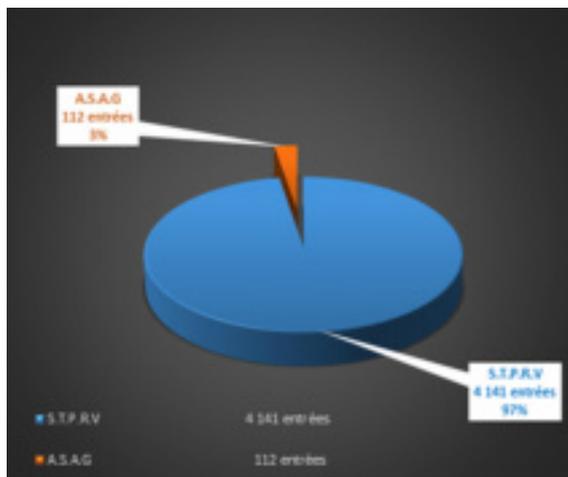
Le Fenouiller

## SALLE DE GYMNASTIQUE



Saint Hilaire de Riez

## STAND DE TIR



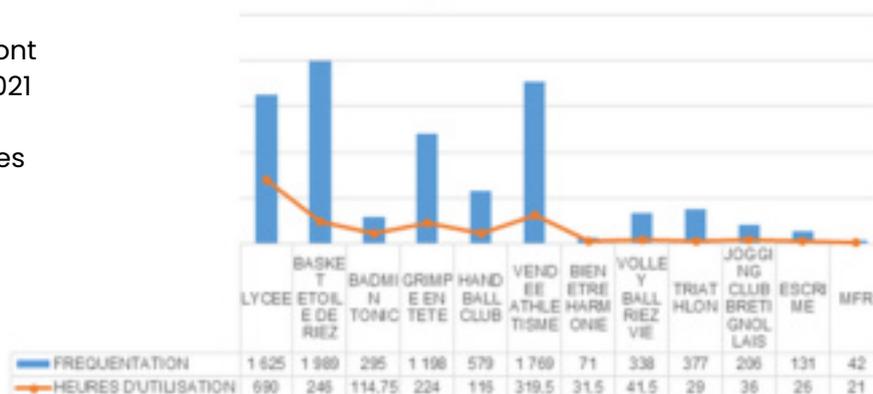
Le stand de tir est occupé essentiellement par deux associations  
 « la Société de Tir des Pays de Riez et de Vie » (94 %)  
 et « l'Association Artistique et Sportive de la Gendarmerie » (6 %)

Saint Gilles Croix de Vie

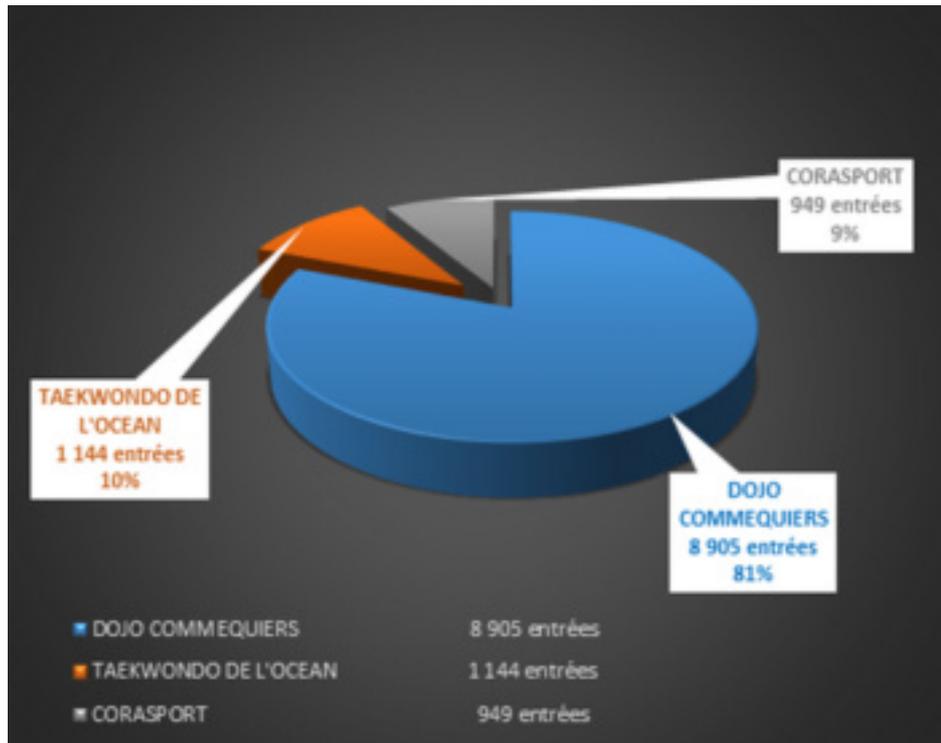
## COMPLEXE SPORTIF DU LYCÉE

Les équipements sportifs sont utilisés depuis la rentrée 2021 par les lycéens et les associations sportives du territoire.

Comparatif des fréquentations en nombre d'utilisateurs et en heures des organismes



## SALLE DE JUDO



### L'Aiguillon sur Vie

## LE GOLF DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Le Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie fait l'objet d'une **délégation de service public**, signée le **21 décembre 2010** entre la Communauté de Communes et la société **BLUE GREEN**. Celle-ci a été prolongée et sera renouvelée à compter du 1er janvier 2023. L'activité golf est proposée le cadre de l'EPS, pour les écoles secondaires et les écoles primaires.

### Accueil des scolaires du territoire :



# CULTURE

## La salle de spectacles La Balise

La Balise, c'est :

**27 compagnies** programmées, **33 levers de rideaux** dont **4 temps forts** :

- un week-end sportif,
- le festival le Goût des Langues,
- un temps fort Hip-Hop,
- une ouverture de saison 2022-2023 aux couleurs de l'Ukraine.

**5** séances dédiées aux scolaires

**480** abonnés

### Une programmation pour tous les goûts

THÉÂTRE : 9 représentations  
HUMOUR / COMÉDIE : 6 représentations  
CONCERTS : 6 représentations  
DANSE : 4 représentations  
CIRQUE : 1 représentation  
MAGIE : 1 représentation

## La Balise fait parler d'elle

4 créations graphiques externalisées pour Le Goût des Langues #1, Les Musicales 2022, la saison 22/23 « SPLASH », l'ouverture de saison 22/23 aux couleurs de l'Ukraine

1 captation vidéo sur le Festival Le Goût des Langues

11 campagnes de diffusion dont des affiches abribus, de l'affichage 40 x 60, distribution de programmes, plaquettes, dépliants, affichage 40 x 60 sur le réseau.

9 parutions encartées dont 5 dans des magazines généralistes et 4 dans des magazines régionaux culturels.

9 campagnes média locales dont 5 radiophoniques et 4 audiovisuelles.

6 spectacles avec des propositions de jeu-concours.

## La Balise sur les réseaux sociaux

Facebook : **3 919** abonnés (+ 600)  
Instagram : **1 131** abonnés (+ 200)  
En moyenne **1 post/jour** sur Facebook et Instagram (3 posts par spectacle)  
**12** campagnes newsletter envoyées

## Quelques chiffres

**10** groupes programmés  
**11 795** spectateurs  
**1 764** jeunes lors des séances scolaires

## La médiation

**Battle de Patois #1**  
**4 spectacles** proposés aux scolaires  
**7 visites** de salle proposées aux scolaires, associations et au grand public  
**2 jours de stage** autour de l'improvisation  
Lancement des ateliers pour la **Battle de Patois #2**

## La Balise dans la presse

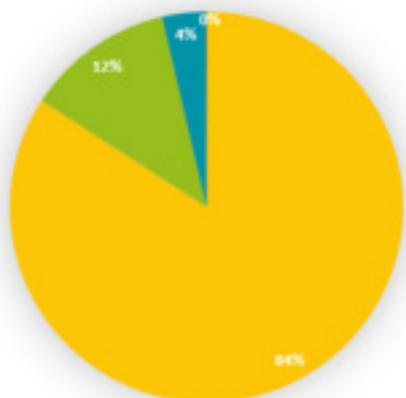
**5** dossiers de presse,  
**9** communiqués de presse,  
**4** conférences de presse,  
**36** articles de presse (Ouest France, Le Courrier Vendéen),  
**4** reportages TV (France 3, TV Vendée),  
**6** interviews radio (RCF, Nov FM, France Bleu).

# ÉQUIPEMENT CULTUREL

La salle de spectacles La Balise

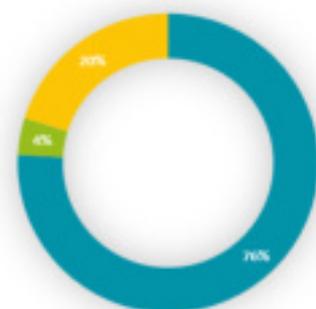
Fréquentation

Origine géographique du public (hors scolaire)



■ PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE ■ VENDEE HORS PSGCV ■ HORS VENDEE ■ NON DEFINI

Canaux de vente des billets



■ GUICHET BALISE ■ GUICHET OTI ■ INTERNET

Communication

## Leviers de communication :

- Supports imprimés de la salle (programme, dépliant, feuilles de salle) + le site internet,
- Supports imprimés des spectacles (affiches) – par le biais d'une diffusion,
- Réseaux sociaux de La Balise – calendrier éditorial précis, et régulier pour créer des habitudes,
- Newsletter – chaque mois pour les abonnés puis ciblée sur certains spectacles en fonction des acheteurs,
- Presse (CP mensuel, DP pour les temps forts, conférence de presse pour les Festivals et certains temps forts),
- Publicité payante (écrans, encarts – Filon Mag, Vendée Première, Kostar, Wik, Grabuge, spots radios),
- Bâtiment et véhicule,
- Produits dérivés,
- Relais – Agglomération, Multiplexe aquatique, associations.

## Leviers de communication sur le long terme :

- Public – bouche à oreille qui prend du temps, mais fonctionne déjà,
- Médiation culturelle – des personnes qui passent la porte de La Balise une première fois ont plus de chance d'y revenir plus tard pour voir un spectacle.

## Médiation

### Festival Le Goût des Langues avec l'école Les Salines

- Répétitions dans les espaces de La Balise ;
- Rencontres avec Yannick Jaulin, certains permanents et des techniciens ;
- Participation à la battle devant un public et un jury de professionnels et remise de prix ;
- Visite de salle ;
- Projection du documentaire de Yannick Jaulin ;
- Exposition des créations et collages des enfants.

### Sorties de résidence :

- 4 sorties de résidence proposées au grand public ;
- 2 rencontres proposées aux Espaces Jeunes dans le cadre des résidences.

### Visites de salle :

- 5 visites de salle ;
- 1 rencontre pour imaginer un livret pédagogique ;
- 1 projet de création de support de visite.

### Séances scolaires :

- 3 spectacles scolaires ;
- 4 séances ouvertes ;
- 1 179 enfants accueillis.

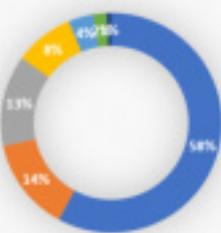
### Associations :

- L'association de théâtre amateur Fous de Bassan : rencontre et visite de salle pour le groupe de jeunes acteurs ;
- Les associations sportives : relais de leur communication de club, mise en place d'un jeu-concours et stands au bar de La Balise les soirs de spectacle ;
- Les écoles de musiques : jeux-concours réguliers ;
- Les associations de danse : jeu-concours dans le cadre du week-end Hip-Hop.

## Budgets



### BUDGET DEPENSES BALISE

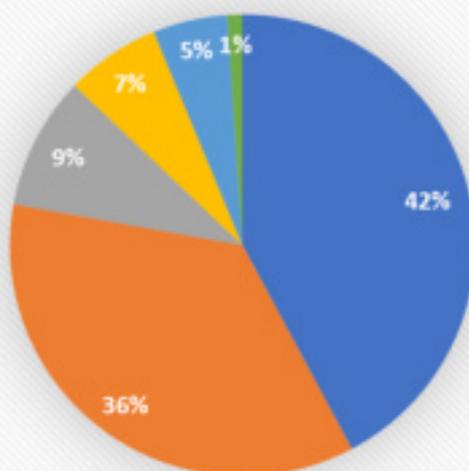


- ARTISTIQUE
- COMMUNICATION
- FONCTIONNEMENT / ADMINISTRATION
- MEDIATION
- TECHNIQUE
- HEBERGEMENT/TRANSPORTS/REPAS
- BILLETTERIE

# LES MUSICALES du Pays de Saint Gilles

<b>7</b> communes	<b>10</b> groupes programmés	<b>2 400</b> spectateurs
<b>Givrand</b>	Supermarket + R.Wan	<b>250</b>
<b>Le Fenouiller</b>	Dynamite Shakers	<b>450</b>
<b>L'Aiguillon sur Vie</b>	Transkabar	<b>240</b>
<b>Saint Révérend</b>	Brasier + Lupo	<b>240</b>
<b>La Chaize Giraud</b>	Las lloronas + Le secret	<b>120</b>
<b>Saint Hilaire de Riez</b>	Tempo tempo	<b>500</b>
<b>Brétignolles sur Mer</b>	Bringuebal	<b>600</b>

## BUDGET MUSICALES



**70 000 € HT**

de budget  
hors ressources humaines



## Origine de la labellisation

### L'espace France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Le projet, d'abord destiné à être labellisé « Maison des Services Au Public (MSAP) » en juillet 2019, n'a pas abouti car le 25 avril 2019, le Président Emmanuel MACRON, à l'issue du grand débat, officialise le nom « Maison France services », et l'ancre comme la réponse au besoin criant de services publics dans les territoires. Au regard de cette annonce et des engagements différents pris alors pour la concrétisation d'une MSAP, l'intercommunalité a différé l'ouverture de ce service pour se donner les moyens de répondre au nouveau cahier des charges « France services ». Elle s'est engagée dans ce programme ambitieux et a fini par signer la convention départementale. Ainsi, l'espace France services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, labellisé le 1er septembre 2020, a ouvert ses portes aux usagers dès novembre 2020. Sa localisation à Givrand, au centre du territoire, et dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, permet un lien plus étroit avec les habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et avec les autres services dits « de proximité » de l'intercommunalité. L'espace France services, en parallèle, accueille, dans son bureau dédié à cet effet, des permanences de structures locales pour diversifier son offre de services. Ses permanences sont concrétisées par des conventions de partenariat local.

## Conventions de partenariat local et contractualisations

La mission de proximité a été inscrite et renforcée dans le cadre de plusieurs contractualisations, correspondantes à la volonté des élus de développer une offre de services de proximité et de qualité à l'attention des habitants.

### 2020

- o convention de partenariat local avec le réseau Initiative Nord et Ouest Vendée (INOV 85)
  - convention de partenariat local avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Energie de la Vendée (ADILE 85)
  - convention de partenariat local avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Vendée (CAUE 85)
  - contrat d'agrément avec SNCF Voyageurs TER Pays de la Loire pour le bureau auxiliaire de Saint Gilles Croix de Vie
  - contrat de partenariat SNCF Mobilités pour l'achat de titres de transport
  - contrat de prestations de services tripartite entre France services, la SNCF et l'agence de voyages Nombalais

### 2021

- Charte d'engagement relative au nouveau réseau de proximité des Finances Publiques sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie
- convention de partenariat local avec l'Association Ressources pour l'Accompagnement Médicosocial et Social (AREAMS) - point Conseil Budget
- convention de partenariat local avec la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique (MDEDE) dans le cadre de la plateforme Mobilité en Vendée pour les Actifs (MOVEA)

### 2022

- convention de partenariat local avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Vendée (CIDFF 85)
- convention de partenariat local avec le Nid des Aidants 85

## Fonctionnement du service

### À Givrand, au siège de la Communauté d'Agglomération :

Lundi : 09:00 - 12:30 / 14:00 - 17:30

Mardi : 09:00 - 12:30 / 14:00 - 17:30

Mercredi : 09:00 - 12:30 / 14:00 - 17:30

Jeudi : 09:00 - 12:30 / 14:00 - 17:30

Vendredi : 09:00 - 12:30 / 14:00 - 16:30

### Lieux des permanences extérieures :

- 2 demi-journées / mois

Mairies de Commequiers,  
Saint Maixent sur Vie.

- 1 demi-journée / mois

Médiathèque de Saint Hilaire de Riez,  
CCAS à Saint Gilles Croix de Vie,  
Mairies du Fenouiller, Saint Révérend,  
Coëx, L'Aiguillon sur Vie, Brétignolles  
sur Mer et Brem sur Mer.

Afin d'accueillir les usagers ne pouvant se déplacer jusqu'à Givrand, un schéma de déploiement dans les communes a été mis en œuvre. Au 31 décembre 2022, dans le cadre de permanences, France services couvre **10 communes**, à raison d'une à deux demi-journées par mois.

Fin 2022, seules 4 communes ne bénéficient pas d'une présence France services : La Chaize Giraud, Landevieille, Givrand et Notre Dame de Riez.

## Autres activités

Les premiers ateliers numériques ont été organisés à partir d'avril 2022 au siège de la Communauté d'Agglomération, à Givrand.

Ils ont été complétés, dès septembre 2022, par l'ouverture de permanences à :

- Saint Gilles Croix de Vie, aux Commutateurs (espace coworking privé), un lundi sur 2, de 18 h à 20 h, pour cibler un public hors horaires de bureau
- Saint Hilaire de Riez, à la médiathèque, en complémentarité des activités des 2 médiateurs numériques, un jeudi matin/semaine.

En lien avec le développement culturel du territoire et en partenariat avec les bibliothèques de Commequiers et Coëx, ainsi que la médiathèque de Saint Hilaire de Riez, mise en place d'un cycle « numérique et culture » pour cibler un nouveau public, faire adopter le numérique ludique pour mieux comprendre la culture numérique et professionnaliser les bénévoles.

durée des ateliers individuels **45 mn à 2h**

durée des ateliers collectifs **2h à 2h30**



## Budget

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	197 853,17 €	67 585,06 €
INVESTISSEMENT	51 990,50 €	51 990,50 €

## Partenaires et permanences proposées

### Le réseau national



Permanence des Finances Publiques le mercredi et le vendredi.

Permanence du travailleur social de la CAF le mardi et jeudi.

### Le réseau local



Permanences à l'initiative des partenaires, à raison de ½ journées ou journées par mois.

### Un partenaire régional



Depuis 2020 :

Informations sur les lignes, itinéraires, abonnements / navigation web et SNCF Connect : espace France services à Givrand

Vente de billets : bureau auxiliaire de Saint Gilles Croix de Vie / convention tripartite agence de voyages Nombalais, SNCF et France services / mise à disposition des logiciels Mosaïque et Solar.

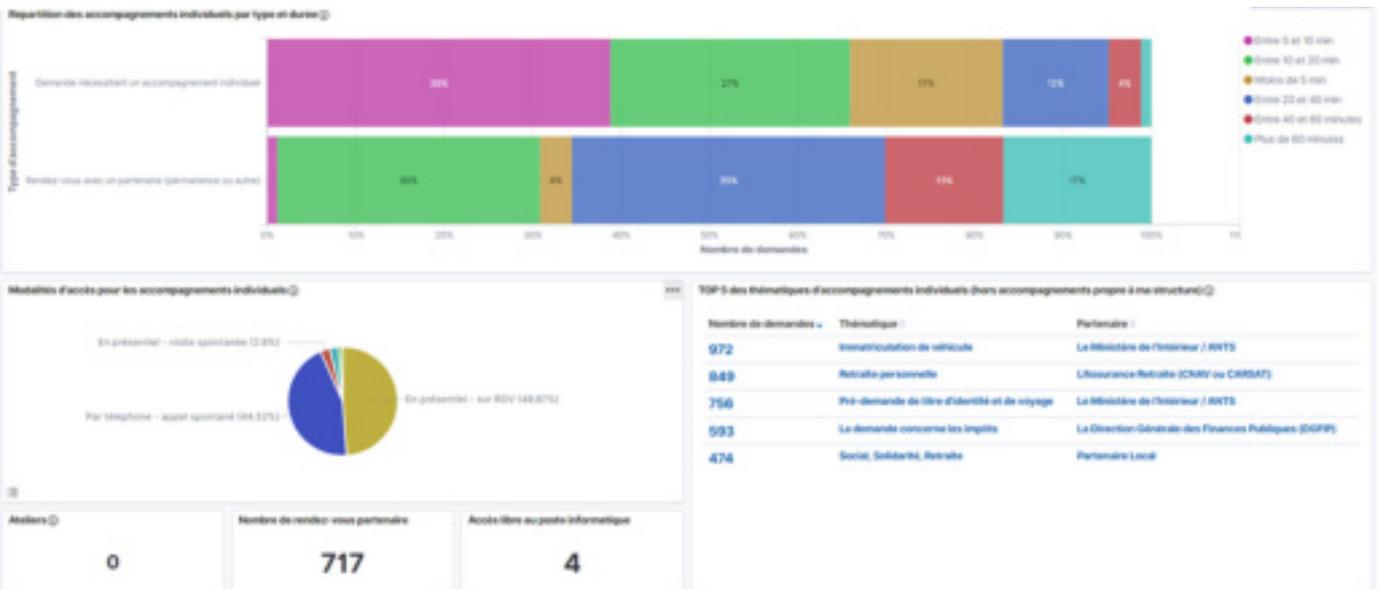
## Qualité de service

Les démarches sont réalisées en une seule fois dans 56.64 % des cas.

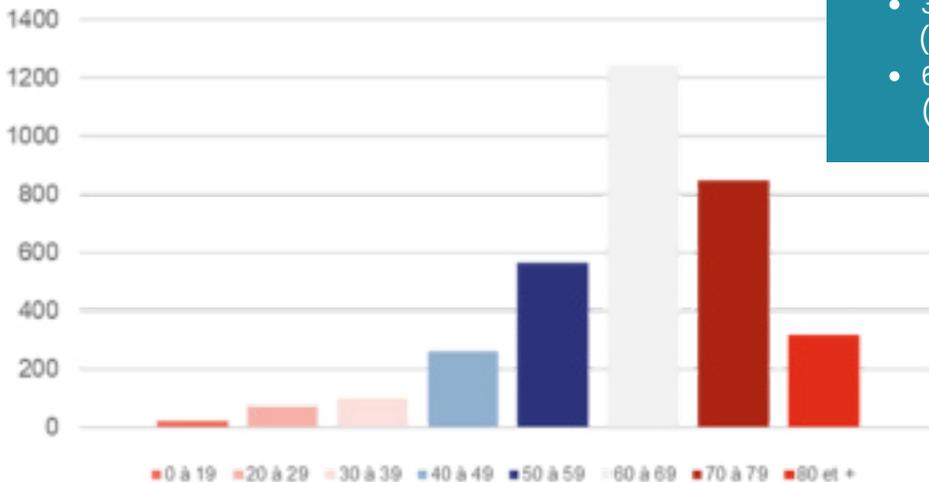
Taux de finalisation des démarches en un seul accompagnement.

Source : Plateforme France services.

### Taux de finalisation des accompagnements



## Répartition selon la tranche d'âge

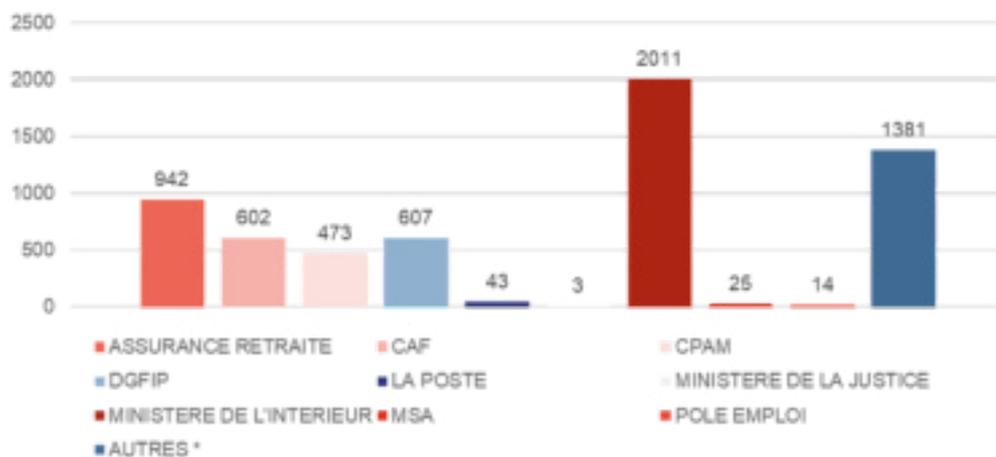


Les chiffres-clés de la médiation administrative

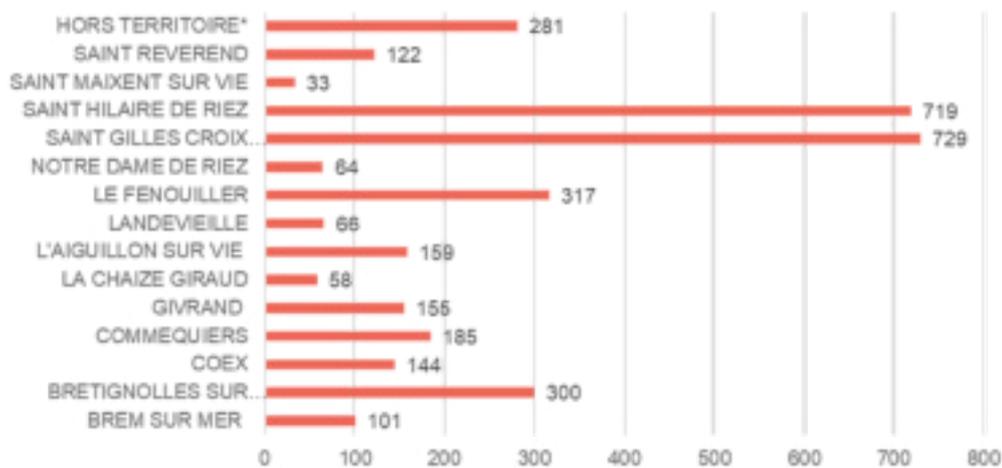
Au 31 décembre 2022 :

- 3 433 usagers (2 404 en 2021)
- 6 100 démarches réalisées (5 426 en 2021)

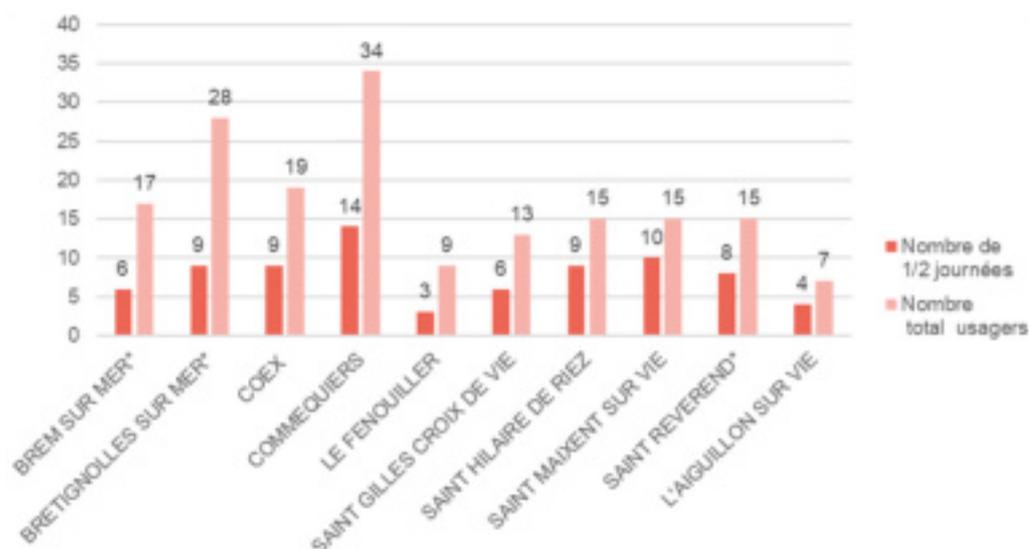
## Motifs des démarches



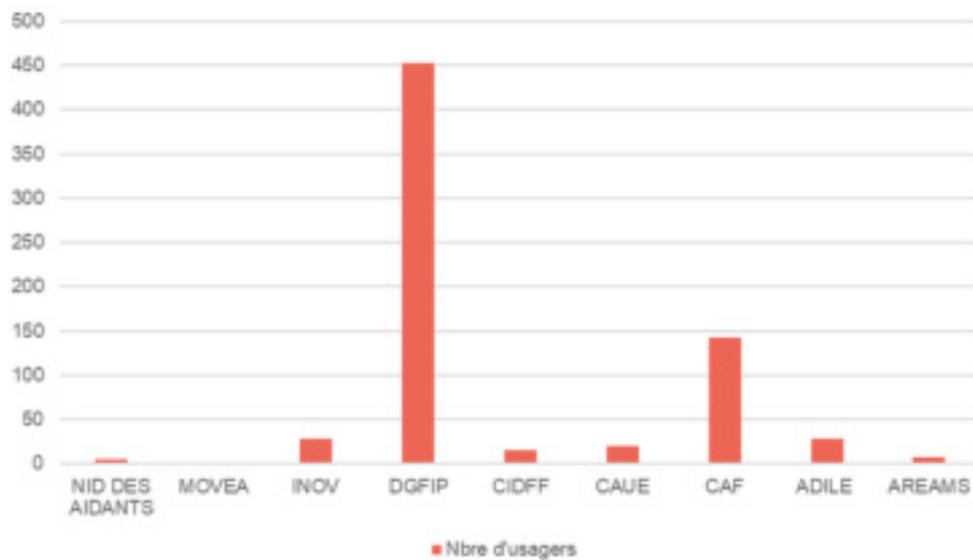
## Communes de résidence des usagers



## Permanences dans les communes



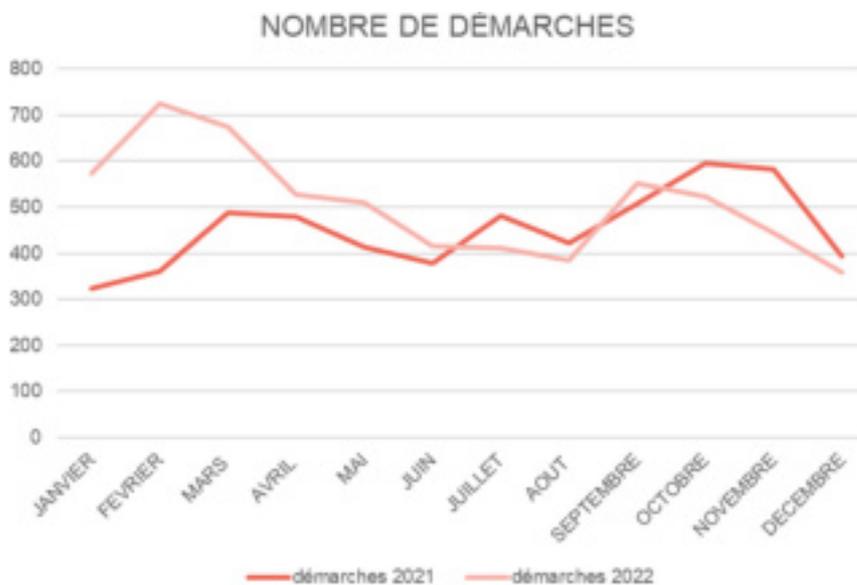
## Permanences des partenaires à Givrand - 694 rendez-vous



## Progression de la fréquentation 2021/2022



## Progression des démarches 2021/2022



## Focus sur les ateliers numériques

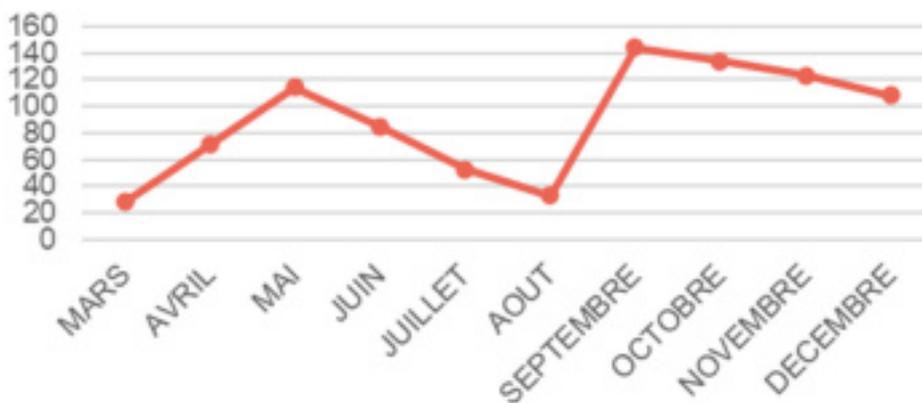
De mars au 31 décembre 2022, 893 démarches, pour 142 usagers enregistrés :

- 263 par téléphone,
- 536 au siège de l'Agglomération,
- 94 dans les permanences extérieures et lieux ponctuels d'animation.

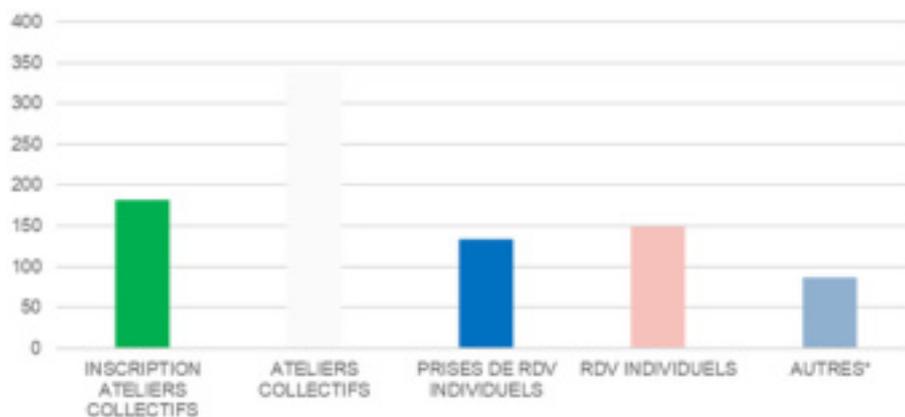
85 ateliers réalisés (avec 341 participants) - 2 personnes minimum, 6 maximum (voire jusqu'à 10 selon les thématiques). La majorité du public a plus de 60 ans.

Jusqu'à mi-septembre 2022, la conseillère numérique a soutenu l'équipe d'animatrices en réalisant 178 rendez-vous d'accompagnement aux démarches ANTS.

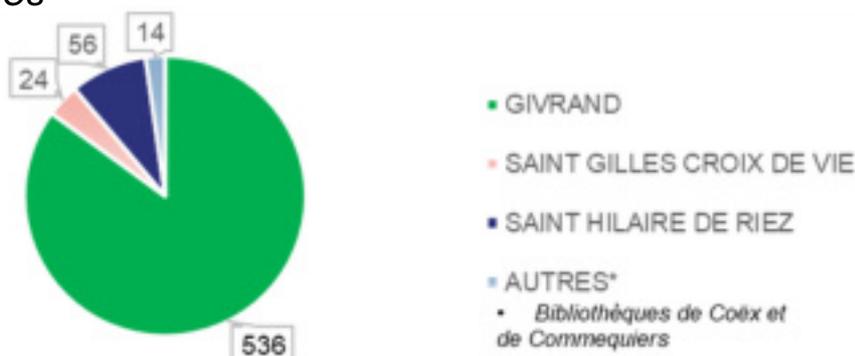
### Évolution de l'activité



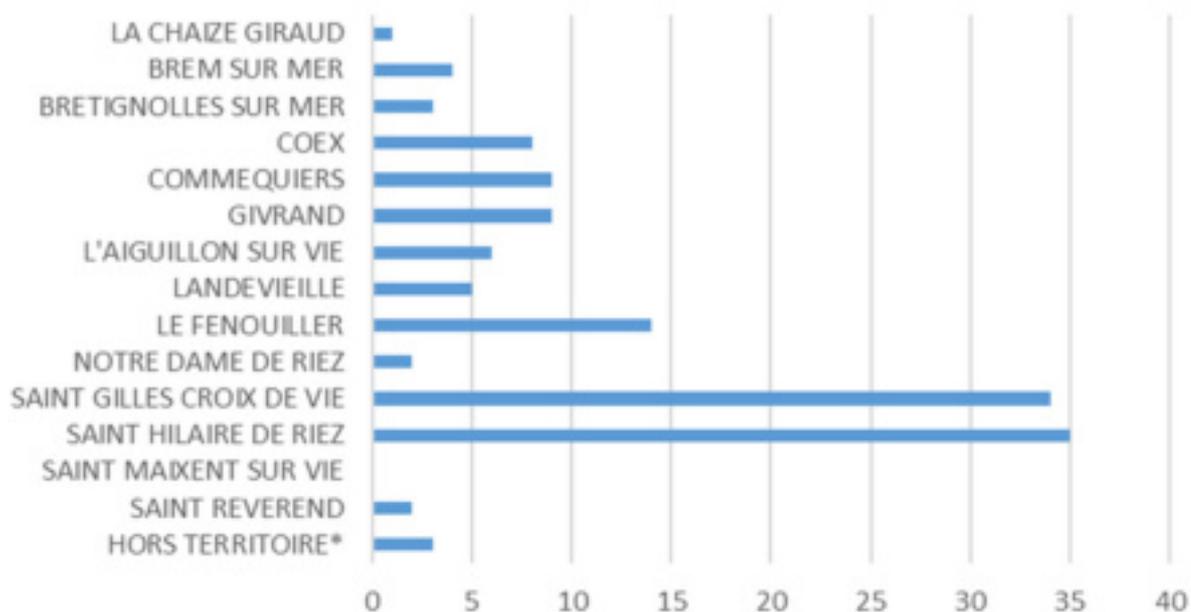
### Motifs de fréquentation



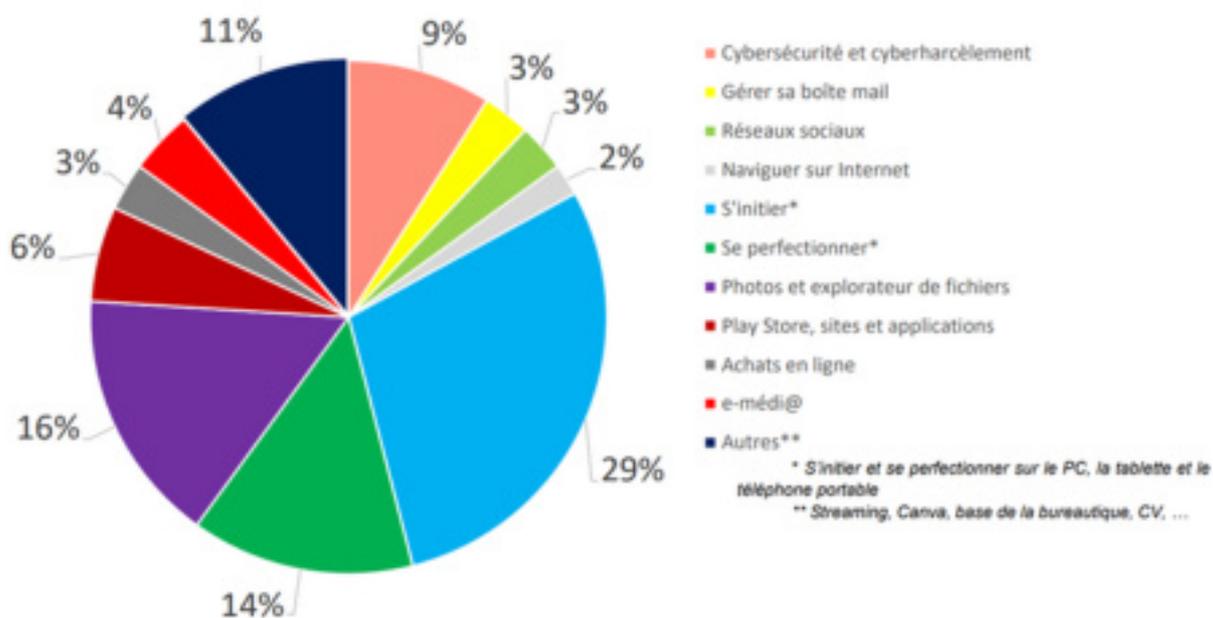
### Nombre de participants sur les lieux de permanences



## Communes de résidence des bénéficiaires



## Thématiques des ateliers collectifs et rendez-vous individuels



Dépliant France services

Permanences ponctuelles et offre de services complémentaires sur rendez-vous au siège de la Communauté d'Agglomération à Givrand

<p><b>Point Conseil Budget</b> Accueil, information et accompagnement pour la gestion de votre budget. Permanence : une 1/2 journée / mois. Prendre RV ? 02 51 44 93 33 <a href="mailto:pc@areams.fr">pc@areams.fr</a></p>	<p><b>Conseil en architecture, urbanisme et environnement</b> Permanence : deux 1/2 journées / mois. Prendre RV ? 06 10 48 43 15 <a href="mailto:olivier.lapierre@claue5.com">olivier.lapierre@claue5.com</a></p>	<p><b>Ecoute, accompagnement et information des proches aidants</b> Permanence : deux 1/2 journées / mois. Prendre RV ? 06 77 38 09 06 <a href="mailto:pfh.nordouest@ina-sante.com">pfh.nordouest@ina-sante.com</a></p>
<p><b>Conseil juridique et information en lien avec votre logement et l'urbanisme</b> Permanence : deux 1/2 journées / mois. Prendre RV ? 02 51 44 78 78 (Deuxième) <a href="mailto:contact@adile5.org">contact@adile5.org</a></p>	<p><b>Information, orientation droits des femmes et des familles</b> Permanence : 1 journée / mois. Prendre RV ? 02 51 08 84 84 <a href="mailto:accueil@cidff5.fr">accueil@cidff5.fr</a></p>	<p><b>Point Conseil Mobilité</b> dans le cadre de l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi. Permanence : une 1/2 journée / mois. Prendre RV ? 0 800 881 900 (n° vert gratuit)</p>
<p>Association de financement et d'accompagnement des créateurs, regenerateurs et développeurs d'entreprise Permanence : 1 journée / semaine. Prendre RV ? 06 50 67 89 85 / <a href="mailto:jfaiv@inev55.fr">jfaiv@inev55.fr</a></p>		

France services

**Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?**

EDUCATION ÉCOLE / COLÈGE	FAMILIALE FAMILIALE	SANTÉ
JUSTICE	ÉNERGIE	LOGEMENT MOBILITÉ LE CARRIÈRE

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

[paysaintgilles.fr](http://paysaintgilles.fr)

**Votre espace France services**

vous accueille toute l'année à Givrand  
siège de la Communauté d'Agglomération - ZAE le Soleil Levant

- Un accompagnement individualisé pour vos démarches administratives en ligne
  - Une écoute personnalisée en toute confidentialité par des conseillers formés, polyvalents
  - Un relais entre vous et les services publics
- Un accompagnement individualisé ou collectif dans le cadre d'ateliers numériques pour l'apprentissage des usages quotidiens du numérique et la prise en main des outils informatiques (PC, tablettes, smartphone)
  - Animations proposées par une Conseillère numérique formée
  - Programme des "ateliers numériques de Solène"
    - à consulter sur [www.paysaintgilles.fr](http://www.paysaintgilles.fr)

Retrouvez aussi l'équipe France Services dans votre commune

Aides aux démarches administratives en ligne  
Animations d'ateliers numériques

**S'informer, prendre rendez-vous avec un agent France Services ou s'inscrire aux ateliers numériques de Solène ?**

Un numéro unique :  
**02 51 55 55 55**

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

Fan de lecture ? de musique ? de cinéma ?  
Utilisateur d'une bibliothèque/médiathèque ?  
Savez-vous que numérique et culture sont  
compatibles et offrent de nombreuses  
ressources ?  
Inscrivez-vous aux ateliers créés pour vous au  
cœur des bibliothèques du Pays de Saint Gilles  
Croix de Vie ?

**CYCLE  
NUMÉRIQUE & CULTURE**

**JE CRÉE MA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE**  
(Gérez votre propre bibliothèque en ligne en tenant  
compte de vos lectures, des livres que vous possédez  
ou de ceux que vous souhaitez lire)  
Cycle de 1 séance :  
• 13 octobre - 10h à 12h - Médiathèque de Saint-Hilaire de Riez

**JE DÉCOUVRE E-MÉDI@  
MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE  
DE VENDEE**  
(Grâce à e-médi@, plongez dans  
l'univers extraordinaire de la culture et  
accédez à de nombreuses  
ressources littéraires, musicales,  
vidéo...)  
Cycle de 1 séance :  
• 7 octobre - 10h à 12h - Bibliothèque de Commaquiers  
• 19 octobre - 10h à 12h - Bibliothèque de Coix  
• 19 novembre - 10h à 12h - Bibliothèque de Commaquiers  
• 8 décembre - 10h à 12h - Médiathèque de Saint-Hilaire de Riez

D'autres dates ? Renseignez-vous auprès de votre conseillère numérique.

**S'informer, s'inscrire aux ateliers  
numériques de Solène ?**

**Un numéro unique :  
02 51 55 55 55**

Espace France Services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

France services CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

En partenariat avec : LES COMMUNICATEURS

**LES ATELIERS NUMÉRIQUES  
DE SOLÈNE**

Programme septembre à décembre 2022 :

- ateliers collectifs sur inscription
- ateliers personnalisés sur rendez-vous **GRATUIT**

**Recette idéale d'un atelier numérique**  
Atelier préparé par notre conseillère Solène, formée au numérique

**MATÉRIEL :**

- 1 ordinateur portable et/ou 1 smartphone et/ou 1 tablette

**INGRÉDIENTS :**

- 1/3 d'apprentissage aux usages quotidiens du numérique
- 2/3 d'aide à la prise en main des outils numériques
- 1 pincée d'accompagnement pour vous rendre un peu plus autonome
- 1 soupçon de sensibilisation
- 1 brin de bienveillance
- 2 bonnes doses de convivialité

payenne@pays-sg.fr

**OÙ PARTICIPER AUX  
ATELIERS NUMÉRIQUES ?**

**GIVRAND**  
Communauté d'agglomération  
ZAE du Soleil Levant

**SAINT HILAIRE DE RIEZ**  
Médiathèque Jacques FRAISSE  
Square des Droits de l'Homme

**SAINT GILLES CROIX DE VIE**  
Espace coworking  
"Les Commutateurs"  
31 boulevard Georges Pompidou

**S'INITIER**

**SUR PC**  
Cycle de 5 séances :  
• 26 octobre et 9, 16, 23, 29 novembre  
10h à 12h - Givrand

**SUR SMARTPHONE**  
Cycle de 5 séances :  
• 14, 21 septembre et 5, 19 octobre - 10h à 12h  
• 28 septembre - 15h à 17h - Givrand

**SUR TABLETTE**  
Cycle de 5 séances :  
• 22, 29 novembre et 6, 13, 20 décembre  
15h à 17h - Givrand

**SE PERFECTIONNER**

**SUR PC**  
Cycle de 3 séances :  
• 5, 16, 23 décembre - 14h à 16h  
Givrand

**SUR SMARTPHONE**  
Cycle de 3 séances :  
• 18, 25 novembre et 2 décembre - 14h à 16h  
Givrand

**SUR TABLETTE**  
Cycle de 3 séances :  
• 18, 25 octobre et 8 novembre - 15h à 17h  
Givrand

**BONNES PRATIQUES DU NET AU  
SEIN DE LA FAMILLE**  
Cycle de 1 séance :  
• 10 octobre - 18h à 20h - Saint Gilles Croix de Vie

**CYBERSÉCURITÉ**  
Cycle de 3 séances :  
• Session 1 : 13, 20, 27 septembre - 15h à 17h - Givrand  
• Session 2 : 7, 25 novembre et 5 décembre - 18h à 20h  
Saint Gilles Croix de Vie

**LE NUMÉRIQUE ? UNE AIDE À MON  
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**  
Cycle de 2 séances :  
• 12 et 26 septembre - 18h à 20h  
Saint Gilles Croix de Vie

**CYBERHARCÈLEMENT**  
Cycle de 1 séance :  
• Session 1 : 24 octobre - 18h à 20h  
Saint Gilles Croix de Vie  
• Session 2 : 19 décembre - 18h à 20h  
Saint Gilles Croix de Vie

**DÉCOUVRIR**

**ACHATS EN LIGNE**  
Cycle de 1 séance :  
• Session 1 : 15 novembre - 15h à 17h  
Givrand  
• Session 2 : 1er décembre - 10h à 12h  
Saint-Hilaire de Riez

**STREAMING  
(Netflix, YouTube, Spotify...)**  
Cycle de 1 séance :  
• 3 octobre - 10h à 12h - Givrand

**S'AMUSER**

**ESCAPE GÂME NUMÉRIQUE**  
Événement spécial Halloween :  
• 31 octobre - 15h à 20h - Saint-Hilaire de Riez

**PLAY STORE  
(Jeux sur smartphones et tablettes...)**  
Cycle de 1 séance :  
• 25 octobre - 14h à 16h - Givrand

**APPRENDRE**

**GÉRER SA BOÎTE MAIL**  
Cycle de 1 séance :  
• 19 septembre - 10h à 12h - Givrand

**TRIER SES PHOTOS**  
Cycle de 4 séances :  
• Session 1 : 16, 23, 30 septembre et 7 octobre - 14h à 16h - Givrand  
• Session 2 : 30 novembre et 7, 14, 21 décembre - 10h à 12h - Givrand  
sur smartphone ET ordinateur portable ET/OU clé USB ou disque dur externe

PROXIMITÉ /  
SOLIDARITÉS



### **Une vidéo promotionnelle**

- <https://www.youtube.com/watch?v=S1zzMECEAoE&t=2s>

### **Des articles dans les bulletins municipaux et le journal intercommunal**

### **Des articles de presse**

- 3 communiqués de presse (entre mai et septembre 2022)
- 1 point presse (septembre 2022)
- 8 articles presse écrite (Ouest France / Courrier Vendéen)
- Retombées d'un point presse en octobre 2021 : 1 émission « Le + de l'info » / TV Vendée  
<https://tvvendee.fr/plus-info/france-services-de-laide-pour-les-demarches-administratives/>



# SERVICES TECHNIQUES / SÉCURITÉ

Quinzaine de la prévention routière du 17 au 28 octobre 2022

Quinzaine de la prévention routière organisée par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération pour différents publics (scolaires, seniors et familles).

Plus de 1 000 personnes dont 700 élèves ont participé à cette manifestation.

De nombreuses animations sur le thème de la prévention routière :

- Le car à retournement unique en Europe,
- La maison itinérante de la Préfecture de Vendée,
- Différents stands de sensibilisation (drogue, alcool, conduite des nouveaux engins motorisés).



## Gens du voyage : aires d'accueil Saint Gilles Croix de Vie / Saint Hilaire de Riez

Les aires d'accueil se composent de 10 emplacements chacune (1 emplacement équivaut à 2 places caravane).

**L'aire d'accueil de Saint Hilaire de Riez a accueilli 132 personnes.**

**Durée de chaque séjour** : 68,1% (moins d'1 mois), 24,6% (entre 1 et 3 mois), 7,2% (plus de 3 mois).

**L'aire d'accueil de Saint Gilles Croix de Vie a accueilli 104 personnes.**

**Durée de chaque séjour** : 50% (moins d'1 mois), 30,8% (entre 1 et 3 mois), 19,2% (plus de 3 mois).



## Chenils



85 captures de chiens pour l'année 2022, dont 9 non réclamés et déposés à la SPA.



## Saison 2022, interventions gendarmes / pompiers sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Commune	Nombre d'interventions saison 2021	Nombre d'interventions Saison 2022	Commune	Nombre d'interventions saison 2021	Nombre d'interventions Saison 2022
Brem sur mer	44	65	Landevelle	24	16
Bretignolles sur mer	129	192	Le Fenouiller	45	41
Coex	24	40	Notre Dame de Riez	25	16
Commequiers	30	45	St Gilles Croix de vie	248	281
Givrand	28	41	St Hilaire de Riez	337	361
La Chaze Graud	16	9	St Maixent sur Vie	5	2
L'Aiguillon sur Vie	15	28	St Réverend	15	13
<b>Total Interventions sur le Pays de St Gilles Croix de Vie</b>					<b>1146</b>

**Centre de secours :** une augmentation des interventions de 16 % par rapport à l'année 2021

### Gendarmerie Nationale :

On constate une augmentation importante des interventions (+117 soit +12,57 %).

Typologie des interventions (catégories les plus représentées) :

- Accidents matériels / corporels,
- Altercations incivilités,
- Cambriolages,
- Différends, violences intrafamiliales,
- Disparitions inquiétantes/fugues,
- Ivresses publiques et manifestes,
- Incendies.

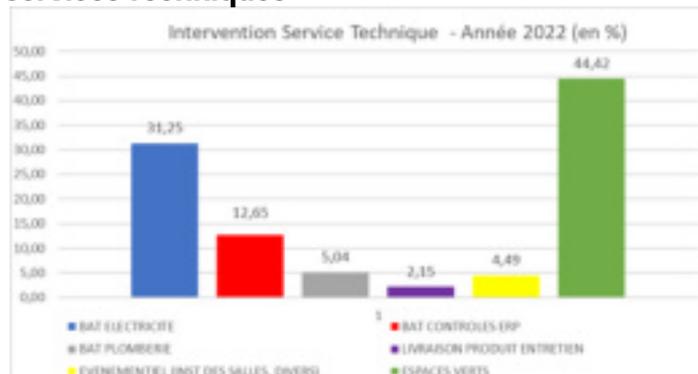
Répartition par créneau horaire



Répartition par jour



### Services Techniques



# UN TERRITOIRE ATTENTIF À L'ENVIRONNEMENT

## GESTION DES DÉCHETS

Le rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets est défini par le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 qui abroge le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Le présent rapport est destiné à présenter le fonctionnement des différents services proposés aux habitants ainsi qu'aux communes ayant délégué la compétence « collecte des déchets » et à expliquer leurs résultats techniques et financiers pour 2022.

Sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, le ramassage des déchets ménagers est assuré en régie par le personnel communautaire. Le syndicat départemental TRIVALIS assure, quant à lui, le traitement des déchets collectés.

### Les missions

#### Collecte des déchets

- Ordures Ménagères et emballages en porte-à-porte ;
- Points d'Apport Volontaire ;
- Encombrants à la demande ;
- Cartons des gros producteurs ;
- Campings ;
- Déchets biodégradables des gros producteurs ;
- Piles dans les établissements scolaires ;
- Collecte des coquilliers ;
- Collecte des mégots.

#### Gestion des Points d'Apport Volontaire

- Installation ;
- Maintenance ;
- Nettoyage.

#### Actions de communication sur le tri

- La sensibilisation et la prévention auprès des usagers pour améliorer la qualité du tri et encourager la réduction de la quantité de déchets sont assurées par un ambassadeur du tri qui sillonne le territoire.

#### La facturation de la redevance incitative

- Suivi administratif ;
- Accueil téléphonique.

#### Gestion du parc des bacs de collecte

- Distribution ;
- Réparation.

#### Exploitation de 4 déchèteries communautaires

- Transfert des caissons ;
- Suivi des tonnages ;
- Plannings des agents ;
- Suivi du taux de fréquentation.

#### Les usagers du service

- Les **ménages** qui habitent sur une des 14 communes de l'Agglomération,
- Les **professionnels** (artisans, commerçants, activités tertiaires), dans la limite de la définition des déchets assimilés et volumes acceptés à ce titre,
- Les **établissements publics** (services de l'Etat, collectivités locales...).



#### Ressources Humaines

**57** agents

**18%** de femmes

**82%** d'hommes

**51 386** foyers

## Organisation de la collecte et traitement des déchets

		Ordures ménagères	Emballages	Papier	Verre	Déchets verts	Ferraille, carton, DEEE, DGS, DEA...
Compétence PSGKVA	Collecte						
	Déchèterie						
Compétence TRIVALIS	Transfert (Figure 1)	Centre de transfert départemental de Givrand	Centre de transfert départemental de Givrand	Centre de transfert départemental de Givrand	Centre de transfert départemental de Givrand	Géré par le syndicat	Géré par le syndicat
	Traitement / Valorisation (Figure 2)	Tri mécano biologique	Centre de tri départemental : Vendée Tri Filière de recyclage	Usines de recyclage	Saint Gobain Châteaubernard (16)	Filière agricole	Filières de traitement

### Périodicité des collectes d'ordures ménagères en porte à porte

#### Particuliers et Petites Entreprises

Toute l'année, 1 fois par semaine

#### Professionnels produisant plus de 1 100 litres hebdomadaires d'ordures ménagères

- du 1er janvier au 30 juin et du 1er septembre au 31 décembre : 3 collectes spécifiques hebdomadaires,
- du 1er juillet au 31 août : 7 collectes spécifiques hebdomadaires.

#### Campings (fonction du nombre d'emplacements qui les caractérisent)

De 2 à 7 jours par semaine.

Pour la saison d'avril à septembre 2021 :  
17 956 tonnes // 20 100 km // 1 485 heures

### Périodicité des collectes d'emballages en porte à porte

La collecte des emballages s'effectue en **bacs individuels**. Elle est renforcée par **222 colonnes** d'apport volontaire réparties sur tout le territoire (**192 aériennes et 30 enterrées**).

#### Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez (sauf le secteur de la Fradinière) et Brétignolles sur Mer

- Du 1er septembre au 30 juin (cycle hiver) : 1 collecte tous les 15 jours
- Du 1er juillet au 31 août (cycle été) : 1 collecte hebdomadaire.

#### Brem sur Mer, Coëx, Commequiers, L'Aiguillon sur Vie, La Chaize Giraud, Landevieille, Le Fenouiller, Givrand, Notre Dame de Riez, Saint Maixent sur Vie, Saint Révérend

Toute l'année, tous les 15 jours.

## Les chiffres clés des collectes

**21 718** tonnes collectées en 2021

**21 831** tonnes collectées en 2022

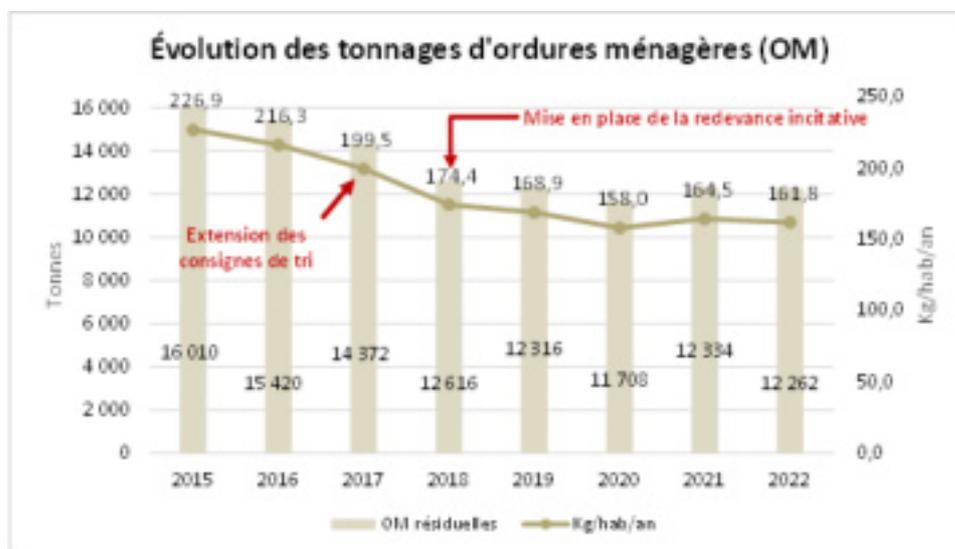
**39 233** tonnes déposées en déchèterie en 2021

**27 141** tonnes déposées en déchèterie en 2022

# BILAN SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS



En 2022, 12 262 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées sur le territoire

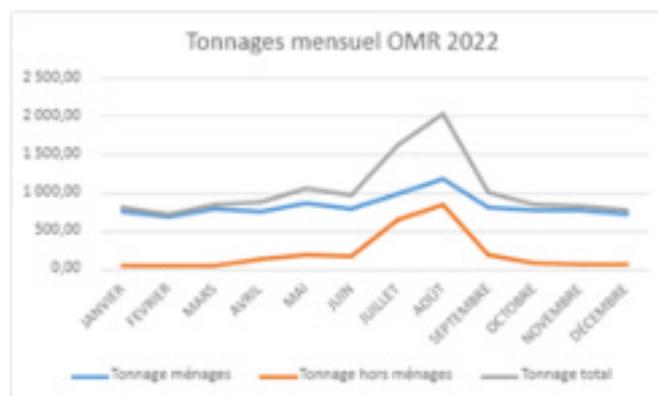
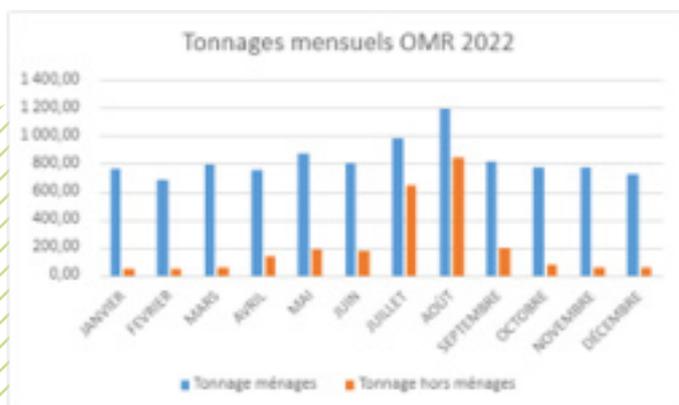


Dans le cadre de la facturation de la Redevance des Ordures Ménagères (REOMI) les bacs OM sont identifiés par des puces RFID permettant d'obtenir les données de collecte.

**A ce jour, le forfait de la REOMI inclut 17 levées de bacs pour les particuliers.** Au regard de ces statistiques, les 17 levées intégrées dans le forfait n'apparaissent plus nécessaires.

Après une baisse notable des tonnages de 2015 à 2019 (- 23,1 %), due aux effets cumulés de l'extension des consignes de tri et de l'adoption de la tarification incitative, la quantité d'ordures ménagères résiduelles globales (ménages et assimilés = activités professionnelles) stagne sur les dernières années.

Les graphiques suivants distinguent la collecte « ménages » de la collecte assimilée « hors ménages ».



La fluctuation mensuelle des tonnages est marquée par la typologie touristique du territoire. Entre janvier et août, les tonnages des ménages sont à peine doublés, de 681 T à 1 192 T, alors que ceux des hors ménages sont multipliés par 18 passant de 46 T à 848 T. En moyenne sur l'année, les hors ménages représentent 25,3 % des tonnages, une variation qui va de 6,2 % en janvier à 71,1 % en août.

Malgré l'**incidence saisonnière**, en population DGF, la production d'OMR à 132,6 Kg/hab./an est comparable à l'ensemble du territoire vendéen ; si la production hors ménages y est intégrée, ce ratio est alors de 161,8 Kg/hab./an ce qui souligne **le poids des déchets des professionnels sur le territoire**.

## DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)



La collecte en apport volontaire concerne 100 % du verre et du papier ainsi que 10 % des tonnages des flux ordures ménagères et d'emballages ménagers. Aucun matériel n'est mis à disposition des foyers qui utilisent leurs propres moyens, pour le transport de ces déchets, de leur lieu de production (domicile) aux conteneurs d'apport volontaire, situé au point de collecte le plus proche, suivant un maillage du territoire qui peut engendrer un déplacement de plusieurs centaines de mètres.

Sur le territoire, la collecte du verre, du papier et des textiles se fait uniquement en point d'apport volontaire.

Un service d'enlèvement des encombrants à domicile est en place suivant certaines conditions. La quasi-totalité des dépôts se réalise par apport des administrés sur l'une des 4 déchèteries du territoire.

10 % des tonnages des flux ordures ménagères et d'emballages ménagers sont collectés en apport volontaire. Il est cependant constaté que 75 % des résidences secondaires et 25 % des résidences principales utilisent les conteneurs d'apport volontaire régulièrement pour leurs dépôts d'ordures ménagères.

# LES DÉCHÈTERIES

4

sites exploités  
en régie

La Chaussée à Saint Hilaire de Riez

Le Peuple à Brétignolles sur Mer

Le Soleil Levant à Givrand

Dolbeau à Coëx

- Contrôle d'accès sur 3 déchèteries pour le moment,
- Pas de limitation d'accès,
- Détournement vers recyclerie sur 3 déchèteries dans le cadre d'une Délégation de Service Public,
- Facturation des professionnels,
- Accès interdit aux tracteurs et véhicules 3,5T.

## Déchets acceptés en déchèterie :

- plastiques souples
- bois
- carton
- déchets ultimes
- objets valorisables
- polystyrène
- végétaux
- ferraille
- verre
- papier
- plaques de plâtre
- déchets d'équipements électriques et électroniques
- mobilier
- plastiques rigides
- cartouches d'encre
- gravats
- déchets dangereux
- radiographies

## Horaires d'ouverture :

		Déchèterie de Brétignolles sur Mer	Déchèterie de Coëx	Déchèterie de Givrand	Déchèterie de Saint Hilaire de Riez
LUNDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00		14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
MARDI	MATIN	8h30 à 12h00 (1)		8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00 (1)		14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
MERCREDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
JEUDI	MATIN	8h30 à 12h00		8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00		14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
VENDREDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00
SAMEDI	MATIN	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
	APRES MIDI*	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00	14h00 à 17h00

\* 18h, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

(1) déchèterie de Brétignolles sur Mer fermée le mardi du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

## Brigade propreté :

Suivant la saisonnalité, 2 à 4 équivalents temps pleins sont affectés au maintien du niveau de propreté des points d'apport volontaire. La mission de ces agents contribue à l'accompagnement des communes pour l'exercice de leur compétence propreté urbaine dans laquelle est incluse la gestion des dépôts sauvages (compétence communale).

# ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION

Comparée à 2021, l'année 2022 est marquée par les tendances suivantes :

- Une diminution des tonnages papiers - 12,4 % (- 194 tonnes)
- Une diminution des déchets ultimes - 10,0 % (- 343 tonnes)
- Une diminution du tonnage de bois - 12,5 % (- 186 tonnes)
- Une augmentation des tonnages de bio déchets + 55,1 % (+ 139 tonnes)
- Une augmentation des gravats + 7,7 % (+ 1141 tonnes)

## La collecte sélective

Les matériaux concernés par la collecte sélective sont les suivants :

- les emballages,
  - les bouteilles, les bocaux et les flacons en verre,
- les papiers : journaux, revues, magazines, enveloppes avec ou sans fenêtre...

En 2021, 9 197 tonnes de ces matériaux ont été ramassées sur l'ensemble du territoire.

Les ratios annuels 2022 en Kg/habitant DGF sont les suivants :



### Déchets TRIÉS et VALORISÉS

	Pays de Saint Gilles Croix de Vie	Vendée
Emballages	45,4	41,0
Papiers	18,0	17,5
Verre	57,9	52,1

Pays de Saint Gilles  
Croix de Vie

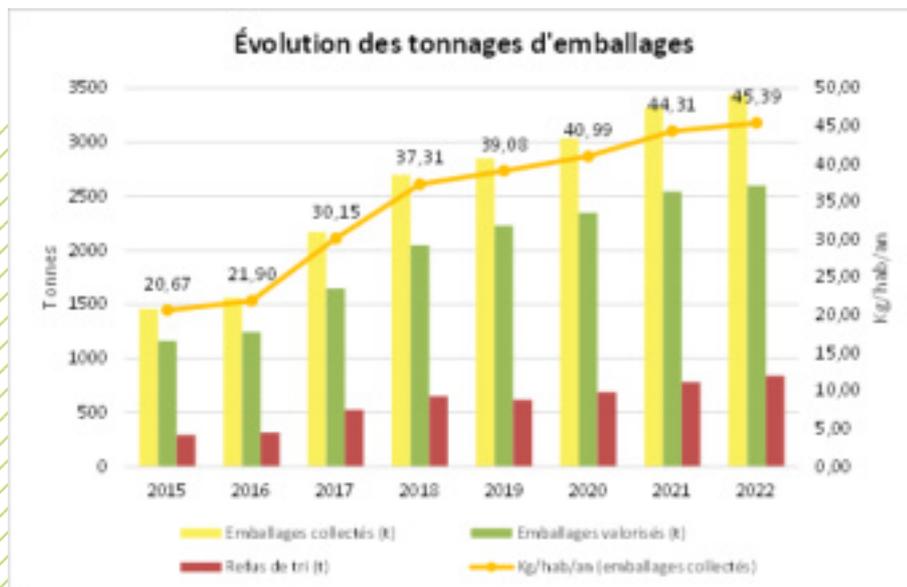
Vendée

Les emballages sont transférés sur l'installation de Givrand pour être ensuite dirigés vers le centre de tri départemental Vendée Tri à La Ferrière.

Les déchets papiers et verres sont entreposés au centre de transfert de Givrand puis évacués et valorisés dans les filières dédiées.

## Les emballages

La collecte porte à porte des ménages s'effectue toutes les deux semaines (C 0,5) sur tout le territoire avec une exception pour les 3 communes littorales (Brétignolles sur Mer, Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez) dont la fréquence est hebdomadaire (C1) en juillet et août.



Entre 2015 et 2022, les tonnages d'emballages collectés ont augmenté de 136 %. Ceci est notamment dû à l'extension des consignes de tri puis à la mise en place de la redevance incitative sur le territoire.

Entre 2021 et 2022, les tonnages d'emballages collectés ont légèrement augmenté (+ 3,5 %) avec un taux de refus qui gagne un point à 24,5 % du tonnage collecté.

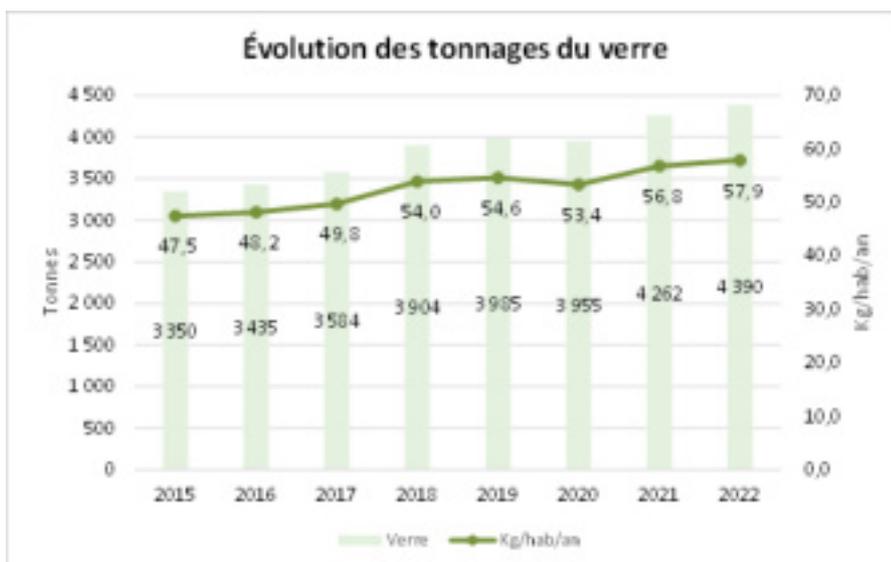
## Le verre et les journaux-revues-magazines

Le verre ménager et les journaux-revues-magazines sont exclusivement collectés en apport volontaire.



50,38  
tonnes de carton ont été collectées en 2022

Depuis 2015, les tonnages de journaux-revues-magazines ont baissé de 21,7 % et sont actuellement de 18 kg/habitant et par an. Cela s'explique par le déclin de l'usage du papier (au profit du numérique), qui s'observe aussi à l'échelle nationale et devrait se poursuivre.



Les tonnages de verre collectés ont augmenté de 31 % en 7 ans.

## Tonnages déposés en déchèteries

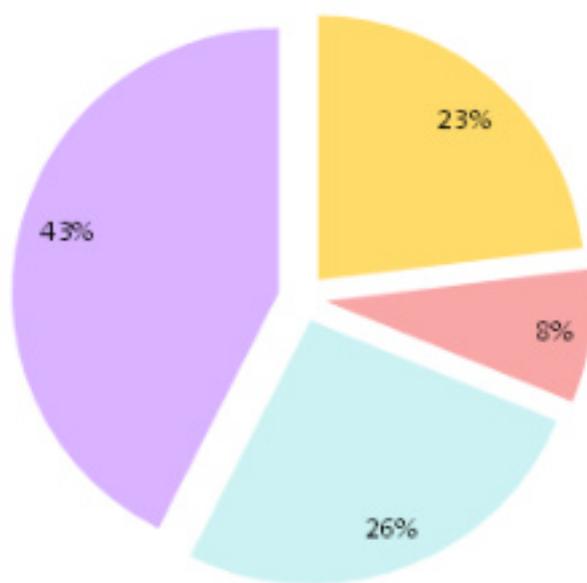
Au total, 39 233 tonnes ont été collectées en 2022 dans les 4 déchèteries du territoire.

De 2021 à 2022, la quantité de déchets déposés en déchèterie reste stable sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie mais, avec un ratio de 517,7 Kg/hab/an, il est particulièrement élevé vis-à-vis de ce qui est observé dans les autres EPCI du département (moyenne à 340,7 Kg/hab/an).

Il est à noter que le captage départemental annuel en déchèterie est de 102,7 Kg/hab/an pour les déchets végétaux et de 102,7 Kg/hab/an pour les gravats alors qu'il est respectivement de 151,9 Kg/hab/an et 210,4 Kg/hab/an sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération. Ces chiffres et le gisement important de « souches » soulignent l'importance des volumes déposés par les professionnels.

ANNEES	2019		2020		2021		2022		Évolution 2021-2022	
	Population desservie 72 920		74 090		74 980		75 782		%	Tonnage
	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an		
<b>TOTAL Déchèteries</b>	35 632	489	34 976	472	39 740	530	39 233	517,7	-1,28%	-507
<b>TOTAL Déchèt.hors déchets verts</b>	24 043	330	22 008	297	26 787	357	27 176	358,6	1,45%	389
Déchets Verts	11 589	158,93	12 968	175,03	12 963	172,75	12 057	159,10	-6,92%	-896
Cartons industriels	1 124	15,41	1 050	14,17	1 181	15,75	1 167	15,40	-1,19%	-14
Ferailles	1 242	17,03	1 167	15,75	1 280	16,80	1 050	13,99	-15,87%	-200
Bois	1 351	18,53	1 348	18,19	1 488	19,85	1 302	17,18	-12,50%	-186
Déchets ultimes	3 239	44,42	3 210	43,33	3 432	45,77	3 089	40,78	-9,99%	-343
Gravats	12 719	174,42	11 163	150,67	14 805	197,45	15 946	210,42	7,71%	1 141
Déchets difus spécifiques	183	2,51	255	3,44	261	3,48	247	3,26	-5,36%	-14
Déchets d'équipement électrique	823	11,29	788	10,64	868	11,58	789	10,41	-9,10%	-79
Plastiques rigides	452	6,20	441	5,95	487	6,50	447	5,90	-8,21%	-40
Plastiques souples	69	0,95	64	0,86	71	0,95	63	0,83	-11,27%	-8
Polystyrène	23	0,32	19	0,26	21	0,28	26	0,34	23,81%	5
Souches	372	5,10	155	2,09	203	2,71	473	6,24	133,00%	270
Amiante	24	0,33	34	0,46	40	0,53	52	0,69	30,00%	12
Armeublement	2 228	30,55	2 122	28,64	2 448	32,82	2 285	30,15	-6,58%	-161
Plaques de Placo Plâtre	194	2,66	192	2,59	224	2,99	230	3,04	2,68%	6

## Répartition des tonnages entre les déchèteries



■ Brétignolles sur Mer ■ Coëx ■ Givrand ■ Saint Hilaire de Riez



# ACTIONS DE PRÉVENTION

## *Suivi de collecte*

Une campagne de suivi de collecte porte à porte sur le flux des emballages a été mise en œuvre d'avril à novembre 2022. Durant cette période, 3 agents ont contrôlé le contenu des bacs emballages présentés à la collecte et ont rencontré les usagers pour lesquels des erreurs de tri avaient été relevées. Cette opération a touché la quasi-totalité des foyers du territoire.

## *Animations en milieu scolaire et grand public*

Des animations scolaires sont proposées aux écoles primaires sur différents thèmes : l'importance du geste de tri, le recyclage, le compostage et la prévention des déchets. Ces animations sont réalisées par l'animatrice du tri de l'Agglomération.

Trivalis propose également aux scolaires de visiter l'usine de traitement mécano-biologique des ordures ménagères Trivalandes ainsi que le centre de tri des emballages Vendée Tri.

En 2022, l'animatrice est intervenue dans 19 établissements (scolaires - classes de maternelles et primaires, EHPAD, centre de loisirs et MFR) pour réaliser 89 animations. 1 976 enfants et 195 adultes ont été sensibilisés.

## *Le compostage individuel*

Des composteurs sont mis à disposition des foyers, moyennant une participation financière de 22 € environ. En 2022, 583 composteurs ont été distribués.

Depuis le lancement de l'opération, en 2014, 4 116 composteurs ont été mis à disposition.

## *Accompagnement des associations*

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération accompagne les organisateurs de manifestations dans la gestion de leurs déchets. Des bacs de tri sélectif sont mis à leur disposition gratuitement.



6 700

# INDICATEURS FINANCIERS

## Coûts réels des flux collectés par l'Agglomération

Le financement du service est principalement assuré par la facturation de la **Redevance des Ordures Ménagères Incitative (R.E.O.M.I)** qui comprend notamment :

- La collecte des ordures ménagères en porte à porte et en point d'apport volontaire,
- La collecte des emballages en porte à porte et en point d'apport volontaire,
- La collecte des verres et des journaux, revues, magazines en point d'apport volontaire,
- Le transport et le traitement des ordures ménagères,
- Le transport, le tri et la valorisation des déchets recyclables,
- La collecte, le transport et le traitement des déchets issus des déchèteries,
- L'équipement des habitants en moyen de pré-collecte,
- La gestion globale du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés (les achats de matériels et fournitures, les impôts, taxes, les charges de personnel, les charges de gestion courante, les charges financières, les charges exceptionnelles, les amortissements et provisions, les dépenses d'investissement nécessaires au fonctionnement du service).

La facturation s'effectue après chaque semestre échu. Soit en juillet pour le 1er semestre et en janvier N+1 pour le 2ème semestre. Une facturation mensuelle est lancée pour les foyers quittant le territoire dans le mois.

	FLUX DE DÉCHETS ANNÉE 2022										Total
	OMR Porte-à-porte	OMR Apport volontaire	Verre Apport volontaire	Emballages - Porte-à-porte	Emballages - Apport volontaire	Papiers Apport volontaire	Déchèteries	Bois/autres des Professionnels	Encombrants Porte à porte	Cartons des professionnels	
Coûts de collecte	1 464 001 €	134 909 €	289 584 €	900 726 €	240 080 €	184 431 €	1 213 809 €	39 230 €	34 853 €	50 425 €	4 583 745 €
Coûts de traitement	2 108 444 €	200 829 €	52 001 €	751 424 €	229 530 €	20 488 €	2 150 755 €	13 053 €	1 030 €	19 929 €	5 549 430 €
Recettes	2 340 €	1 100 €	123 707 €	1 037 772 €	317 362 €	110 831 €	489 238 €	103 €	90 €	19 419 €	2 101 974 €
TVA	211 827 €	17 870 €	17 717 €	90 088 €	25 573 €	9 889 €	170 032 €	3 128 €	871 €	4 484 €	558 857 €
Total	3 781 782 €	352 452 €	238 255 €	798 488 €	178 427 €	103 757 €	3 045 358 €	55 908 €	37 283 €	80 399 €	8 590 087 €
Tonnages	11 201	1 073	4 252	2 545	777	1 501	24 885	239	50	150	48 813
Coûts en €/Tc/T	333 €	328 €	55 €	302 €	230 €	66 €	122 €	234 €	745 €	403 €	183 €

### Fonctionnement



### Investissement



La redevance facturée aux foyers du territoire est affichée comme reposant sur la quantité d'ordures ménagères résiduelles produites. Or, tous les flux de déchets présentent un coût, celui du flux emballages en porte à porte est d'ailleurs proche de celui des OMR en porte à porte. Le service de collecte des encombrants en porte à porte (sur demande/inscription et limité à 1 fois par an) reste particulièrement onéreux.

\*financé par le résultat positif antérieur

# LES PERSPECTIVES À VENIR

La quantité de déchets collectés reste stable (excepté pour le papier) après de fortes variations enregistrées suite à l'extension des consignes de tri de 2017 et la mise en place de la tarification incitative en 2018.

Sur la partie déchèterie, les tonnages sont beaucoup moins maîtrisés. La mise en place de nouvelles filières matériaux en lien avec les obligations légales de responsabilité élargie du producteur font que ces installations sont en pleine mutation avec des conséquences techniques et financières non négligeables.

Ces dernières années ont été marquées par la mise en place de nouvelles lois (TEPCV[1] du 17 août 2015 et AGECE[2] du 10 février 2020) visant à tendre vers une société plus durable. Cette évolution de la législation a une incidence sur la collecte et le traitement des déchets ; ajoutée à la conjoncture économique, le service doit employer tous les axes d'optimisation pour limiter les risques de tensions financières pouvant impacter la grille tarifaire de la redevance.

Les perspectives pour l'année 2023 seront dans la continuité de 2022, à savoir :

- Diminution des fréquences de collecte en porte à porte des ordures ménagères et optimisation des circuits, afin d'ajuster le service au plus près des besoins des usagers,
- Réajustement de la grille tarifaire de la REOMI en fonction des fréquences de collecte des OM et des coûts de l'ensemble des flux,
- Renforcement du compostage individuel ainsi que du compostage collectif pour les particuliers,
- Rationalisation de la collecte des biodéchets auprès des professionnels,
- Travailler sur la prévention des déchets,
- Renforcement de la communication sur le service et son fonctionnement (le compostage, le tri, le zéro déchet, comment consommer moins de plastique, ...).

[1] Transition énergétique pour la croissance verte.

[2] Anti-gaspillage pour une économie circulaire.



# ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

Depuis le 1er janvier 2018, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération exerce la compétence eaux usées et eaux pluviales.

Les biens nécessaires à l'exécution de la compétence sont mis à disposition l'Agglomération.

## EAUX USÉES

### Les missions principales du service

- Délimiter les zones relevant de l'assainissement collectif et non collectif (zonage d'assainissement eaux usées),
- Contrôler les raccordements au réseau public,
- Réaliser la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, et l'élimination des boues produites.

En quelques chiffres :

**50 057** abonnés

**4,58** millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées traités sur les stations d'épuration du territoire

**3,87** millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées collectés, assujettis à la redevance assainissement

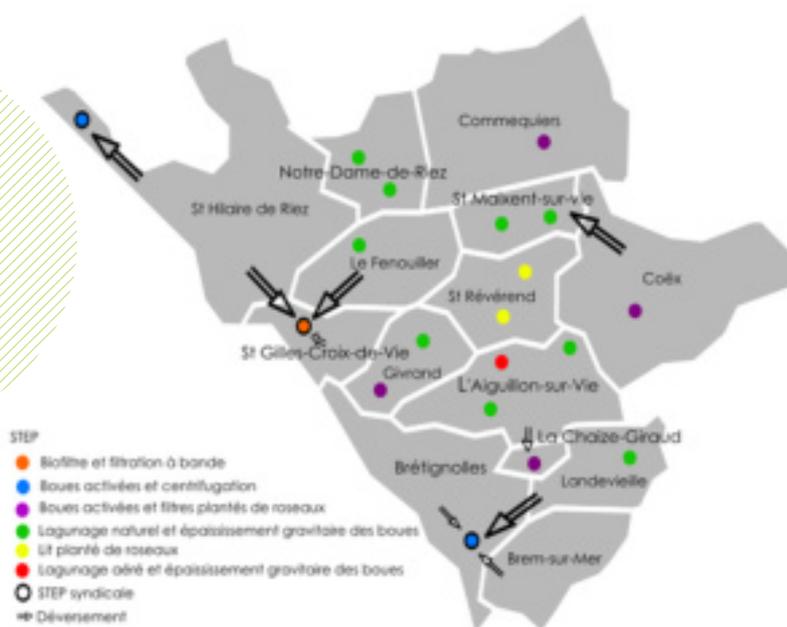
**650** km de réseaux de collecte dont 5 km en réseau unitaire

**142** postes de refoulement

**7** stations d'épuration à boues activées

**2** filtres plantés de roseaux

**9** lagunages



## Le financement du service

### La redevance assainissement

La redevance assainissement collectif est indexée sur la consommation d'eau potable relevée au compteur. En cas d'absence de compteur (ex : un puits), un forfait au m<sup>3</sup>/an/hab est appliqué.

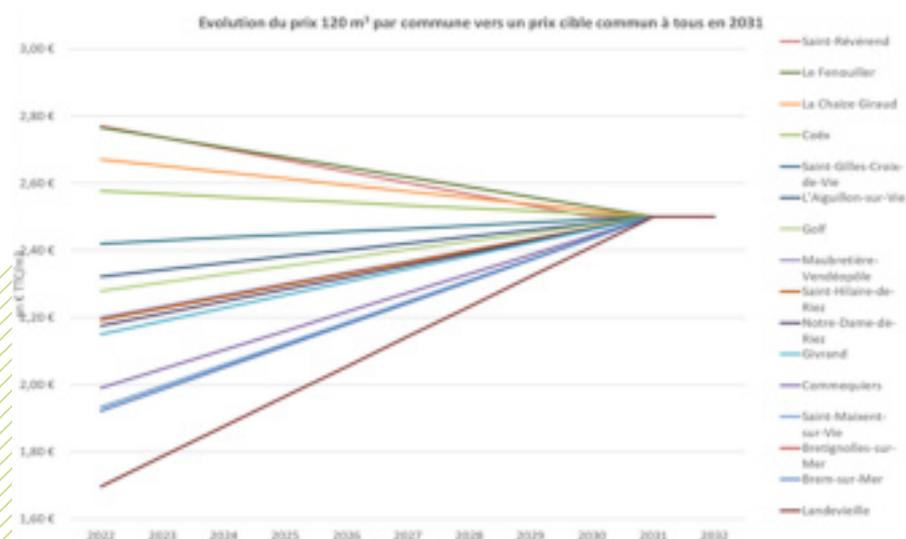
Certains tarifs ont été modifiés par rapport à ceux de 2021. Les principales modifications pour l'année 2022 sont les suivantes :

- Modification du tarif de la redevance assainissement sur les communes de Brétignolles sur Mer, Brem sur Mer, Le Fenouiller et Notre Dame de Riez pour compenser la disparition de la part délégataire sur la facture de l'utilisateur. Le contrat de prestation de service en place au 1er janvier 2022 a des charges comparables à la délégation, mais cette prestation a été facturée à la collectivité ;
- Suppression de la tarification par tranche de consommation au profit d'un tarif unique quel que soit le volume consommé ;
- Modification des tarifs de chaque collectivité de façon à atteindre un tarif unique en 2031.

L'évolution des factures pour un volume de 120 m<sup>3</sup> par an entre 2021 et 2022 est présentée dans le tableau suivant :

COMMUNE / SECTEUR	2021		EVOLUTION	2022	
	Facture assainissement (consommation 120m <sup>3</sup> /an) y compris agence de l'eau en € TTC	€ TTC/m <sup>3</sup>		%	Facture assainissement (consommation 120m <sup>3</sup> /an) y compris agence de l'eau en € TTC
BREM SUR MER	225,76	1,88	2%	230,44	1,92
BRETIGNOLLES SUR MER	225,76	1,88	2%	230,44	1,92
COEX	313,32	2,61	-1%	311,51	2,60
COMMEQUEURS	235,53	1,96	2%	240,90	2,01
GIVRAND	249,43	2,08	4%	258,29	2,15
LA CHAIZE GRAUD	322,74	2,69	-1%	320,05	2,67
L'AGUILLOU SUR VIE	276,32	2,30	1%	278,27	2,32
LANDEVILLE	192,96	1,61	6%	203,64	1,70
LE FENOULLIER	333,21	2,78	0%	332,99	2,77
NOTRE DAME DE RIEZ	262,44	2,19	3%	269,40	2,24
SAINTE GILLES-CROIX DE VIE	285,41	2,38	2%	290,36	2,42
ST HILAIRE DE RIEZ	255,20	2,13	3%	263,22	2,19
ST MAURICE SUR VIE	224,40	1,87	3%	231,54	1,93
ST REVEREND	340,49	2,84	-1%	337,08	2,81
GOLF Des Fontaines	270,60	2,26	1%	273,12	2,28
Moyenne CDC	267,57	2,23	1%	271,42	2,26
Moyenne Vendée (2020)	281,16	2,343	-	281,16	2,343

### Harmonisation des tarifs



Le Conseil Communautaire lors de sa séance du 20 mai a décidé une harmonisation de la redevance assainissement à échéance de 10 ans qui a débuté le 1er janvier 2022 en retenant le tarif de 2,50€ TTC/m<sup>3</sup> (base 120m<sup>3</sup>) qui sera appliqué en 2031. Il est précisé que les tarifs seront votés annuellement par le Conseil Communautaire. La synthèse graphique de cette convergence par commune est présentée ci-dessous.

## Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Elle s'applique à toute construction neuve ou existante, qui se raccorde au réseau d'assainissement des eaux usées. **Le montant de cette participation a été uniformisé sur les 14 communes du territoire**, il s'élève par exemple à 1 500 € pour les immeubles d'habitations individuelles neufs (des tarifs spécifiques sont appliqués pour les autres types de construction, voir délibération).

## Aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, en fonction de la typologie du projet

### Règles et mode de fonctionnement du service

#### Contrôle des raccordements dans le cadre de vente immobilière :

Le contrôle est rendu obligatoire par un arrêté du Président de la Communauté de communes depuis le 28 juin 2018, il doit être daté de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente.

#### Les travaux de raccordement / de viabilisation :

Les travaux de raccordement des nouvelles constructions à un réseau d'assainissement des eaux usées existant sont à la charge des demandeurs. Ils doivent obligatoirement être réalisés par une entreprise agréée par la Communauté de Communes dont la liste est fournie aux demandeurs.

#### Mode d'exploitation des ouvrages – Gestion des urgences :

##### RAPPEL DU CONTEXTE :

L'échéance de la plupart des marchés de prestations de service et contrats de DSP est fixée au 31/12/2021.

Une étude préalable comparative des scénarios et modes de gestion a été réalisée par le cabinet Bert Consultant en 2019-2020.

Sur proposition du Conseil d'Exploitation « Assainissement », le Conseil Communautaire du 10 décembre 2020 a décidé la mise en place d'une régie indirecte avec des marchés de prestations de service avec un allotissement géographique (2 lots). Il a été également décidé avec l'exploitant actuel (SAUR) une rupture anticipée des contrats Havre de Vie, Le Fenouiller et Notre Dame de Riez.

Les prestations démarrent au 1er janvier 2022 pour une durée de 4 ans reconductibles deux fois par période de 1 an.

Sur les communes de Coëx et Commequiers, la Délégation de Service Public confiée à SAUR sera menée à son terme. La prestation de service avec Véolia démarrera respectivement au 1er janvier 2024 et au 1er juin 2023.

La répartition des deux lots est la suivante :



La répartition territoriale des contrats est donc la suivante au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

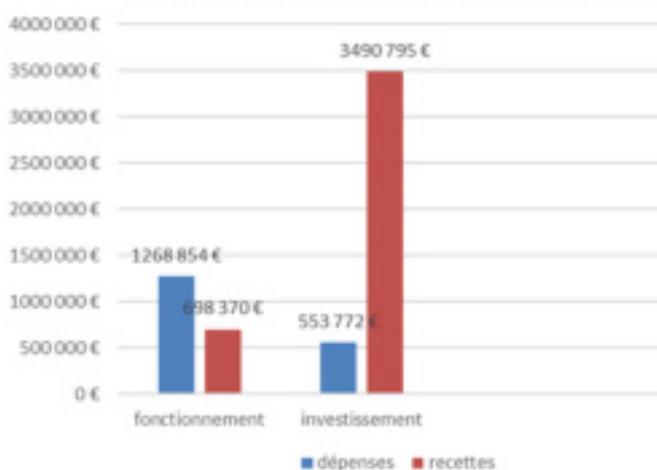
Commune / secteur	Mode de GESTION DSP* Délégation de Service Public PS* contrat de Prestations de Service	Prestataire/Société	Échéance contrat ou délégation
COEX	DSP	SAUR	31/12/2023
COMMEQUIERS	DSP	SAUR	31/05/2023
BRETONNELLES SUR MER	P.S	VEOLIA	31/12/2025
BREM SUR MER	P.S	VEOLIA	31/12/2025
GIVRAND	P.S	VEOLIA	31/12/2025
LA CHAIZE GIRAUD	P.S	VEOLIA	31/12/2025
L'ARGILLON SUR VIE	P.S	VEOLIA	31/12/2025
LANDEVIELLE	P.S	VEOLIA	31/12/2025
LE FENOULLER	P.S	VEOLIA	31/12/2025
NOTRE DAME DE RIEZ	PS	VEOLIA	31/12/2025
SAINTE GILLES CROIX DE VIE	P.S	VEOLIA	31/12/2025
SAINTE HILAIRE DE RIEZ	P.S	VEOLIA	31/12/2025
SAINTE MAIXENT SUR VIE	P.S	VEOLIA	31/12/2025
SAINTE REVEREND	PS	VEOLIA	31/12/2025

Il existe un numéro à contacter en cas d'urgence, le 0 800 087 285 qui redirige l'appeler directement vers la société en charge de l'assainissement sur sa commune.

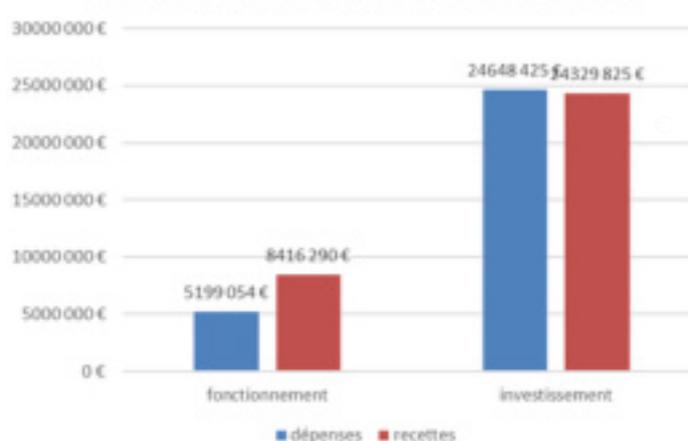
## L'assainissement collectif est réparti en 2 budgets annexes :

Commune	Budget assainissement régie	Budget assainissement
BREM SUR MER	X	
BRETIGNOLLES SUR MER	X	
COEX		X
COMMEQUIERS		X
GIVRAND	X	
LA CHAIZE GIRAUD	X	
L'AIGILLON SUR VIE	X	
LANDEVILLE	X	
LE FENOUILLER	X	
NOTRE DAME DE RIEZ	X	
SAINTE GILLES CROIX DE VIE	X	
ST HILAIRE DE RIEZ	X	
ST MAIXENT SUR VIE	X	
ST REVEREND	X	
GOLF	X	
VENDEOPOLE	X	

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE 2022



Le budget ASSAINISSEMENT enregistre la gestion des assainissements « eaux usées » des communes ayant conclu un contrat de gestion de Délégation de Service Public.

Le budget annexe ASSAINISSEMENT REGIE a été créé au 1er janvier 2018 afin d'y enregistrer les écritures se rapportant à la gestion de l'assainissement « eaux usées » en régie ou par contrat de prestation de services.

### La dette :

La dette du budget ASSAINISSEMENT REGIE du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération s'élevait au 31/12/2022 à 12 989 249,38 €.

La dette est composée de 16 emprunts répartis auprès de 5 établissements prêteurs.

La caractéristique de la dette est la suivante :

Éléments de synthèse	Au 31/12/2022
<b>Dette globale :</b>	<b>12 989 249,38 €</b>
<b>Taux moyen :</b>	<b>0,96 %</b>
<b>Durée résiduelle moyenne :</b>	<b>20,7 ans</b>

## Les travaux d'assainissement

La Communauté d'Agglomération assure la continuité des projets initiés par les communes ou inscrits dans leur Plan Pluriannuel d'Investissement.

### Projet de station d'épuration intercommunale

Depuis le 1er janvier 2018, l'Agglomération est responsable des non-conformités des stations d'épuration des eaux usées de Notre Dame de Riez et de Saint Gilles Croix de Vie et s'est engagée auprès des services de l'Etat à y apporter une solution avant le 31 décembre 2018. L'Agglomération a dû abandonner le projet de station initié par le SIVOS du Havre de Vie qui nécessitait une dérogation à la loi littorale puisque la station devait être réalisée sur une commune littorale (Saint Hilaire de Riez). Cette dérogation est inenvisageable sur un territoire qui comporte des communes non littorales comme c'est le cas du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération.

Après l'étude de plusieurs scénarios, le Bureau Communautaire du 19 juillet 2018 a retenu un scénario qui consiste à construire une seule station qui collectera les eaux usées des communes de Saint Gilles Croix de Vie, Le Fenouiller, Notre Dame de Riez et Saint Hilaire de Riez.

La construction est autorisée par un permis de construire accordé le 10 octobre 2019.

Le coût du projet est estimé à 32,5 millions HT (valeur 2018), une subvention de 6,9 millions HT a été accordée pour la construction de la station dont le montant est estimé à 18 millions d'euros.

Les travaux débutés début 2021 se poursuivent, la mise en service de la station est prévue au printemps 2023.



Bassins « nereda® »

Bâtiment administratif

### Avancement global du projet – travaux liés aux transferts des eaux brutes vers la future station d'épuration et travaux annexes

- Réseau de transfert de l'ancienne station vers la future station :
- Le marché a été attribué à un groupement d'entreprises dont SOCOVATP est le mandataire pour un montant de 5 194 943 € HT, les travaux seront réalisés à 95 % fin 2021.
- Construction du poste de refoulement de l'ancienne station :
- Le marché de construction a été attribué à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 3 398 581€, fin 2022 les travaux étaient avancés à 80 %.



Poste de refoulement général en décembre 2022

- Démolition des ouvrages de l'ancienne station

La consultation sera réalisée en 2023 pour des travaux à réaliser en 2024 et 2025.

- Ouvrages et réseaux de transfert des eaux usées brutes depuis les communes de Notre Dame de Riez et Le Fenouiller vers la future station.

La consultation a été réalisée en 2021. Le marché a été attribué en 2022. Fin 2022 les travaux étaient avancés à 50 %.



Poste de refoulement pneumatique de Notre Dame de Riez en décembre 2022



Poste de refoulement pneumatique du Fenouiller en décembre 2022

## EAUX PLUVIALES

### *Les missions principales du service :*

- Maîtrise des pollutions pour les faibles pluies : préserver ou restaurer la qualité des milieux récepteurs par la maîtrise des flux en temps de pluie et la limitation des phénomènes d'érosion, favoriser l'alimentation des nappes d'eaux souterraines.
- Prévention des inondations pour les pluies plus importantes : limiter les inondations liées au ruissellement pluvial ou aux débordements des systèmes d'assainissement ; en cas d'événement exceptionnel, assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Limiter la dégradation du fonctionnement des stations de traitement des eaux usées par temps de pluie et les risques de non-conformité.
- Penser l'aménagement en intégrant les 3 enjeux précédents afin de réaliser des systèmes de gestion des eaux pluviales capables de gérer différentes pluies ; faire des eaux pluviales un levier de valorisation des projets d'aménagement, ce qui nécessite un spectre de compétences (ingénieurs, urbanistes, paysagistes...).

La prise en compte de ces missions impose à la collectivité compétente la mise en place d'un zonage permettant de maîtriser l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement et de pallier tout risque de pollution lié à ces écoulements. En 2018, seules les communes de Saint Hilaire de Riez et Brem sur Mer disposent d'un zonage assainissement eaux pluviales approuvé.

Un diagnostic Schéma directeur eaux pluviales sera réalisé sur l'ensemble du territoire. La consultation a été lancée en 2022. L'attribution aura lieu au début de l'année 2023.

## En quelques chiffres

**198** bassins  
d'orage

**600** km de réseau  
d'assainissement  
pluvial

**4** communes disposant de  
zonage d'assainissement  
pluvial

**2** systèmes d'injection des eaux  
pluviales dans la nappe  
(Saint Hilaire de Riez)

**2** stations de pompage de grosse capacité  
(quai Gorin / boulevard Pompidou –  
Saint Gilles Croix de Vie)

### Le financement du service

Le financement de la gestion publique des eaux pluviales relève du **budget général** de la collectivité, **aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne**. En 2018 les élus communautaires ont décidé que les charges et dépenses réelles effectuées sur chaque commune de ce service soient impactées par une révision des attributions de compensation versées aux communes.

### Les travaux d'assainissement

L'Agglomération assure la continuité des projets initiés par les communes ou inscrits dans leur Plan Pluriannuel d'Investissement. Elle établit en intégrant ses travaux, son propre Plan Pluriannuel d'Investissement.

## DÉFENSE CONTRE LA MER

L'Agglomération intervient sur les **32 km du littoral** du Pays de Saint Gilles Croix de Vie avec pour missions principales de :

- Garantir la stabilité de tous les ouvrages assurant le maintien du trait de côte ;
- Prévenir les risques d'inondations et de submersion marine ;
- Suivre l'évolution morpho-dynamique du trait de côte et de l'estran.

## ENTRETIEN ET CONFORTEMENT DES OUVRAGES

### Restructuration et consolidation des digues ISC à Saint Hilaire de Riez

#### La Pège

Le projet qui prévoyait un double cordon de protection impliquant l'utilisation d'une emprise foncière importante et l'acquisition de propriétés étant trop onéreux, il a été réétudié au profit d'une proposition de confortement du cordon dunaire de 1er rang. Le bureau d'études ANTEA a donc proposé un nouveau projet (PRO) qui a fait l'objet de nombreux échanges avec les différents interlocuteurs (DDTM, DREAL, Région, CD85, ONF...).

En 2018, à la demande des services de l'Etat, des compléments ont été apportés avec :

- La réalisation d'inventaires faune / flore (cycle complet) - Bureau d'études ATLAM Environnement ;
- La réalisation d'études géologiques, géotechniques et hydrogéologiques - Bureau d'études Géotechnique Ouest.

Au regard du montant estimatif des études qui font suite aux missions de maîtrise d'œuvre confiées précédemment à ANTEA et de la complexité de cette mission, une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée selon la procédure formalisée. Le projet a ainsi été attribué au bureau d'études ISL pour un montant de 129 270 € HT.

Sur la base des avant-projets (AVP) présentés par le maître d'œuvre, le Groupe de Travail « Défense contre la Mer » du 3 octobre 2019 a validé la solution intitulée « parking1/camping3 » ci-dessous :



Plan du projet ISL, validé en 2020, de création d'un second rideau de dunes à la Pége

Il s'agit de la proposition qui impacte au minimum le parking et qui préserve la dune existante, en imposant la suppression d'une dizaine de mobil-homes. Le projet prévoit la réalisation d'un second rideau de cordon dunaire, en prolongement de l'ancien cordon historique qui était incomplet.

L'ouvrage ainsi créé sera constitué d'une âme en dur (terre et matériaux), permettant d'évaluer sa solidité et de le classer dans le registre des digues de protection (loi de 2007), puis recouvert de sable et d'une végétation dunaire.

Le stade PRO a été validé en 2020 pour un montant prévisionnel de travaux d'un peu plus de 800 k € HT.

## Suppression des enrochements et mise en place de poste de secours sur pilotis sur 5 sites

### Les objectifs :

- L'enlèvement définitif des enrochements ;
- La mise en place de pilotis pour supporter les bungalows saisonniers de surveillance ;
- La mise en place de réseaux souples, intégrés et ne servant que pendant cette période saisonnière (enlèvement des installations hors saison) ;
- La redéfinition des chemins d'accès à la plage pour limiter l'impact sur l'érosion côtière et dunaire ;
- La végétalisation de ces cordons dunaires reconstitués ;
- La réflexion par les communes d'aménagements et de positionnement de bungalows intégrés et ayant des impacts limités.

### Les sites sélectionnés :

Saint Hilaire de Riez :

- Le site des Salins, territoire ONF

Saint Gilles Croix de Vie :

- La Paterne, territoire du Conservatoire du littoral
- Kerlo, territoire du Conservatoire du littoral

Brétignolles sur Mer :

- Dune 1, territoire du Conservatoire du littoral
- Dune 2, territoire ONF





L'Agglomération a été saisie par la ville de Saint Gilles Croix de Vie d'une demande de recul et d'étude de faisabilité en 2018 pour le repositionnement du poste de secours de la Paterne. Ce poste saisonnier, installé sur un promontoire en enrochement, subit les assauts répétés des vagues et nécessite chaque année d'être repris pour la saison d'été.

L'Agglomération a réalisé une première expérience sur le site des 60 Bornes à Saint Hilaire de Riez, pour mettre en évidence l'intérêt de supprimer ces enrochements et la reprise progressive de l'équilibre hydro sédimentaire. Les suivis et résultats post opération (sur 2 années) ont confirmé que ces retraits étaient bénéfiques pour le trait de côte et la stabilité du cordon dunaire.

## OBSERVATOIRE ET SUIVIS

*Travaux d'entretien des ouvrages en enrochements à Brétignolles sur Mer* | *Pose annuelle de clôtures à mouton en pied de dune*

Plusieurs ouvrages en enrochement situés entre la Parée et le Marais Girard ont été entretenus et confortés. Ces ouvrages sont très exposés et présentent régulièrement des désordres les rendant instables localement.

**5,2** km linéaire de clôtures ont été réparés ou remplacés

*Entretien et amélioration du radar limnométrique dans le port de Saint Gilles Croix de Vie*

Dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI), l'Agglomération a souhaité améliorer la surveillance et la prévision des crues et inondations sur son territoire : un radar limnimétrique (marégraphe) a été installé dans le port de Saint Gilles Croix de Vie, permettant un suivi du niveau d'eau durant les événements climatiques hivernaux.

Une application, pour suivre et exploiter les données de niveau d'eau issues du marégraphe, est en cours d'élaboration. Elle devrait être opérationnelle en 2023.

En 2022, une opération de curage a été déléguée par l'Agglomération pour désenvaser l'extrémité du puits du marégraphe.

### *Suivis du trait de côte*

Des suivis réguliers des massifs dunaires sensibles sont réalisés et permettent de suivre l'évolution de l'estran et du trait de côte.

28 profils répartis sur les zones sensibles du littoral sont relevés plusieurs fois par an, pour mettre à jour la base de données qui permet de suivre, d'interpréter et d'appréhender l'évolution de l'estran. Ceux-ci ont été relevés en juin 2021.

La dernière campagne de relevés du trait de côte a été réalisée en 2021. La prochaine aura lieu en 2024.

### *Suivis des ouvrages côtiers*

La création de la base de données ouvrage, **action phare**, consiste à cartographier et recenser tous les ouvrages côtiers et toutes leurs caractéristiques en suivant la nomenclature proposée par le CEREMA à l'échelle nationale.

De septembre à octobre, tous les ouvrages côtiers ont donc été prospectés. Une fois la prospection réalisée, tout a été mis en base de données. Chaque ouvrage est localisé, nommé, mesuré et qualifié selon son état. La base de données offre un lien direct avec des photos de l'ouvrage. Elle est mise en relation avec la base de données CLOUS D'ARPENTAGE permettant également de visualiser le mouvement des ouvrages.

## Acquisition d'un drone

En 2022, l'Agglomération s'est dotée d'un nouvel outil pour parfaire le suivi de son littoral : le drone.

Les possibilités offertes par cet outil ont considérablement évolué depuis ces dernières années, avec notamment, la photogrammétrie précise au centimètre près. La photogrammétrie permet d'obtenir des modèles 3D très détaillés, pouvant définir précisément une limite (trait de côte) ou visualiser chaque faille et point d'érosion. Le survol par drone permet également d'acquérir des photographies de la corniche, avec des plans inclinés pour une meilleure visualisation des zones et des ouvrages.

Les données acquises permettent d'évaluer des taux d'érosion sur le long terme, mais aussi d'informer sur l'état des ouvrages côtiers présents sur les corniches. Ces ouvrages feront d'ailleurs l'objet d'un recensement dès 2023, afin de mieux connaître leurs défaillances et dans l'objectif de créer une base de données sur ces ouvrages.

La précision et la rapidité d'acquisition et de post-traitement des mesures DRONE, en font clairement, la technologie la plus adaptée pour les suivis de grandes structures complexes à forts reliefs, comme les corniches ou sur des terrains à forte végétation.



(Exemple d'un nuage de point réalisé avec la photogrammétrie par drone sur le secteur de Saint Hilaire de Riez).

Le drone LIDAR a été financé à 80 % par les aides européennes LEADER, s'inscrivant dans le cadre de « projets innovants » (fiche n° 6 du programme LEADER 14-20 du GAL Pays de Saint Gilles Croix de Vie).

Dès 2023, un nouveau programme de suivi sera mis en place avec ce nouvel outil. Des premiers suivis réguliers seront mis en place.

**UN DRONE**  
Pour accroître les connaissances et la compréhension des dynamiques côtières de notre littoral

Le drone est devenu un outil indispensable aux missions de littoral contre la Mer sur le littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

- ▶ Suivi de l'évolution du trait de côte
- ▶ Suivi des zones inaccessibles
- ▶ Réactivité accrue en période post-tempête
- ▶ Acquisition de données multiples avec rapidité (LIDAR, photogrammétrie)

Coût de l'opération: 36 420,32 € HT  
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural: 29 136,09 €  
Autofinancement du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération: 7 284,03 €

payssaintgilles.fr

# ETUDES ET PLAN DE SUBMERSION

## Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

A la suite de la tempête Xynthia de 2010, et dans le cadre plus général du PSR (Plan de Submersions Rapides), un **fonds de solidarité d'un montant de 500 M€**, a été mis en place pour favoriser les travaux visant à conforter ou créer les dispositifs de protection des populations contre les inondations. Ce fonds peut être sollicité tant en fluvial qu'en littoral à la seule condition, d'avoir mis en place un PAPI pour une durée de 6 ans.

L'objectif de ce dispositif est notamment de **vérifier avec les acteurs locaux que les travaux de protection sont bien appropriés et inscrits dans une approche complète** de la problématique.

L'Agglomération, compétente en matière de Défense contre la Mer, a été désignée comme porteuse du programme.

Le précédent PAPI était composé de **51 actions** réparties suivant **8 axes**.

- Axe 0 : animation du PAPI ;
- Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
- Axe 2 : surveillance, prévisions des crues et des inondations ;
- Axe 3 : alerte et gestion de crise ;
- Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme ;
- Axe 5 : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens ;
- Axe 6 : ralentissements des écoulements ;
- Axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydrauliques.

L'achèvement des 51 actions se décompose comme suit :

Réalisation du premier PAPI :

# 1 430 160

	Nombre d'actions	Actions réalisées ou réalisées en continu	Actions engagées	Actions non réalisées
AXE 0	1	0	1	0
AXE 1	12	10	2	0
AXE 2	3	3		0
AXE 3	7	7	0	0
AXE 4	4	3	0	1
AXE 5	4	2	2	0
AXE 6	6	3	2	1
AXE 7	14	12	1	1
TOTAL	51	40	08	3
POURCENTAGE		78%	16%	6%

Le premier PAPI du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ayant pris fin en décembre 2021, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération élabore son futur PAPI 2.

Cette mission de maîtrise d'œuvre a été confiée en 2022 à un cabinet d'étude, dans le cadre de l'action 1.1 du premier PAPI

### Poursuite des diagnostics de vulnérabilité

Depuis l'approbation du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) en 2016, **tout bâtiment situé en zone inondable doit se mettre en conformité avec ce dernier avant le 31 mars 2021 dernier**.

Les conséquences en cas de non-conformité au-delà de cette date, outre la sécurité des occupants, sont la potentielle réévaluation de la situation en cas de sinistre ou en cas de renouvellement du contrat d'assurance multirisque habitation et l'obligation d'informer les acquéreurs et les locataires des mesures prescrites lors d'une transaction immobilière.

Aussi, afin de guider les propriétaires de biens qui ne se seraient pas encore conformés à la réglementation, **le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération propose la réalisation d'un diagnostic ainsi qu'un accompagnement gratuit pour sécuriser les logements. Le Bureau d'études CALYXIS a été missionné pour mener ces diagnostics** sur le territoire.

Les objectifs de ce diagnostic sont d'identifier les points sensibles de l'habitation face à l'inondation, de définir les mesures existantes pour diminuer les dégâts éventuels et d'évaluer le coût des mesures à mettre en œuvre par ordre de priorité pour sécuriser le bien.

Le diagnostic précise les différents travaux obligatoires chiffrés à réaliser.

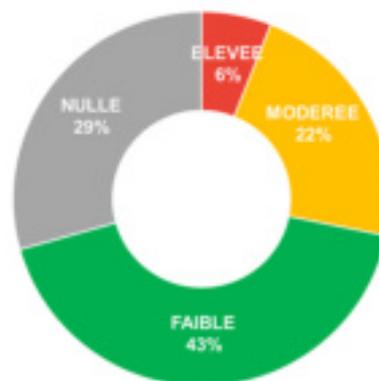
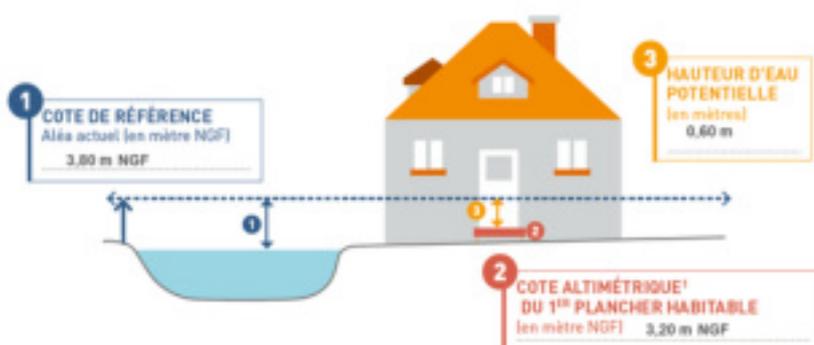
L'accompagnement dans ces démarches se fait jusqu'au dépôt de la demande de subvention pour les travaux.

**Les travaux obligatoires de réduction de la vulnérabilité, sont subventionnés à hauteur de 80 % par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), sans conditions de ressources, mais dans la limite de 36 000 € et de 50 % de la valeur vénale du bien.** Le subventionnement des travaux est assuré par l'État même au-delà du délai réglementaire de 5 ans après l'approbation du PPRL.

Depuis son lancement, **165 habitations ont été diagnostiquées au 31 décembre 2022.**

La mission du bureau d'études CALYXIS se poursuit avec l'accompagnement des propriétaires dans le dépôt des demandes de subvention.

Un seul dossier a été déposé en 2022.



Vulnérabilité des biens diagnostiqués



Périmètre PAPI  
du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

## Lancement d'une étude de faisabilité et d'avant-projet pour le confortement du quai Marie de Beaucaire à Saint Gilles Croix de Vie

Cette étude vise à réduire la vulnérabilité des enjeux humains et matériels face aux phénomènes maritimes et fluviaux extrêmes (tempêtes, submersion marine...) sur le secteur de Marie Beaucaire.

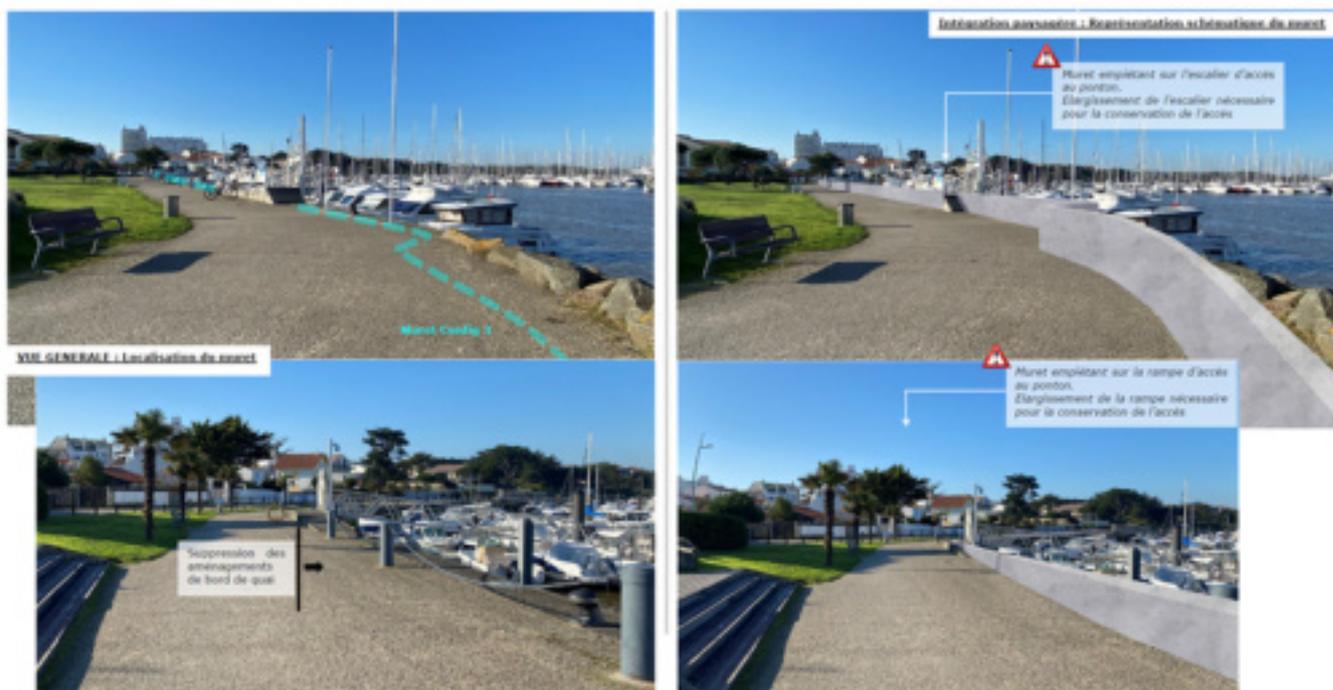
L'élaboration s'est fortement appuyée sur l'étude de modélisation hydraulique de l'estuaire de la Vie et permettra d'aboutir à la mise en place d'une stratégie globale de protection contre les aléas maritimes et fluviaux sur l'estuaire de la Vie.

Les objectifs principaux sont :

- Apporter des connaissances techniques sur la nature des ouvrages en place, mais qui participent à la protection d'une zone d'habitation à fort taux d'occupation.
- Mener une réflexion sur la nécessité et l'opportunité.
- Définir le scénario de protection collective nécessaire en fonction des mesures de réduction de vulnérabilité individuelles déjà en place ou en cours.
- Insérer l'aménagement dans son environnement urbain et paysager.

Cette étude est un prérequis pour pouvoir intégrer les futurs travaux dans l'axe 7 du prochain PAPI.

L'avant-projet, d'un montant estimatif 950k € HT a été validé par le Groupe de Travail « Défense contre Mer ». La suite du projet sera intégrée dans le futur PAPI.



Insertion graphique projet quai Mairie de Beaucaire (AVP 2022)

## *Lancement d'une étude PROJET sur le confortement à moyen et long terme du perré de la Grande Plage de Saint Gilles Croix de Vie*

Les tempêtes de ces dernières années ont engendré une érosion et une baisse du niveau de sable sur l'estran au niveau du Marais Girard.

La protection existante, composée d'un rideau de poteaux bois ancrés dans une semelle béton, ne suffit plus à maintenir un niveau de défense suffisant. La baisse du niveau de sable a entraîné le déchaussement des fondations obligeant à renforcer la totalité de l'ouvrage avec une carapace provisoire en enrochements en 2019.

L'objectif de l'étude est de définir la solution technique pérenne de protection la plus adaptée, compte tenu de la configuration des lieux et notamment du sol (et des contraintes naturelles, notamment climatiques et hydrogéologiques), en lieu et place des enrochements provisoires et du rideau de poteaux bois.

Au cours de l'étude, des investigations géotechniques sont préconisées.  
L'intervention est prévue au début de l'année 2023.

Les premiers scénarios de confortement seront présentés courant 2023 à la suite des conclusions de ces investigations.



*Enrochement provisoire pour soutenir le rideau de pieux bois au Marais Girard à Brétignolles sur Mer*

# ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## LES ESPACES NATURELS

### Le Lac du Gué Gorand



Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est propriétaire du barrage et de la retenue du Gué Gorand situés sur les communes de Coëx et de Saint Révérend.

Mis en eau en 1990, ce barrage constitue la première opération collective d'irrigation sur le canton et permet l'irrigation de 400 ha de terres agricoles et du golf des Fontenelles.

**17 278** € HT

de coût annuel de surveillance et d'entretien des équipements et des abords de l'ouvrage en 2022

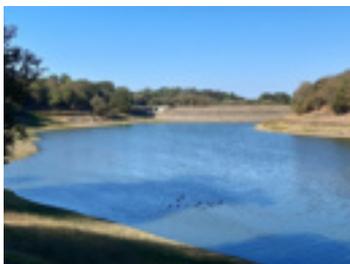
La société SAUR assure la surveillance et l'entretien des équipements du **barrage** pour un coût qui s'élève pour l'année 2022 à 6 512€ HT.

La mission d'auscultation est confiée au bureau d'études agréé ISL pour un coût de 6 025 € HT par an.

Pour entretenir les abords du barrage, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération fait intervenir l'association d'insertion ASFODEL, pour un coût de 4 741 € HT par an.

**La retenue d'eau** créée par le barrage présente une superficie de 25 ha. La retenue est entourée par l'Espace Naturel Sensible des rives du lac du Gué Gorand, propriété du Département de la Vendée.

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération assure la gestion du site pour le compte du Département. L'entretien est assuré par l'association d'insertion ASFODEL, pour un coût qui s'élève pour l'année 2022 à 16 381,14 € HT. Le Département a participé à hauteur de 5 599 € HT.



Suite à l'érosion des pieux en bois stabilisant la berge en rive gauche du lac, des travaux de confortement par la pose d'enrochements ont été réalisés en 2022 par l'Entreprise MERCERON TP pour un montant de 4 285,58 € HT.



Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, en tant que propriétaire du Lac du Gué Gorand, est chargé de l'entretien du lac et a initié depuis plusieurs années des actions de **lutte contre la jussie**, une plante exotique envahissante.

La prospection et l'arrachage sont réalisés à pied et en barque sur l'ensemble du lac :

- partie principale : 3,5 km de berges prospectées à pied pour une surface arrachée de 5 200 m<sup>2</sup>,
- partie médiane : 22 179 m<sup>2</sup> prospectés en barque pour une surface arrachée à pied de 1 850 m<sup>2</sup>,
- queue du lac : surface arrachée à pied de 2 340 m<sup>2</sup>.

**Les interventions réalisées en 2022 représentent :**

- 5 interventions en régie sur la partie principale et la partie médiane du lac : 311 heures d'arrachage réalisées par 6 agents sur 16 jours.
- 2 interventions réalisées par l'entreprise FOUGERE, spécialisée en arrachage manuel, sur la queue du lac : 9,2 jours pour un volume total de 6,5 m<sup>3</sup> de jussie.
- 2 jours d'intervention en régie d'une mini-pelle sur la queue du lac en complément.



Le montant total de la campagne d'arrachage de la jussie 2022 s'élève à 17 130 €HT dont 11 960 €HT pour l'intervention de l'entreprise FOUGERE. Le Conseil Départemental de la Vendée accorde une subvention de 30 % du montant total des dépenses soit 5 139 €HT.

## Les cordons dunaires sous surveillance et entretien du garde du littoral

Depuis octobre 2012, le Garde du littoral de la Communauté d'Agglomération assure l'entretien et la surveillance des terrains du Conservatoire du Littoral (plus de 151 ha). Par ailleurs, par sa présence sur les dunes, le Garde du littoral assure l'information et la sensibilisation du public à la protection de la dune.



Ces interventions concernent :

- **l'entretien courant** des clôtures, des panneaux et des ganivelles
- **l'entretien de la dune grise**, limitation de l'envahissement des mottées et pelouses dunaires
- **des travaux forestiers et de débroussaillage** des sentiers et des aires d'accueil
- **le suivi de l'évolution des milieux et des espèces**
- **le suivi et le contrôle des espèces invasives**
- **la surveillance des sites et de leur fréquentation**
- **la sensibilisation des scolaires et du public**
- **la collecte des déchets** : collecte, ramassage au sol

Les interventions du Garde du Littoral (**99 jours** au total sur le terrain en 2022) ont été complétées par un **chantier d'arrachage de chênes verts** (espèces envahissantes) **en milieu dunaire sur le site du Pont Jaunay**, situé à l'extrême Nord de la commune de Brétignolles sur Mer. Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a fait intervenir l'association d'insertion ASFODEL, pour un coût de **6 930,7 € HT**.

Le Garde du littoral s'occupe également du suivi et de l'entretien des clôtures en pied de dune sur tout le littoral (17 km de clôtures posées en 2022).

**23 755** € HT

de coût d'entretien et de surveillance  
des terrains du Conservatoire

**11 140** € HT

financés par le  
Département de la Vendée

## Les Dunes de la Sauzaie : reconnues d'intérêt national (site classé) et européen (Natura 2000)

La dune de la Sauzaie et les marais attenants sont concernés par un **Site d'Intérêt Communautaire** (S.I.C n°5200655) au titre de la Directive "Habitats". Le périmètre Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie – Marais du Jaunay", d'une superficie de **1 138 ha**, a été transmis à la Commission Européenne en juillet 2003.



**4 objectifs** à long terme permettant d'assurer la conservation du site :

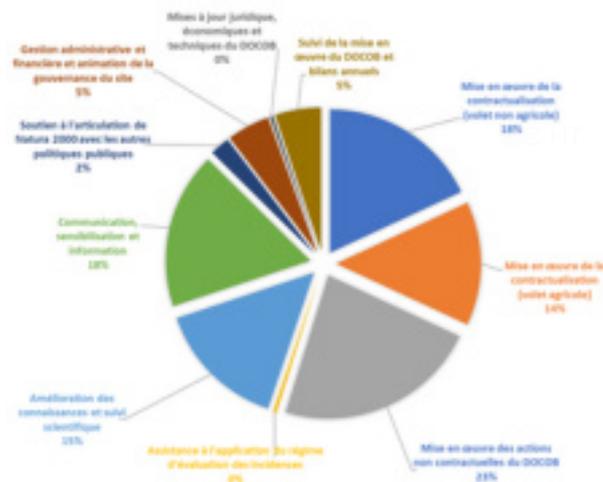
- Préserver les habitats naturels, les habitats d'espèces et les espèces d'intérêt communautaire
- Développer les connaissances naturalistes
- Suivre l'efficacité des actions de gestion
- Sensibiliser et informer le public

Pour atteindre ces objectifs, **22 mesures** ont été listées dans le document d'objectifs.

L'animation du Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie – Marais du Jaunay", assurée par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, accompagnée par le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, compétent sur le secteur des Marais du Jaunay, consiste à :

- Développer l'information et la sensibilisation autour de Natura 2000 ;
- Apporter l'assistance technique à l'élaboration des projets, coordonner les partenaires, s'assurer de la conformité des actions ;
- Encourager et accompagner la mise en place des contrats et de la charte Natura 2000 et poursuivre la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ;
- Assurer la mise en œuvre des actions du DOCOB et du plan de gestion des Dunes de la Sauzaie.
- Être le correspondant de la DREAL et de la DDTM ; apporter conseil et expertise à l'Etat pour tout ce qui concerne le site Natura 2000 ;
- Poursuivre les suivis écologiques sur le site.

La convention d'animation 2022-2023, signée avec l'Etat et l'Europe, définit le programme d'interventions du 1er février 2022 au 31 janvier 2023, pour un temps d'animation, réparti entre le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération et le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay de **272 jours** représentant un montant total des dépenses de **56 008,81 €**.



**Le plan de gestion des Dunes de la Sauzaie**, signé en 2016, a pour objectif de gérer la fréquentation, en termes d'accès et de cheminements au sein de la dune.

Le cordon dunaire est parcouru par de nombreuses sentes parasites qui se diffusent à partir des points d'entrée. Ces cheminements sont perçus par le public comme des sentiers « officiels ». Les promeneurs n'ont pas forcément le sentiment de participer à la dégradation de la dune.

La matérialisation des cheminements publics par la pose de fils lisses bas, permet de gérer les flux de promeneurs en les guidant dans la dune et d'éviter les piétinements intempestifs de la dune grise.

En 2020 et 2021, deux premières sections ont été réalisées au niveau de la Rue du Pont Jaunay, entre Saint Gilles Croix de Vie et Brétignolles sur Mer. **En 2022, la canalisation des cheminements sur la partie centrale et sud du site, sur la commune de Brétignolles sur Mer, s'est poursuivie.** Le chantier, réalisé par ASFODEL, représente un linéaire posé de 4 004 mètres pour un montant total de **12 049,08 € HT** (fourniture et pose).



## Animations avec les scolaires

### Protection des cordons dunaires :

Ces animations sont destinées aux enfants scolarisés en cycles II et III pour les sensibiliser à la préservation de la biodiversité et à la protection du patrimoine naturel des dunes. Elles sont assurées par les animateurs des associations « La Cicadelle », « BEAnimations » et par le Garde du Littoral de l'Agglomération.

En cas de transport des élèves, celui-ci est pris en charge par l'Agglomération.

### Les animations réalisées en 2022 concernent :

- 2 classes (36 élèves) : « La Vie sous les rochers à marée basse »
- 6 classes (158 élèves) : « Qui se cache sous les rochers à marée basse ? »
- 2 classes (58 élèves) : « Une vie de pollinisateurs »
- 1 classe (24 élèves) : « La dune réveille nos sens »
- 1 classe (24 élèves) : « Le petit peuple de l'herbe »
- 3 classes (63 élèves) : « Promenons-nous dans le marais »
- 9 classes (206 élèves) : « A la découverte de l'estran rocheux »
- 2 classes (47 élèves) : « Les animaux de la mare » avec BEAnimations
- 2 classes (65 élèves) : « Quels sont les animaux qui participent à la création du sol ? »
- 1 classe (24 élèves) : « La diversité des arbres de la coulée verte »
- 1 classe (31 élèves) : « Les fleurs et leurs secrets »
- 1 « Rallye Nature » (25 enfants) avec l'Accueil de Loisirs de Brem sur Mer par le Garde du Littoral

### Autres interventions auprès du jeune public dans le cadre du développement durable :

Chaque année, à la demande de Michel PENNANEAC'H, professeur de sciences physiques du collège Garcie Ferrande qui organise, pour ces élèves, une visite de l'usine de traitement de l'eau du Jaunay à Landevieille avec Vendée Eau, **le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération prend en charge le transport des élèves.**

En octobre 2022, **4 visites** ont été organisées et **7 classes** ont pu en bénéficier.

Pour sensibiliser aux économies d'eau et dans le cadre du CRBV Vie et Jaunay, l'Agglomération a distribué à chaque collégien un **kit « économies d'eau »** composé d'un kit « Eco\*logis » de la marque Ecogam comprenant 3 aérateurs pour robinet, 1 embout pour douchette, 1 sac WC, 1 sachet débitmètre et 1 sachet de 2 tablettes "colorant détection de fuites". Un sablier de douche 5 minutes et la plaquette « Pour un bon usage de l'eau » de Vendée Eau sont venus compléter le kit pour encore plus d'économies d'eau dans les foyers.



# LES NUISIBLES

## Lutte contre les frelons asiatiques

Lorsqu'un particulier découvre un nid au sein de sa propriété, il renseigne une demande de destruction, via le formulaire en ligne sur le site internet de l'Agglomération, en retournant le formulaire par mail à l'adresse suivante [frelonasiatique@payssaintgilles.fr](mailto:frelonasiatique@payssaintgilles.fr) ou par courrier déposé à l'Agglomération ou en Mairie, accompagné d'une photographie du nid.

Toutes les informations sur <https://payssaintgilles.fr/gestion-des-nuisibles/les-frelons-asiatiques/>

L'Agglomération complète ce dispositif par des campagnes de piégeage des femelles fondatrices, au printemps et à l'automne, à destination des services communaux et des apiculteurs volontaires.

**353** nids détruits

**26 385** € HT



## Lutte contre la chenille processionnaire du pin

Depuis 2017, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération met en place un plan de lutte utilisant des méthodes combinées, propre à son territoire, et accompagne les communes dans la lutte contre la prolifération de la chenille processionnaire du pin, espèce nuisible pour l'homme et les animaux.

### La lutte microbiologique :

La lutte microbiologique consiste à appliquer sur le feuillage des arbres infestés par la processionnaire du pin une substance contenant la bactérie Bacille de Thuringes. L'Agglomération assure également le traitement de différents sites communautaires.

4

communes ont fait appel aux services de l'Agglomération

L'Agglomération n'intervient pas pour le traitement chez les particuliers. Ceux-ci peuvent se renseigner auprès de leur Mairie, dont l'intervention se limite à centraliser et orienter les administrés vers une structure de lutte collective.

### Le piégeage des papillons :

La pose de pièges à phéromone de synthèse consiste à attirer les papillons mâles présents sur le secteur pendant l'ensemble de la période de vol, réduisant ainsi les accouplements et le nombre de pontes potentielles. Le piégeage permet également d'identifier le pic du nombre de papillons mâles et de définir, à partir du cycle biologique de la chenille, la période optimale de traitement biologique.

36 pièges ont été installés sur le territoire intercommunal

430 papillons mâles piégés

### Le piégeage des chenilles :

Le piégeage des chenilles consiste à disposer autour du tronc de l'arbre infesté une « gouttière » qui intercepte les chenilles partant en procession de nymphose, et qui les dirige vers un sachet rempli de terre.

20

pièges à chenilles sont installés et entretenus au collège public Garcie Ferrande

### Les auxiliaires :

Les mésanges (bleue et charbonnière) et les chauves-souris sont des prédateurs naturels des chenilles processionnaires.

En 2021, la Communauté de Communes a mis en place une opération de lutte alternative favorisant la présence des auxiliaires, achevée en 2022 par des distributions complémentaires

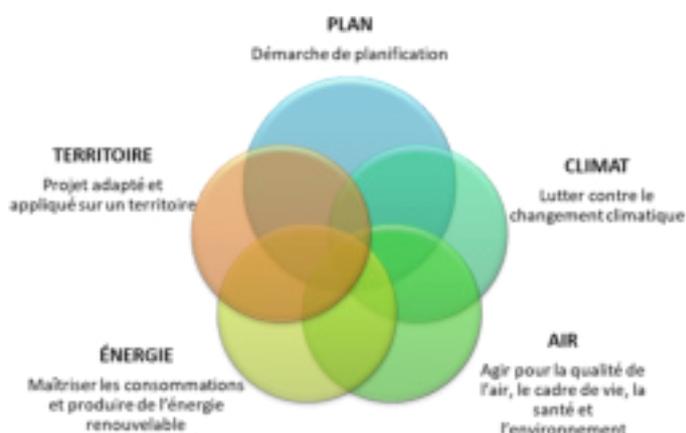
300

kits de nichoirs à mésanges distribués aux familles

# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

L'Agglomération s'est engagée dans l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays de saint Gilles Croix de Vie en décembre 2017.

Le PCAET est un outil confié aux EPCI de plus de 20 000 habitants pour engager les territoires dans l'adaptation et la lutte contre le changement climatique. **Il s'agit d'un projet territorial de développement durable portant sur les thématiques Climat-Air-Énergie.** Il est à la fois stratégique avec la définition d'une politique locale à moyen et long terme, et opérationnel avec des actions concrètes à définir et réaliser sur le territoire.



L'élaboration du PCAET suit 3 grandes étapes formalisées au travers de 3 documents :

- **Le diagnostic du territoire** intégrant un état des lieux des consommations d'énergies et de la production d'énergie renouvelable, une analyse des émissions de gaz à effet de serre et du stockage carbone, une étude de la qualité de l'air et l'observation de la vulnérabilité du territoire au changement climatique actuel et à venir.
- **La stratégie territoriale** qui identifie les priorités et les objectifs de l'EPCI à court, moyen et long terme (2026, 2030 et 2050). Elle se décline en 2 éléments :
  1. L'ambition politique qui correspond aux axes et objectifs stratégiques retenus
  2. La stratégie chiffrée en matière de réduction de la consommation d'énergie, de production d'énergie renouvelable locale, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de renforcement du stockage de carbone sur le territoire, de réduction des émissions de polluants atmosphériques et de vulnérabilité au changement climatique.
- **Le programme d'actions** définit les actions à mettre en œuvre par l'EPCI et les acteurs du territoire, sur une période de 6 ans. Il identifie les projets fédérateurs, les moyens à mettre en œuvre, les partenariats souhaités et les résultats attendus pour les principales actions envisagées. Il prévoit aussi un dispositif de suivi et d'évaluation de la réalisation des actions et l'atteinte des objectifs fixés.

Le PCAET est accompagné d'une évaluation environnementale stratégique.

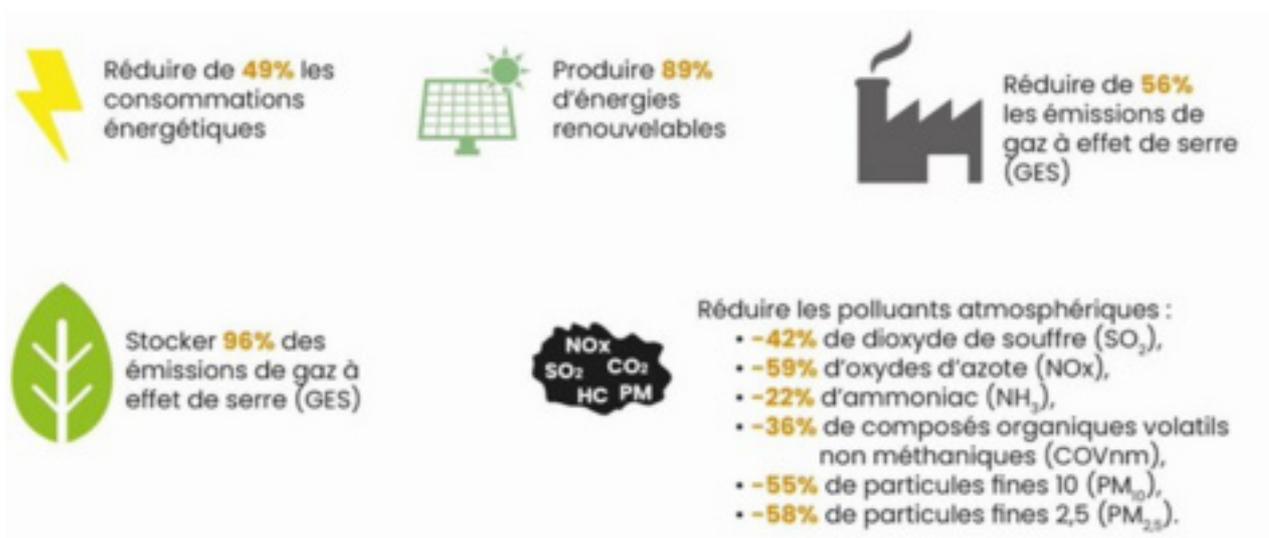
Une gouvernance et un pilotage ont été mis en place pour l'élaboration du PCAET du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. La stratégie territoriale et le programme d'actions ont été co-construits avec les acteurs du territoire, au travers d'une démarche de concertation.

Le projet du PCAET du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été arrêté en Conseil Communautaire le 21 juillet 2022.

## Les étapes du PCAET et la concertation :



## Des objectifs chiffrés ambitieux pour 2050 :



Une ambition politique en 4 axes déclinés autour de 17 objectifs :

### *Axe 1 - Un territoire sobre*

- Améliorer les performances énergétiques et l'empreinte carbone des bâtiments et lutter contre la précarité énergétique
- Engager une mobilité plus sobre
- Tendre vers un aménagement du territoire plus sobre
- Favoriser une alimentation moins énergivore
- Tendre vers le zéro déchet

### *Axe 2 - Un territoire qui s'adapte et lutte contre le changement climatique et ses effets*

- Préserver et reconquérir la biodiversité
- Protéger et améliorer la ressource en eau
- Suivre et améliorer la qualité de l'air
- Tendre vers la neutralité carbone
- Intégrer la vulnérabilité du littoral et du milieu marin au changement climatique
- Accompagner les systèmes économiques du territoire ainsi que l'aménagement urbain et l'habitat

### *Axe 3 - Un territoire autonome*

- Développer les énergies renouvelables
- Accompagner et encourager la production, la transformation et la consommation locales
- Favoriser l'économie circulaire et locale

### *Axe transversal - Un territoire exemplaire*

- Intégrer les enjeux climat-air-énergie dans les politiques locales et être exemplaire dans la mise en œuvre opérationnelle
- Mettre en dynamique les acteurs du territoire
- Améliorer et partager les connaissances climat-air-énergie

Suite à son arrêt, le rapport du projet environnemental du PCAET du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été transmis à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE), au Préfet de Région et à la Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire, pour avis. Il sera ensuite soumis à une consultation du public pour une durée minimale de 30 jours.

Le projet de PCAET, modifié le cas échéant pour tenir compte des avis réglementaires et des observations et propositions du public, pourra être définitivement adopté par le Conseil Communautaire en 2023. Il sera alors déposé sur la plateforme informatique Territoire&Climat de l'ADEME et mis à disposition du public.

# L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont été introduits par la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014.

Un PAT est une opportunité pour **construire une stratégie alimentaire territoriale durable**. Il a pour objectifs de **relocaliser l'agriculture et l'alimentation** et de **développer une alimentation durable et de qualité, accessible à tous**, en soutenant notamment les circuits courts ou les produits locaux et de qualité, notamment bios, dans les cantines...

En 2021, les élus de l'Agglomération ont décidé d'engager le PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Ce dernier est piloté par l'Agglomération, via un Groupe de Travail PAT constitué d'une vingtaine d'élus, et co-construit avec les acteurs du territoire ; il s'inscrit dans le Projet de Territoire, ainsi que dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Dans le cadre de l'élaboration de son PAT, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération bénéficie d'un soutien financier, grâce à un appel à projet régional du plan France Relance organisé par la DRAAF, l'ADEME et la Région Pays de la Loire.

De plus, l'Agglomération a obtenu une reconnaissance de niveau I (PAT émergent) en début d'année 2022. Elle permet notamment de profiter du label officiel PAT du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, afin de valoriser la démarche engagée par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération et de gagner en visibilité.





